

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions le bon Dieu tout puissant de nous avoir donné la volonté et la patience afin de réaliser ce travail.

Nos vifs remerciements s'adressent aussi à notre enseignant, notre directeur de recherche Mr. ALLALOU Mohamed pour avoir dirigé ce travail, ainsi que pour sa disponibilité, ses orientations, et ses précieux conseils tout au long de ce projet.

Nous remercions également les membres de jury d'avoir accepté d'examiner ce modeste travail, ainsi que pour toutes leurs observations constructives.

Nos sincères remerciements vont aussi aux enseignants du département de français qui nous ont prodigué le savoir au cours de ces cinq années passées.

Enfin, nous adressons un chaleureux remerciement à nos familles et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail

À mes parents.

À mes sœurs.

À mon frère.

À tous mes proches.

BERSI Manel

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

-À ma chère mère

Qui nous a offert l'amour, la tendresse et la vie.

-À mon cher père

Celui qui m'a donné l'espoir, le courage et les conseils précieux.

« Que Dieu leurs procure une bonne santé et longue vie ». Je vous aime

-À mes très chers frères Abdenour et Amer

-À ma très chère sœur Lynda

-À mon fiancé Walid

Par vos conseils inestimables « Que Dieu vous garde à ta famille ainsi qu'à moi »

-À toute ma famille source d'espoir et de motivation

- À Manel chère amie avant d'être binôme

BEN AMROUCHE Dalia

Sommaire

Introduction	01
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique	03
I. Les médias	04
II. L'argumentation	09
III. Cadre méthodologique.....	24
Chapitre II : Analyse du corpus	26
I. Analyse des titres et des champs lexicaux dominants	27
II. Types d'arguments convoqués	31
III. Stratégies argumentatives et figures de style.....	39
Conclusion	52
Bibliographie	55
Table des matières	59
Annexes	

Introduction générale

Introduction générale

Les médias désignent un moyen de communication. Ce moyen joue un rôle crucial dans la société, dont il constitue une source illimitée d'informations et de savoir, grâce au développement de la technologie. Les médias constituent ainsi un outil de distribution et de diffusion de l'information, que ce soit orale ou écrite, à travers différents supports comme la télévision, la radio, les réseaux sociaux, les journaux, etc.

En effet, pendant de longues années, la diffusion de l'information se basent principalement sur les journaux. Malgré le développement technologique que l'humanité a connu ces dernières années, la presse écrite particulièrement les journaux, occupent toujours une place importante dans le domaine de la communication. Cet outil médiatique est considéré comme « un quatrième pouvoir », en raison de son rôle important dans la société, qui consiste non seulement à partager l'information et à rapporter des faits, mais aussi et surtout à influencer les lecteurs, changer des façons de voir et de croire, passer des messages, et même d'inciter à l'action.

Nous pouvons observer ce rôle majeur des journaux, à travers un événement qui est devenu un débat d'actualité. Cet événement consiste en la guerre de Ghaza face à Israël, qui a marqué son déclenchement le 07 octobre 2023. Une guerre dévastatrice et meurtrière ayant entraîné des pertes humaines énormes, ainsi que la destruction totale de la ville de Ghaza. Par ailleurs, suite au déclenchement de cette guerre, plusieurs médias, particulièrement différents journaux, sont mobilisés pour couvrir cet événement, comme c'est le cas du quotidien algérien *El Watan*, à travers les commentaires rédigés par ses journalistes.

Du même, en raison de la sensibilité de la question palestinienne en Algérie, et suite aux conséquences négatives de cette guerre sur les palestiniens, les journalistes du quotidien *El Watan* se trouvent face à une double fonction. L'une est celle de rapporter et de couvrir l'événement en question. L'autre est celle de dénoncer les crimes perpétrés par Israël, afin d'influencer le lectorat et l'inciter à l'action pour mettre fin à cette guerre. Pour ce faire, le journaliste recourt à l'argumentation, tout en se présentant à la fois en qualité de journaliste ou de commentateur, et aussi d'argumentateur dans le but d'attirer l'attention des lecteurs et les convaincre, en se référant aux différents outils d'argumentation.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéresserons à l'argumentation dans les commentaires du quotidien *El Watan*. Autrement dit, nous étudierons la démarche argumentative envisagée par les journalistes du quotidien *El Watan*, pour réussir à convaincre les lecteurs et les inciter à l'action. Pour arriver à cet objectif, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quels sont les moyens mobilisés par les journalistes du quotidien *El Watan* pour convaincre les lecteurs et les inciter à l'action ?
- ✓ Quels type(s) d'arguments convoquent-ils ?
- ✓ Quelles sont les stratégies argumentatives déployées dans ces commentaires ?
- ✓ Comment se manifeste l'implication de ces journalistes dans les différents commentaires ?

Pour répondre provisoirement à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes :

- ✓ Pour convaincre les lecteurs et les inciter à l'action, les journalistes procéderaient à l'emploi de différents types d'arguments et différentes stratégies, ainsi qu'un lexique émotionnel puissant.
- ✓ Les journalistes baseraient beaucoup plus dans ces commentaires sur les arguments d'autorité et les arguments factuels.
- ✓ Les journalistes feraient appel à plusieurs stratégies, à savoir le raisonnement par analogie, l'ironie et les stratégies du triangle rhétorique : ethos, pathos et logos.
- ✓ La subjectivité se manifeste dans ces commentaires par le degré d'implication des différents journalistes, en s'appuyant essentiellement sur le procédé des figures de style.

Ainsi, notre travail comporte deux chapitres. Le premier chapitre porte sur le cadre théorique et méthodologique, dans lequel nous nous intéressons à la définition des notions théoriques portant sur les médias et l'argumentation. Nous justifierons également le choix de notre corpus et expliquer le contexte sociopolitique dans lequel sont écrits ces commentaires. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse de notre corpus afin de répondre aux questions posées dans la problématique et de dégager la démarche envisagée par ces journalistes pour réussir à convaincre le lectorat.

Chapitre I

Cadre théorique et méthodologique

I. Les médias**1. Définition**

Les médias en Algérie ont connu un développement remarquable ces dernières années, constituant une source illimitée d'informations et de connaissances. Ils représentent un support primordial dans la communication sociale et culturelle.

Les médias sont un moyen de distribution et de diffusion de l'information, que ce soit orale ou écrite. Autrement dit, les médias désignent l'ensemble des moyens de communication utilisés pour diffuser de l'information à une audience large. Pour Patrick CHARAUDEAU, « *les médias sont partie prenante de cette pratique sociale, mais de façon organisée, s'instituant en entreprise à fabriquer de l'information à travers ce que l'on peut appeler une « machine médiatique »* »¹. A travers cette citation, on comprend que les médias fonctionnent d'une manière structurée et organisée comme une entreprise, dans le but de produire, sélectionner, et diffuser de l'information à un large public. C'est cette façon organisée et structurée qui définit justement ce qu'on appelle une « machine médiatique », dont il existe à l'intérieur différents acteurs qui agissent, qui pensent, et qui se trouvent dans certains rapports de force selon des statuts et des rôles qu'ils ont à tenir, comme les rôles de la production de l'information (directeur de l'organe d'information, rédacteurs en chef, journalistes, etc.), et les rôles de la réception (lecteur, auditeur, téléspectateur, etc.). Dans ce cas, les uns et les autres sont tenus par certaines contraintes tant du côté de la production que de côté de la réception.

De plus, Patrick CHARAUDEAU souligne que « *pour les médias il ne s'agit pas seulement de transmettre du savoir mais de se confronter aux événements qui se produisent dans le monde, ou d'en connaître au moins l'existence, et de construire à leur propos, un certain savoir, par un traitement qui dépend de la façon dont ils se représentent leur public* »². De là, nous distinguons que le rôle des médias ne se limite pas seulement à partager l'information ou à rapporter l'évènement, mais aussi de comprendre, d'interpréter, et

¹ Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, de Boeck, Bruxelles, 2005, p.08.

² Ibid. p. 58.

d'expliquer ce qui se passe dans le monde en choisissant la manière de présenter ces évènements tout en tenant compte de ce que le public a besoin de savoir ou d'entendre.

Pour Claude-Jean BERTRAND, « *Les médias sont, de manière générale, définis comme des supports techniques servant au travail de transmission des messages à un ensemble d'individus épars. Ce sont, en quelque sorte, des machines que l'on introduit dans le processus de communication pour reproduire l'écriture de l'être humain (l'imprimerie) ou pour donner une extension aux sens de la vue et de l'ouïe (télévision, radio, film, etc.)* »³. Ce qui signifie que les médias sont les dispositifs techniques mis en œuvre d'une part, dans le but de transmettre et de partager des informations à un large public, et d'autre part, un moyen de communication qui a pour rôle de faire reproduire les écrits de l'être humain à travers l'histoire d'une manière plus rapide, plus lisible, et plus efficace par le moyen de l'imprimerie. Mais aussi de donner un sens ou une signification plus large à ce que l'être humain peut voir et entendre à travers plusieurs supports comme la télévision et la radio.

2. Les types de médias

Cette notion de médias peut être divisée en trois catégories : les médias écrits, les médias audiovisuels et la presse écrite.

2.1. Les médias écrits

Ils désignent les dispositifs et les supports d'information utilisés pour diffuser et transmettre du contenu, en reposant essentiellement sur l'écrit. Pour communiquer une information, les médias écrits font recours à la notion de texte ou bien d'écriture. Ce type de médias inclut les journaux, les livres, les magazines, les affiches, les bandes dessinées, etc. Ils peuvent être traditionnels (tout ce qui est imprimé sur papier) ou numériques (tout ce qui a relation avec Internet : les sites web, les réseaux sociaux, les bibliothèques en ligne, etc.).

³ Claude-Jean Bertrand, *Médias : Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Ellipses, Paris, 1999, p.14.

2.2. Les médias audiovisuels

Ce type de médias se base principalement sur l'image et le son dans le processus de transmission de l'information. Les médias audiovisuels comprennent la radio, la télévision, le cinéma, etc. En termes de caractéristiques, les médias audiovisuels sont considérés plus dynamiques et plus rapides par rapport aux médias écrits.

2.3. La presse écrite

La presse écrite est un moyen de communication et de transmission de l'information écrite. Cette dernière peut être soit des publications quotidiennes (tous les jours), hebdomadaires (tous les semaines), ou périodique (tous les mois).

Pour Patrick CHARAUDEAU, « *la presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite* »⁴. Cette catégorie de médias se base principalement sur tout ce qui est écrit et imprimé sur papier, que ce soit des mots, des images, des graphiques, etc. Autrement dit, la presse écrite se caractérise par son format papier. Elle inclut les journaux et les magazines. Patrick CHARAUDEAU considère la presse écrite comme étant « *un parcours oculaire multi- orienté de l'espace de l'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur laquelle on peut constamment revenir : celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture* »⁵. Cela signifie que la presse écrite fait l'objet d'une preuve (trace) ou bien d'archive qui reste dans la mémoire de lecteur. A travers cette trace, toute écriture peut être modifiée ou corrigée, et toute lecture peut être remémorée et reconstituée.

Pour sa part, Robert MALTAIS distingue une différence entre la presse écrite et les autres médias. Pour lui, « *ce qui différencie la presse écrite des autres médias, c'est essentiellement l'importance que prennent les mots dans un texte* »⁶. Il se base dans sa distinction sur le rôle du mot et son importance dans la production du sens et d'effet. Il explique que « *si un article de journal peut être soutenu, complété par une photo, il ne jouit*

⁴ Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, de boeck, Bruxelles, 2005, p.92.

⁵ Ibid. p.93.

⁶ Robert Maltais, *L'écriture journalistique sous toutes ses formes*, 3^{ème} édition revue et augmentée, Les Presses de l'Université de Montréal PUM, Montréal, 2021, p.26.

*pas du support que représente un contenu sonore à la radio, ou visuel à la télé. Le mot devient donc capital comme porteur du message en presse écrite »*⁷. Ce qui signifie que dans la presse écrite, les mots jouent un rôle crucial dans la transmission du message et la production du sens.

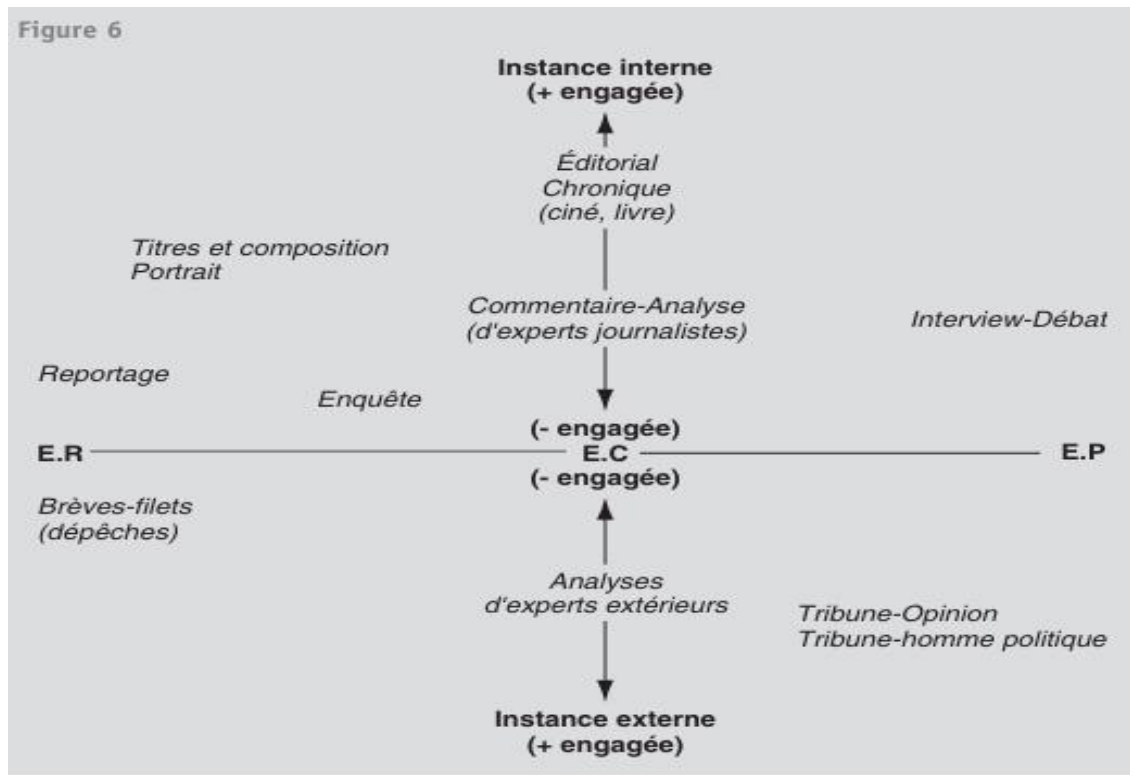
Ce type de médias contient plusieurs genres. Il se divise en différentes catégories. A ce propos, Jean-Michel ADAM précise dans son article que « *la presse écrite comporte des catégories rédactionnelles que les manuels de journalisme détaillent plus au moins de convergence et que les journaux et magazines signalent parfois explicitement : éditorial, dépêche, reportage, commentaire, analyse, courriers des lecteurs, revue de presse, etc.* »⁸.

Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous intéresser à l'un de ces principaux genres de la presse écrite qui est le **commentaire**. Pour ce faire, nous avons retenu la typologie des genres médiatiques de Patrick CHARAUDEAU.

⁷ Robert Maltais, *L'écriture journalistique sous toutes ses formes*, 3^{ème} édition revue et augmentée, Les Presses de l'Université de Montréal PUM, Montréal, 2021, p. 26.

⁸ Jean-Michel Adam, « *Genres de la presse écrite et analyse de discours* », Semen [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 30 avril 2007, consulté le 18 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2597>; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2597>

2.3.1. Le commentaire



Typologie des genres médiatiques

Pour établir la typologie des grands genres médiatiques, Patrick CHARAUDEAU place sur un axe horizontal les principaux types de modes discursifs du traitement de l'information : « l'événement rapporté », « l'événement commenté », et « L'événement provoqué », en les croisant avec les principaux types d'instance énonciative : « instance interne » et « instance externe », ainsi que le degré d'engagement (+/-) de celle-ci.

En se référant à cette typologie, on constate que d'une part, le **commentaire** se situe au milieu de l'axe horizontal, ce qui signifie qu'il appartient au mode discursif de « l'événement commenté », mais aussi de « l'événement rapporté » par rapport à sa visée d'information /faire savoir/. D'autre part, en se plaçant à hauteur moyenne de l'axe vertical, le **commentaire** se présente avec un degré d'engagement minimum par rapport à l'éditorial et d'une instance énonciative interne à l'organe d'information. Patrick CHARAUDEAU désigne par l'engagement « le fait que l'énonciateur manifeste plus au moins sa propre opinion ou ses propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre

l'événement en scène »⁹. De là, nous pouvons définir le **commentaire** comme étant un texte d'opinion, s'appuyant sur une argumentation logique. Autrement dit, il est l'expression d'une opinion où prime le point de vue personnel de commentateur, tout en faisant recours au moyen de l'argumentation pour convaincre le destinataire. A ce propos, Françoise REVAZ précise que « *dans l'article de commentaire, en revanche, il s'agit de moins rapporter des faits que d'exprimer une opinion. La visée est clairement argumentative* »¹⁰. C'est ce qui caractérise justement le **commentaire** du fait qu'il s'appuie sur une argumentation logique, basée sur l'analyse et l'interprétation d'événements importants de l'actualité, mais aussi qui joue sur la rationalité et qui s'appuie sur les principes de rigueur logique comme le mentionne Guy LOCHARD en notant que « *l'éditorial, l'analyse et le commentaire jouent pareillement sur les ressorts de la rationalité (appui sur des principes de rigueur logique, de non-contradiction, etc.) à travers des jeux démonstratifs qui visent, non plus à un dévoilement du monde, mais à un transfert de conviction sur la façon dont il faut percevoir et appréhender celui-ci* »¹¹.

II. L'argumentation

1. Origine et histoire de l'argumentation

L'argumentation est une activité langagière qui remonte à bien plus loin que l'antiquité. En effet, elle est issue de la rhétorique aristotélicienne. C'est dans ce sens que Philippe BRETON et Gilles GAUTHIER affirment que « *l'apparition des premières théories de l'argumentation est attestée aux alentours de 450 – 440 avant J.C, en siècle grecque* »¹².

⁹ Patrick Charaudeau, *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, de boeck, Bruxelles, 2005, p.176.

¹⁰ Françoise Revaz, *Le récit dans la presse écrite*. In : *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°94, 1997. Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite, p.20; DOI : [Le récit dans la presse écrite - Persée](https://doi.org/10.3406/reso.1996.3710)

¹¹ Guy Lochard. *Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique*. Vers un déclin des « modes configurants » ? In : *Réseaux*, volume 14, n°76, 1996. Le temps de l'événement II. P.89; DOI : <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3710>

¹² Philippe Breton, Gilles Gauthier, *Histoire des théories de l'argumentation*, éd La Découverte et Syros, Paris, 2000, p.10.

Pour ces deux auteurs, « *la rhétorique ancienne, jusqu'à inclus, son renouvellement au XX^e siècle, forme le cadre idéal des théories de l'argumentation* »¹³. De là, nous pouvons définir la rhétorique comme étant l'art de bien parler. Autrement dit, l'art de convaincre et de persuader par le moyen de la parole.

Par ailleurs le *Dictionnaire des sciences du langage* considère ce concept de la rhétorique comme étant « *un art et une théorie de la construction des discours* »¹⁴, ce qui détermine le rôle du langage dans l'opération de convaincre, de persuader et d'influencer un auditoire.

En bref, la rhétorique désigne la méthode ou la technique envisagée par un locuteur dans le but de convaincre ou de persuader son auditoire par le biais du langage, comme l'affirment Philippe BRETON et Gilles GAUTHIER en notant que « *la rhétorique n'est pas une méthode pour produire des idées et des opinions, mais pour les défendre et les argumenter* »¹⁵.

2. Définition de l'argumentation

L'argumentation désigne une réflexion basée sur la logique. Autrement dit, un raisonnement logique établi par un locuteur dans le but de persuader son auditoire et d'obtenir son adhésion à sa thèse. En effet, dans toute prise de parole et lors de toute communication, le locuteur se trouve dans une situation d'argumentation.

Pour Dominique MAINGUENEAU, « *une argumentation se définit par une action complexe finalisée ; cette action coïncide avec l'adhésion de l'auditoire à une thèse présentée par le locuteur et donnant lieu à un enchaînement structuré d'arguments* »¹⁶. Cela, signifie que l'argumentation est un ensemble de stratégies et de techniques discursives auxquelles fait recours un locuteur, visant à convaincre son auditoire.

Pour sa part, Chaïm PERELMAN partage essentiellement la même idée, en postulant

¹³ Philippe Breton, Gilles Gauthier, *Histoire des théories de l'argumentation*, éd La Découverte et Syros, Paris, 2000, p.8.

¹⁴ Frank Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, 2004, p.256.

¹⁵ Philippe Breton, Gilles Gauthier, *Histoire des théories de l'argumentation*, éd La Découverte et Syros, Paris, 2000, p. 30.

¹⁶ Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, éd Hachette, Paris, 1976, p.163.

que « *l'objet de la théorie de l'argumentation est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment* »¹⁷. Par ailleurs, pour qu'un locuteur réussisse à convaincre et à persuader son auditoire, il doit se référer aux moyens linguistiques et aux stratégies discursives qui lui permettent non seulement de faire adhérer l'auditoire à une thèse, mais aussi de changer sa façon de voir et de penser.

En revanche, en élargissant et en reformulant cette définition de PERELMAN, Ruth AMOSSY propose une autre définition qui considère l'argumentation comme étant « *les moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tentant de les adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement de susciter leur réflexion sur un problème donné* »¹⁸.

3. Typologie d'arguments

La théorie de l'argumentation est l'une des théories qui a inspiré plusieurs auteurs. De ce fait, il existe plusieurs études dans le domaine de l'argumentation, mais surtout plusieurs travaux concernant les typologies d'arguments. Chaque étude est différente des autres par divers critères selon les prévisions de chaque auteur. En revanche, pour convaincre et faire adhérer son auditoire à sa thèse, le locuteur doit mobiliser un ensemble d'arguments.

Or, du fait qu'il existe plusieurs travaux sur l'argumentation et dans le but de diversifier notre analyse, nous allons nous référer à trois auteurs qui ont établi une taxinomie des arguments. Notre analyse se basera alors sur trois typologies :

- ✓ **Première typologie selon Marianne DOURY** : nous allons étudier les arguments : d'autorité, par comparaison (d'analogie), par la cause (causal), et par l'effet (pragmatique).
- ✓ **Deuxième typologie selon Jean-Jacques ROBRIEUX** : nous allons traiter les arguments : par les faits (factuel) et a contrario (des contraires).

¹⁷ Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation – La nouvelle rhétorique*, éd de l'université de Bruxelles (5^{ème} édition), Bruxelles, 2000, p.5.

¹⁸ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin (2^{ème} éd), Paris, 2006, p.37.

- ✓ **Troisième typologie selon Philippe BRETON** : nous allons la consacrer pour les arguments : de cadrage et de communauté (par les valeurs).

3.1. L'argument d'autorité

L'argument d'autorité figure parmi les types d'arguments les plus étudiés. Pour Marianne DOURY, « *ce type d'argument établit un lien entre certaines caractéristiques d'une personne (son prestige, sa compétence) et le crédit qu'il convient d'accorder à ses propos. Il transfère l'évaluation positive de la source sur les propos qu'elle soutient : X a dit P, or X est une autorité dans le domaine dont la proposition P relève, donc P doit être considéré comme acceptable* »¹⁹.

D'après cette définition, nous pouvons comprendre que l'argument d'autorité consiste à faire référence à une autorité que ce soit scientifique, politique, religieuse, etc, reconnue par tous dans le but de convaincre l'auditoire. Autrement dit, c'est le fait qu'un locuteur évoque dans son discours une autorité quelconque pour appuyer la véracité de ses propos et faire passer son opinion.

3.2. L'argument par comparaison (d'analogie)

Ce type d'argument relève de l'argumentation fondée sur la ressemblance. A ce propos, Marianne DOURY note que « *l'argument par comparaison (ou par analogie « au sens large* ») consiste à établir un parallèle entre ce dont on est en train de parler (le thème) et un autre objet ou une autre situation (le phore) sur la base d'une de ressemblance entre les deux (on admet que le phore et le thème partagent les propriétés $P_1, P_2, P_3...$ »²⁰. Par ailleurs, Marianne DOURY illustre cet argument en avançant l'exemple suivant : « *La hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut moins ça sert* »²¹.

En somme, l'argument par comparaison cherche à établir un lien entre deux faits qui se ressemblent. Autrement dit, il consiste à créer une similitude entre deux situations ayant des ressemblances.

¹⁹ Marianne Doury, *Argumentation : analyser textes et discours*, Armand Colin, Paris, 2016, p.111.

²⁰ Ibid. p. 92.

²¹ Ibid. p. 93.

3.3. L'argument par la cause (causal)

Comme sa dénomination l'indique, ce type d'arguments se base essentiellement sur la cause. Selon Marianne DOURY, « *on parle d'argument par la cause lorsqu'un état de fait E est en discussion, et qu'on utilise l'affirmation de l'existence de sa cause C pour renforcer l'affirmation de la réalité E : « E doit être le cas, puisque C est le cas, et que C provoque /fait advenir/ cause E »* »²².

Pour bien expliquer ce type d'argument, Marianne DOURY donne l'exemple suivant : « *si en hiver, je me demande si je vais travailler en métro ou si je prends ma voiture, je peux raisonner ainsi : « la route doit être glissante : ils ont dit à la radio qu'il avait gelé cette nuit ». L'existence de la cause (le fait qu'il a gelé durant la nuit) assure l'affirmation de la conséquence (« la route doit être glissante »), qui a donc statut de conclusion ; j'ai désormais de bonnes raisons pour délaissier ma voiture au profit du métro »* »²³.

Grosso modo, l'argument causal s'appuie sur une argumentation logique basée sur la cause et la raison d'un fait quelconque. Cela, signifie que pour atteindre les conséquences d'un fait, nous devons d'abord prendre en considération la cause et la raison du fait en question.

3.4. L'argument par l'effet (pragmatique)

A l'inverse de l'argument causal qui se base sur la cause et la raison, l'argument par l'effet s'appuie sur la conséquence. C'est ce qu'affirme Marianne DOURY en postulant que « *la même relation causale peut faire l'objet d'une exploitation argumentative inverse : c'est alors l'affirmation de la conséquence qui permet d'affirmer la réalité de la cause : « C doit être le cas, puisque E est le cas, et C est causé par E »* »²⁴. En effet, nous pouvons illustrer ce point par l'exemple suivant : « *sortant de chez moi et constatant que des plaques de verglas se sont formées sur la chaussée, je peux en conclure : « il dû faire drôlement froid, cette nuit ! »* »²⁵.

²² Marianne Doury, *Argumentation : analyser textes et discours*, Armand Colin, Paris, 2016, p. 100.

²³ Ibid. p. 101.

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

Ainsi, nous distinguons que dans ce type d'arguments, le locuteur traite aussi des liens de causalité. Mais, au lieu de s'intéresser aux causes proprement dites, il regarde du côté des conséquences.

3.5. L'argument par les faits (factuel)

Ce type d'argument fait l'objet d'une interprétation des faits. A ce propos, Jean-Jacques ROBRIEUX aborde la définition de cet argument en postulant qu' « *il ne devrait rien exister de plus objectif que les faits ; (...). Une bande magnétique, une émission de télévision ou un article de presse devraient constituer des faits solides, sauf bien sûr si ces documents sont truqués. Les batailles de chiffres prouvent également que même l'arithmétique la plus rigoureuse en apparence peut être accommodée selon les besoins d'une stratégie argumentative* »²⁶.

A partir de cette définition, nous pouvons comprendre l'importance des faits dans l'argumentation. Par ailleurs, le recours à l'exploitation des données, des chiffres et des statistiques bien définis, joue un rôle crucial dans l'opération de persuasion de l'autre. Il sert à donner du poids à l'argument avancé par l'auteur, et rendre son discours plus crédible aux yeux de ses lecteurs.

Cette notion de faits est une forme d'argumentation efficace, car elle permet de renforcer la crédibilité des informations présentées et joue le rôle d'une preuve solide. C'est ce qu'indique Jean-Jacques ROBRIEUX en notant que « *les faits doivent parler par eux même, sans qu'il soit nécessaire d'apporter d'autres éléments de preuve* »²⁷.

3.6. L'argument a contrario (des contraires, des oppositions)

En fonction de l'appellation de cet argument, nous pouvons directement comprendre que ce type d'arguments se base principalement sur des expressions contraires. Pour Jean-Jacques ROBRIEUX, « *ce type d'argument, consiste à dire que si tel phénomène appelle tel jugement, le phénomène inverse doit normalement entraîner le jugement inverse* »²⁸. En effet, pour mieux comprendre cet argument, Jean-Jacques ROBRIEUX fait recours à un

²⁶ Jean-Jacques Robrieux, *Eléments de Rhétoriques et d'Argumentation*, Dunod, Paris, 1993, p.124.

²⁷ Ibid. p. 137.

²⁸ Ibid. p. 124.

simple exemple en notant : « *si le droit de veto, en France, est ouvert aux Français majeurs, on peut inférer a contrario qu'il ne l'est pas aux étrangers ni aux mineurs* »²⁹.

Ainsi, en faisant recours à cette définition et à cet exemple, nous retenons qu'un argument a contrario peut être repéré dans un discours dans le cas où coexistent deux faits qui sont contradictoires et logiquement incompatibles.

3.7. L'argument de cadrage

A travers la dénomination donnée pour cet argument « cadrage », nous comprenons qu'il s'agit d'un argument qui s'appuie sur la description. Pour Philippe BRETON, les arguments de cadrage sont « *ceux qui consistent à présenter, à « cadrer » le réel d'une certaine façon* »³⁰. Cela, signifie que ce type d'arguments a pour objectif de décrire et de cadrer le réel, mais sous un nouvel angle. C'est ce qu'affirme justement Philippe BRETON en précisant que « *le cadrage se reconnaît souvent au fait qu'il s'agit d'une description qui insiste sur certains aspects et laisse les autres de côté* »³¹. Donc, selon lui, « *le cadrage est une description orientée utilisée dans un domaine où il n'y a pas d'objectivité possible* »³².

En revanche, dans le but d'illustrer ce type d'arguments, Philippe BRETON avance un exemple déjà cité par Bernard Koucher à propos du Sida en notant : « *Les malades au Sud, les médicaments au Nord* »³³, et l'explique comme suit : « *défendant ainsi par un cadrage approprié son opinion sur l'inégalité fondamentale dans ce domaine, il minore ainsi qu'il y a aussi des malades au Nord (mais la plupart sont soignés) et des médicaments au Sud (très peu en proportion du désastre)* »³⁴.

En résumé, pour convaincre son auditoire et le faire adhérer à sa thèse, le locuteur fait appel à l'argument de cadrage qui sert à cadrer le réel à travers des moyens différents comme la définition (caractériser un fait), la présentation (majorer certains aspects et minorer d'autres) et les rapprochements inédits (association/dissociation).

²⁹ Jean-Jacques Robrieux, *Eléments de Rhéoriques et d'Argumentation*, Dunod, Paris, 1993, p. 124.

³⁰ Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication* (3^{ème} éd), La Découverte, Paris, 2003, p.42.

³¹ Ibid. p. 44.

³² Ibid. p. 46.

³³ Ibid. p. 80.

³⁴ Ibid.

3.8. L'argument de communauté (par les valeurs)

Un autre type d'arguments est donné par Philippe BRETON qui est l'argument de communauté. Pour lui, les arguments de communauté sont « *ceux qui font appel à des présupposés communs, à une communauté* »³⁵. Dans le même propos, il ajoute que « *l'argument de communauté s'appuie souvent sur des valeurs censées être partagées par beaucoup* »³⁶. Dès lors, nous distinguons que ce type d'arguments se base sur les valeurs communes et les savoirs populaires partagés entre les individus d'une communauté. En outre, Philippe BRETON accorde une grande importance aux valeurs suite à leurs forces d'incitation, en justifiant que « *leur rappel est en soi un argument, qui cadre avec d'autant plus de force le réel que les valeurs ont souvent une portée très large ainsi qu'une force d'incitation puissante* »³⁷.

D'ailleurs, pour illustrer cet argument, Philippe BRETON avance un exemple qui se distingue dans les propos de porte-parole de la ligue contre la violence routière, où il déclare que « *toute mesure qui permet de sauver des vies est une bonne mesure* »³⁸. Pour sa part, Philippe BRETON explique cet exemple en notant que « *les valeurs communes, comme ici la vie, constituent un appui essentiel pour développer une argumentation* »³⁹.

De là, nous déduisons que le recours aux valeurs joue un rôle important dans le domaine de l'argumentation, car le rappel de ces valeurs non seulement forme un argument qui cadre l'événement en question, mais aussi porte une force d'incitation puissante.

4. Les stratégies argumentatives

4.1. Définition

Une stratégie argumentative désigne l'ensemble des moyens mobilisés qu'exploite un locuteur dans le but de convaincre et agir sur le destinataire. Autrement dit, elle représente les outils déployés et la démarche envisagée sur lesquels s'appuie un

³⁵ Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication* (3^{ème} éd), La Découverte, Paris, 2003, p. 42.

³⁶ Ibid. p.44.

³⁷ Ibid. p.71

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

locuteur pour persuader son auditoire.

4.2. Les différentes stratégies argumentatives

La théorie de l'argumentation est un domaine qui vise à convaincre l'autre en fonction de la thèse soutenue. Par ailleurs, pour qu'un locuteur réussisse à convaincre et à persuader son auditoire, il doit se référer à une démarche spécifique. Cela, signifie que le locuteur doit s'appuyer sur les stratégies argumentatives qui lui permettent de faire adhérer son auditoire à sa thèse, tout en modifiant sa façon de croire et de penser. Parmi ces stratégies nous pouvons retenir ce qui suit :

4.2.1. Soutenir une thèse en déployant des arguments

Cette stratégie consiste simplement à prendre position sur un sujet quelconque. Autrement dit, elle désigne le fait de défendre une thèse par le locuteur, tout en exposant et en avançant des arguments en faveur de la thèse soutenue. Dans ce cas, le locuteur doit mobiliser des arguments qu'illustrent et prouvent le bien-fondé de sa thèse, et qui lui permettent d'influencer l'auditoire, de le convaincre et de le faire adhérer à sa thèse. A cet effet, Georges VIGNAUX précise que « *argumenter, pour chacun, c'est ainsi à la fois, défendre un point de vue et vouloir le faire partager, autrement dit, choisir ses mots et organiser ses discours dans l'intention de faire adhérer à des idées , à des convictions* »⁴⁰.

Donc, cette stratégie consiste à présenter ce que le locuteur pense, c'est-à-dire montrer l'idée ou l'opinion soutenue, ainsi que d'exposer les raisons qui justifient la validité de sa thèse, tout en donnant des arguments pertinents afin de convaincre l'auditoire et d'obtenir son adhésion.

4.2.2. Le recours à l'ironie

L'ironie qui est considérée comme une figure de style, fait partie aussi des stratégies argumentatives. En effet, elle consiste à exprimer le contraire de ce que l'on pense, d'une façon ironique. Cette double fonction est justifiée en fait par Chaïm PERELMAN en notant

⁴⁰ Georges Vignaux, *Le discours, acteur du monde : énonciation, argumentation et cognition*, Ophrys, Paris, 1988, p. 5.

que « nous considérons une figure comme argumentative si, entraînant un changement de perspective, son emploi paraît normal par rapport à la nouvelle situation suggérée. Si, par contre, le discours n'entraîne pas l'adhésion de l'auditoire à cette forme argumentative, la figure sera perçue comme ornement, comme figure de style »⁴¹.

Dans ce cas, en faisant recours à l'ironie, le locuteur exprime le contraire de ce qu'il croit. Cette démarche est souvent envisagée dans le but de dénoncer et de critiquer des faits, mais d'une manière implicite. Ce qui signifie que l'ironie est une façon indirecte de convaincre, car elle permet de pousser l'auditoire à réfléchir autrement, tout en orientant sa façon de voir et de croire pour changer son point de vue. Du coup, l'ironie peut être considérée comme une stratégie argumentative efficace dans l'opération de persuasion de l'autre.

4.2.3. Le raisonnement par analogie

Cette stratégie repose principalement sur la comparaison entre deux situations qui se ressemblent, tout en attribuant à la seconde situation les traits et les critères de la première. A ce propos, Philippe Breton précise que « raisonner par analogie, c'est « construire une structure du réel » grâce à une ressemblance de rapports »⁴². En effet, le raisonnement par analogie consiste en une stratégie argumentative souvent employée, car elle permet de simplifier et de faciliter la compréhension chez l'auditoire en comparant une situation à une autre situation antérieure et connue, mais surtout de montrer une certaine logique dans ce que dit le locuteur et de prouver la validité de ses propos, tout en raisonnant que si, ces deux situations se ressemblent, donc elles aboutissent forcément à une même conclusion. Autrement dit, elles conduisent au même résultat.

4.2.4. Le triangle rhétorique

Cette dénomination du « triangle rhétorique » a été établie par ARISTOTE, pour désigner un ensemble d'actes de langage qui constitue trois formes de stratégies argumentatives : *ethos*, *pathos* et *logos*. Pour Aristote, cette stratégie du « triangle

⁴¹ Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation – La nouvelle rhétorique*, éd de l'université de Bruxelles (5^{ème} édition), Bruxelles, 2000, p. 229.

⁴² Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication* (3^{ème} éd), La Découverte, Paris, 2003, p. 102.

rhétorique » joue un rôle crucial dans le domaine de l'argumentation.

4.2.4.1. L'ethos

Cette notion de l'ethos renvoie à l'image projetée par le locuteur dans son discours. D'ailleurs, Ruth AMOSSY définit l'ethos comme étant « *l'image que le locuteur construit, délibérément ou non, dans son discours* »⁴³. En effet, l'ethos joue un rôle important dans l'argumentation, car il sert à provoquer un effet sur l'auditoire à travers l'image que le locuteur dégage de lui-même dans son discours. C'est ce que le confirme Marianne DOURY, en précisant que l'ethos « *renvoie à la problématique des mœurs oratoires, qui traite des effets produits sur l'auditoire par l'image que l'orateur construit de lui-même à travers son discours* »⁴⁴.

Donc, l'ethos se base sur la personnalité que construit le locuteur de lui-même. Pour ce faire, le locuteur doit faire attention aux choix des mots, des idées et des arguments qui met en avant, dans le but de rendre son discours plus crédible aux yeux des lecteurs, ainsi que de construire de lui l'ethos de la personne crédible, et du coup, convaincre son auditoire.

4.2.4.2. Le pathos

Le terme pathos désigne en grec « les émotions ». En effet, le pathos consiste en une stratégie argumentative qui repose sur les émotions et les sentiments. Pour Ruth AMOSSY, « *le pathos, ne l'oublions pas, est l'effet émotionnel produit sur l'allocutaire* »⁴⁵. De ce fait, nous comprenons que le pathos est un moyen argumentatif qui se base sur le destinataire. Par ailleurs, le locuteur dans ce cas, fait recours aux émotions pour toucher l'auditoire et susciter chez lui les mêmes sentiments comme la colère, la peur, l'indignation, la joie, etc, afin de le convaincre et le faire adhérer à sa thèse.

Donc, cette stratégie argumentative du pathos consiste à provoquer chez l'auditoire des effets émotionnels et affectifs, dans le but de réussir son argumentation et persuader le destinataire.

⁴³ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin (2^{ème} éd), Paris, 2006, p. 79.

⁴⁴ Marianne Doury, *Argumentation : analyser textes et discours*, Armand Colin, Paris, 2016, p. 127.

⁴⁵ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin (2^{ème} éd), Paris, 2006, p. 187.

4.2.4.3. Le logos

Le logos est un terme grec qui désigne « la parole », A ce terme, le logos signifie la dimension logique du discours, c'est-à-dire la raison et la logique sur lesquelles s'appuie un locuteur pour convaincre son auditoire. C'est ce que justifie Ruth AMOSSY dans son ouvrage en écrivant : « *pour Aristote, l'argumentation au niveau du logos repose principalement sur les raisonnements logiques et sous-tendent les discours à visée persuasive et lui confèrent sa validité* »⁴⁶. Par ailleurs, ces raisonnements logiques peuvent être établis grâce au recours à l'implicite qui désigne le fait d'exprimer quelque chose indirectement. Ce dernier se présente sous deux formes : d'une part, le présupposé qui est un sens dont l'interprétation dépend des croyances, des valeurs partagées et du savoir préexistant de l'auditoire. Le présupposé peut être dégagé à partir du contenu de l'énoncé, car selon Oswald DUCROT, « *les présupposés correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire* »⁴⁷. D'autre part, le sous-entendu qui dépend du contexte et de la situation d'énonciation, car il ne comporte aucune marque de présence dans l'énoncé. En revanche, sa compréhension nécessite la mise en relation de l'énoncé avec son contexte de production. C'est ce qu'affirme Oswald DUCROT en précisant que « *le sous-entendu revendique d'être absent dans l'énoncé, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé* ».⁴⁸

En somme, chacune de ces trois notions qui forment ce qu'appelle ARISTOTE « le triangle rhétorique », contient une fonction bien précise que nous pouvons synthétiser dans ce que Michel MEYER résume dans son ouvrage, en notant que « *l'ethos se présente à l'auditoire et vise à capter son attention sur une question, il expose ensuite le logos propre à cette question, en présentant éventuellement le pour ou le contre. Et l'orateur conclut par le pathos car il s'agit cette fois de travailler l'auditoire au cœur et au corps, en jouant si possible sur ses passions, en tout cas sur ses sentiments, voire ses émotions* »⁴⁹.

⁴⁶ Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin (2^{ème} éd), Paris, 2006, p. 127.

⁴⁷ Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1984, p. 21

⁴⁸ Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002, p. 468.

⁴⁹ Michel Meyer, *La Rhétorique*, Presses Universitaires de France, Paris, 2004, p. 28.

5. Les figures de style

5.1. Définition

Cette notion de figure de style a marqué plusieurs définitions selon plusieurs auteurs. D'ailleurs, nous distinguons une pluralité concernant la dénomination de cette notion, dont nous identifions « figure de rhétorique », « figure de style » et « figure du discours ».

Pierre FONTANIER dans son ouvrage, donne à cette notion la dénomination de « figures du discours », qui sont définies par ce même auteur comme étant « *les traits, les formes ou les tours plus au moins remarquables et d'un effet plus au moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus au moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune* »⁵⁰.

Donc, une figure de style ou une figure du discours, est un ensemble de procédés d'écriture qui a pour objectif de créer un effet stylistique particulier sur le destinataire, tout en rendant ce que l'on veut exprimer plus impressionnant et plus convaincant.

5.2. Les différentes figures de style

Pierre FONTANIER dans son ouvrage intitulé *Les figures du discours*, aborde plusieurs figures de style tout en proposant une définition bien précise pour chaque figure. Parmi les figures du discours abordées par Pierre FONTANIER, nous relevons ce qui suit :

5.2.1. L'hyperbole

L'hyperbole repose sur le caractère d'exagération dans la représentation d'une idée ou d'un sentiment. Selon Pierre FONTANIER, « *l'hyperbole augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même, et de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire* »⁵¹.

⁵⁰ Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p.64.

⁵¹ Ibid. p. 123.

Exemple : « *Tu vois en Dom Juan, mon maître, le plus grand scélérat que la terre ait jamais porté, un enragé, un chien, un diable, un Turc...* ». (Molière)

De là, nous comprenons que l'hyperbole consiste en un procédé d'exagération et d'amplification, envisagé dans le but d'amener à la vérité et de décrire ce qui est présenté comme incroyable.

5.2.2. La métaphore

La métaphore est une sorte de comparaison mais sans outil de comparaison. Pour Pierre FONTANIER, la métaphore « *consiste à présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui, d'ailleurs, ne tient à la première par aucun autre lien que celui d'une certaine conformité ou analogie* »⁵².

Exemple : « *Cette faucille d'or dans le champ des étoiles* ». (V. HUGO)

Lune

Ciel

En somme, la métaphore peut être définie comme étant une comparaison implicite entre deux éléments (comparé et comparant) sans marque de comparaison.

5.2.3. La comparaison

La comparaison est le fait d'établir un lien entre deux éléments qui se ressemblent (comparé et comparant), à l'aide d'un outil de comparaison. Cela, signifie que « *la comparaison consiste à rapprocher un objet d'un objet étranger, ou de lui-même, pour en éclaircir, en renforcer, ou en relever l'idée par les rapports de convenance ou de disconvenance : ou, si l'on veut, de ressemblance ou de différence* »⁵³.

Exemple : « *La terre est bleue comme une orange* ». (Eluard)

Comparé

Outil

Comparant

⁵² Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p.99.

⁵³ Ibid. p. 377.

Ainsi, nous distinguons ce qui différencie la comparaison de la métaphore est le fait que la première s'établit grâce à un outil de comparaison (comme, tel, pareil à, semble à ...), tandis que la seconde ne contient pas d'outil de comparaison.

5.2.4. L'antiphrase et l'ironie

Ces deux procédés constituent une même figure du discours du fait qu'ils partagent le même effet. Par ailleurs, l'antiphrase souligne le fait d'exprimer le contraire de ce que l'on pense d'une manière ironique. C'est ce qu'affirme Pierre FONTANIER en écrivant : « *l'ironie consiste à dire par raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser* »⁵⁴.

Exemple : Tu as eu un zéro en mathématique ! Excellent résultat ! Bravo !

L'antiphrase signifie alors le fait qu'un locuteur exprime une idée par son contraire, dans une intention ironique.

5.2.5. La périphrase

Cette figure désigne le fait de remplacer un terme ou un mot par une expression qui le définit. Autrement dit, « *la périphrase consiste à exprimer d'une manière détournée, étendue, et ordinairement fastueuse, une pensée qui pourrait être rendue d'une manière directe et en même temps plus simple et plus courte* »⁵⁵.

Exemple : La ville rose (Toulouse) / La langue de Shakespeare (anglais)

La périphrase est donc une figure du discours qui joue sur l'implicite, tout en remplaçant des termes simples par d'autres expressions et d'autres éléments de phrase plus complexes.

⁵⁴ Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p.145.

⁵⁵ Ibid. p. 361.

5.2.6. L'antithèse

L'antithèse désigne l'opposition de deux termes ou de deux expressions dans une même phrase ou dans un même énoncé. C'est ce que confirme Pierre FONTANIER en notant que « *l'antithèse oppose deux objets l'un à l'autre, en les considérant sous un rapport commun, ou un objet à lui-même, en le considérant sous deux rapports contraires* »⁵⁶.

Exemple : « *Ici c'était le paradis, ailleurs l'enfer* ». (Voltaire)

En bref, pour produire un effet de contraste, le locuteur fait recours à la figure de l'antithèse, à travers la mise en parallèle de deux termes, deux expressions, ou deux pensées, qui sont à l'opposé dans un même énoncé.

III. Cadre méthodologique

1. Présentation du corpus : Choix et justification

Notre travail est constitué d'un corpus composé de dix (10) commentaires tirés du quotidien francophone *El Watan*, publiés pendant la période d'octobre 2023 et octobre 2024. En effet, la collecte de ce corpus s'est réalisée à partir du site officiel du journal *El Watan*, en consultant les archives.

Par ailleurs, le quotidien *El Watan* est un journal algérien d'expression française. Il a été créé le 08 octobre 1990 par d'anciens journalistes du quotidien *El Moudjahid*, sous la dénomination de « *El Watan* » qui signifie la patrie. Il est considéré comme l'un des journaux les plus lus en Algérie, notamment à l'étranger grâce à sa version numérique. Le quotidien *El Watan* traite de différentes thématiques, il est composé de plusieurs rubriques, à savoir : la politique, l'économie, le sport, la culture, etc. Il est connu aussi pour son engagement pour la défense de la démocratie et de la liberté d'expression, tout en couvrant et en commentant les actualités. D'où vient le choix de ce journal.

Les chroniques (commentaires) choisies dans le cadre de cette étude portent sur la guerre de Ghaza face à Israël. Notre intérêt pour ce sujet est justifié par diverses raisons.

⁵⁶ Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p. 379.

D'une part, la sensibilité de la question palestinienne en Algérie, car le lectorat algérien soutient fortement la cause palestinienne. D'autre part, l'importance de ce sujet dans le monde entier, dont différents médias à travers plusieurs pays sont mobilisés pour couvrir cet événement. Ce qui détermine le rôle des médias dans la société. Certes, le rôle principal des médias consiste à informer et à partager l'information, mais ils cherchent aussi à influencer les lecteurs, changer des points de vue, passer des messages, et surtout inciter à l'action.

Enfin, en traitant ce sujet, nous voulons découvrir et analyser la démarche envisagée et les moyens mobilisés par les médias, en particulier par les journalistes du quotidien *El Watan*, pour réussir à influencer le lectorat, le convaincre, et du coup, l'inciter à l'action.

2. Contexte sociopolitique

Pour une bonne interprétation de ces commentaires que nous avons choisis comme corpus, nous allons d'abord commencer par rappeler leur contexte sociopolitique, en se référant au modèle socio-communicationnel de Patrick CHARAUDEAU (2005 : 53) qui se définit par les réponses qui sont apportées aux quatre questions qui en constituent ses composantes : la finalité (la visée), le propos (le thème), l'identité des partenaires de l'échange et les circonstances matérielles et physiques (le support).

D'abord, ces chroniques traitent comme propos (thème) la guerre menée par l'armée israélienne contre Ghaza, une guerre dévastatrice ayant entraîné la mort de milliers de personnes et la destruction de la ville de Ghaza. En effet, ces commentaires ont été rédigés par différents journalistes. Ils interviennent avec l'identité de commentateurs, s'adressant essentiellement à des lecteurs algériens, et plus généralement à l'opinion publique internationale (les partenaires de l'échange). En revanche, ces articles sont parus à travers un support bien défini qui est un quotidien d'information (les circonstances matérielles) dont la visée (la finalité) principale est d'informer (faire/savoir). De plus, ces commentaires font aussi l'objet d'une dénonciation des crimes perpétrés par l'armée sioniste, dans le but de sensibiliser l'opinion publique algérienne et internationale sur la nécessité de mettre fin à cette guerre. C'est ce qui signifie enfin que ces commentaires contiennent aussi une visée incitative (faire/faire).

Chapitre II

Analyse du corpus

Analyse du corpus

Dans ce chapitre, nous allons effectuer l'analyse de notre corpus. Cette analyse a pour objectif d'identifier et de distinguer les moyens mobilisés par les journalistes du quotidien *El Watan*, pour convaincre les lecteurs et réussir à les inciter à l'action. Pour ce faire, nous allons procéder d'abord à l'analyse des titres de ces commentaires. Ensuite, nous relèverons les champs lexicaux dominants, ainsi que leurs fonctions. Par ailleurs, nous allons repérer les différents types d'arguments avancés par ces journalistes, et les stratégies argumentatives déployées. Enfin, nous abordons quelques figures de style afin d'identifier le degré d'implication de ces journalistes dans ces commentaires.

I. Analyse des titres et champs lexicaux dominants

1. Analyse des titres

- **Titre (1) : « Solitude et dignité palestiniennes » (Voir annexe 1)**

L'usage des mots comme « **solitude** » et « **dignité** » sert à désigner un contraste. D'une part, le mot « **solitude** » qui se réfère à l'isolement, d'autre part, « **dignité** » qui définit une valeur positive pour désigner une résistance. L'auteur s'appuie sur ces deux termes pour expliquer que malgré toutes les souffrances des palestiniens qui sont abandonnés par le monde entier, ils défendent toujours leurs droits. De plus, le journaliste utilise ces termes pour montrer une certaine injustice et inciter à soutenir les palestiniens afin de trouver la paix.

- **Titre (2) : « Cynisme et horreur absolue » (Voir annexe 2)**

Ce titre reflète une dénonciation de comportement de l'armée israélienne envers la population de Ghaza, en qualifiant ses actions de « **cynisme** » et d'« **horreur** ». D'ailleurs, ce titre met l'accent sur la situation humanitaire catastrophique, en soulignant d'une part, la dimension humaine du conflit et la souffrance des Ghazaouis, et d'autre part, en suscitant un sentiment d'indignation chez le lecteur afin de réagir à cette situation.

- **Titre (3) : « Une enfance traumatisée par la barbarie » (Voir annexe 3)**

Ce titre contient des mots puissants et chargés d'émotions. L'utilisation de ces termes « **traumatisée** » et « **barbarie** » décrit la sauvagerie de l'ennemie et la gravité de la situation des palestiniens, plus particulièrement sur les enfants. Ce choix est dans le but d'amplifier et de dramatiser ce constat pour susciter chez les lecteurs le sentiment d'indignation et de les pousser à réagir afin de mettre fin à ce carnage.

- **Titre (4) : « Chaos de béton et de sang » (Voir annexe 4)**

La population de Ghaza fait face au malheur vécu. D'après ce titre, cette expression nominale renvoie à la violence urbaine, la discrimination et la corruption. En employant ces mots puissants comme « **chaos** », « **sang** », l'auteur vise à dramatiser cet événement en provoquant de la crainte et de la peur chez le lecteur pour le pousser à réagir face à cette barbarie.

- **Titre (5) : « Il y a sur cette terre, ce qui mérite la vie » (Voir annexe 5)**

L'usage de ce titre fait référence à la question de l'identité palestinienne et à la lutte pour l'autodétermination du peuple palestinien. En lisant ce titre, nous interprétons la coexistence de deux entités distinctes, Israël et Palestine sur le même territoire, créant un conflit territorial et politique complexe. D'ailleurs, ce titre montre la situation désespérée à Ghaza.

- **Titre (6) : « Ghaza, héroïque résistance ! » (Voir annexe 6)**

Ce titre évoque des valeurs symboliques qui se traduisent par « **l'héroïsme** » et la « **résistance** » des palestiniens face à l'ennemi sioniste malgré leurs conditions difficiles et limitées. En effet, cette expression qui se termine par un point d'exclamation (!), souligne le courage du peuple palestinien et son engagement pour sa liberté, ainsi que sa résilience incroyable contre l'armée israélienne qui est plus puissante. Le point d'exclamation exprime le sentiment de l'auteur du commentaire.

- **Titre (7) : « La faim comme arme de guerre » (Voir annexe 7)**

L'auteur dans cet intitulé montre la situation désespérée à Ghaza, où la famine menace la population palestinienne. Dans ce cas, l'auteur établit une comparaison qui se distingue dans le mot « **faim** » qui est comparé à une « **arme de guerre** ». Ce titre souligne la sauvagerie d'Israël qui utilise la famine comme arme de guerre, tout en bloquant l'accès à la nourriture et en interdisant l'aide humanitaire.

- **Titre (8) : « Dollars US pour Tel-Aviv, bombes sur Ghaza » (Voir annexe 8)**

L'auteur dans ce titre évoque deux oppositions : « **dollars US ≠ bombes** » et « **Tel-Aviv ≠ Ghaza** ». L'utilisation de ces deux oppositions vise à montrer l'injustice et le soutien inconditionnel des États-Unis pour Israël, ce qui permet à ce dernier de continuer sa sauvagerie contre les Palestiniens. L'objectif du journaliste en évoquant ces oppositions, est de montrer cette injustice marquée à l'égard des palestiniens pour toucher les émotions de ses lecteurs afin de les pousser à réagir.

- **Titre (9) : « Israël : Etat voyou » (Voir annexe 9)**

L'usage de ce titre sert à qualifier Israël comme un Etat qui agit de manière illégale, immorale et dangereuse, en violant les normes internationales et les droits de l'homme, tout en s'appuyant sur l'adjectif « **voyou** ». Par ailleurs, ce titre souligne une dénonciation qui a pour objectif de critiquer la politique d'Israël et ses actions, en l'accusant d'utiliser la violence et la manipulation pour atteindre ses objectifs.

- **Titre (10) : « 40 000 morts ! » (Voir annexe 10)**

Ce titre constitué d'un chiffre « **40 000** » évoquant le nombre de morts, suivi d'un point d'exclamation (!), est choisi pour montrer l'ampleur de la tragédie. Ce chiffre qui détermine un nombre très élevé de morts, est utilisé comme un titre dans le but d'amplifier, de dramatiser et d'attirer l'attention des lecteurs, ainsi que de susciter chez eux le sentiment de colère et d'indignation pour les pousser à réagir et mettre fin à cette guerre.

2. Les champs lexicaux dominants

- **Champ lexical de la guerre (Voir annexes 2, 3, 5 et 6)**

L'auteur fait appel au champ lexical de la guerre pour mettre en lumière l'impact de cette guerre sur le peuple palestinien et montrer leurs souffrances. Pour ce faire, il utilise un lexique péjoratif qui se compose de plusieurs termes qui renvoient au sujet de la guerre comme : « *bombes, attaque, massacres, bombardements, phosphore blanc, victimes, souffrances, peur, terreur, génocidaire, blocus, blessés, terrorisme, crimes etc.* ».

- **Champ lexical de la résistance (Voir annexes 6 et 1)**

Pour décrire la résistance et la résilience du peuple palestinien face à l'ennemi, l'auteur fait appel à un lexique mélioratif qui décrit le courage et l'héroïsme des palestiniens. L'auteur utilise différents termes comme « *résistance héroïque, combattants palestiniens, RPG, victoire, éliminer, détruire, réactions guerrières, offensive spectaculaire, palestiniens capables, dignité palestinienne, etc.* ».

- **Champ lexical de la souffrance (Voir annexes 4,8, 9 et 10)**

Le journaliste emploie un lexique péjoratif chargé émotionnellement dans le but de souligner les souffrances que subissent les palestiniens à Ghaza face à l'armée israélienne. Ce lexique se distingue dans l'usage des termes suivants : « *la brutalité meurtrière, assassinat, calvaire, l'hystérie exterminatrice, boucher de Ghaza, 40 000 morts, invasion, arrogance, condamner, compassion, visages monstrueux, chaos, sang, tragédie, etc.* ».

- **Champ lexical de la famine (Voir annexe 7)**

Pour montrer la politique envisagée par Israël et la famine qui menace la population palestinienne, l'auteur fait recours au champ lexical de la famine pour dénoncer cette action, en employant un lexique péjoratif, dans le but de décrire la situation catastrophique des palestiniens comme : « *mourir de faim, malnutrition, famine, affamer, aide alimentaire, survivre à la faim, etc.* ».

II. Les types d'arguments

Dans cette partie, nous allons identifier les différents types d'arguments avancés par les journalistes dans le but de convaincre l'auditoire, en se référant aux typologies d'arguments abordées dans le chapitre théorique.

1. Argument d'autorité

Le premier type d'arguments que nous avons retenu dans ces commentaires consiste dans l'argument d'autorité. En effet, pour prouver la validité des informations présentées et renforcer ses propos aux yeux de ses lecteurs, l'auteur cite plusieurs autorités politiques et scientifiques que nous allons aborder dans les passages suivants :

- a) « (...) ce 7 octobre , un jour noir pour Israël, selon l'aveu même de Benyamin Netanyahu ». (Voir annexe 1).
- b) « Des études menés par des organisations humanitaires ont révélé qu'un grand nombre d'entre eux (enfants) ont assisté à la mort d'un frère, d'un parent(...) ». (Voir annexe 3).
- c) « Des spécialistes de santé mentale ont révélé que (...) des situations peuvent aussi laisser des séquelles persistantes si elles durent dans le temps ». (Voir annexe 3).
- d) « Nous n'avons jamais été aussi proche d'un accord ». (Voir annexe 10).
- e) « (...) suite à l'activisme des dirigeants des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar, suivi par celui de trois dirigeants européens (...), tous appelant à la paix à Ghaza ». (Voir annexe 10).
- f) « Nous étions incapables de secourir les survivants et les blessés , comment voulez-vous qu'on puisse se consacrer à dégager les morts ». (Voir annexe 4).

Dans le passage (a), l'auteur cite les propos d'une autorité politique qui est le chef du gouvernement israélien, suite à sa déclaration après l'offensive du Hamas. L'objectif de l'auteur en rapportant ces propos est de montrer explicitement le choc d'Israël et sa défaite face à l'offensive palestinienne.

Par ailleurs, l'auteur s'appuie sur des autorités scientifiques comme dans les passages (b et c). Dans ces deux passages, le journaliste évoque des organisations humaines et des spécialistes de santé, dans le but de souligner l'impact psychologique de la guerre israélienne

sur les enfants, mais surtout de convaincre ses lecteurs de la gravité et l'urgence de la situation.

D'autres autorités politiques citées notamment par l'auteur dans les passages (d et e). Dans le passage (d), l'auteur s'appuie sur les propos du président des États-Unis Joe Biden pour montrer les efforts déployés en vue de mettre fin à cette guerre et l'échec des États-Unis pour établir un cessez-le-feu.

De plus, l'auteur dans le passage (e), cite plusieurs autorités qui sont les dirigeants des différents pays, pour indiquer leurs rôles et leurs intérêts afin de stopper ce carnage et d'instaurer la paix.

Enfin, le journaliste reprend dans le passage (f) les propos de Mahmoud Bassam qui est le porte-parole des services de secours, afin de montrer la situation chaotique et la souffrance que subissent les palestiniens, ainsi que les services chargés du secours et de la santé suite au nombre important de blessés et de morts. En reprenant ce discours, l'auteur met l'accent sur l'urgence et la gravité de la situation. Cela, lui permet de toucher ses lecteurs et de les convaincre à réagir pour mettre fin à cette tragédie humanitaire.

2. Argument par comparaison (par analogie)

Le deuxième type d'arguments employé dans ces commentaires est l'argument par comparaison. Autrement dit, l'argument par analogie sur lequel l'auteur s'appuie dans les passages ci-dessous sur une comparaison avec d'autres réalités qui existaient auparavant.

- a) « *Ainsi Ghaza est devenue une prison à ciel ouvert où personne ne peut fuir des massacres* ». (Voir annexe 3).
- b) « (...) *rassurer l'opinion publique israélienne qui doit revivre aujourd'hui un syndrome similaire à celui enduré, il y a un demi-siècle exactement, lors de la guerre d'octobre 1973* ». (Voir annexe 1).
- c) « (...) *la guerre génocidaire que mène Israël contre le peuple palestinien se révèle comme l'une des plus dévastatrices du XXIe siècle* ». (Voir annexe 10).
- d) « *L'histoire le montre aisément, ne serait-ce que depuis un siècle, Hiroshima et Nagasaki au Japon rasés par la bombe atomique, le Sud-Est asiatique au Vietnam notamment, bombardé par le Napalm (...)* ». (Voir annexe 8).

- e) « *C'est cet esprit de résistance, ayant marqué des générations de palestiniens* ».
(Voir annexe 5).

D'abord, l'argument par comparaison se manifeste fortement dans le passage (a), tout en comparant la ville de Ghaza à la prison. Cette comparaison sert à mettre en lumière la souffrance du peuple palestinien face à l'enfermement total de Ghaza par les Israéliens.

Une autre analogie est employée dans le passage (b), où l'auteur établit une comparaison entre deux réalités qui se ressemblent. La première réalité consiste dans la situation actuelle qui définit la guerre de Ghaza face à Israël, tandis que la seconde est la guerre d'octobre 1973. Cette comparaison est établie en fonction des ressemblances qui existent entre ces deux guerres, qui se distinguent dans les massacres et les souffrances qu'elles engendrent.

Dans le même propos que celui de précédent, le passage (c) marque aussi un argument par comparaison, tout en comparant la guerre de Ghaza aux autres conflits du XXI^e siècle, en raison de l'ampleur tragique de cette guerre qui est considérée comme l'une des plus dévastatrices et des plus meurtrières avec plus de 40 000 morts.

Un autre argument par analogie est mobilisé aussi dans le passage (d). Dans ce cas, le journaliste évoque plusieurs réalités et les met en parallèle avec la guerre de Ghaza, suite aux similitudes qu'elles partagent, tout en citant Hiroshima et Nagasaki qui sont rasés par la bombe atomique et le Sud-Est asiatique qui est bombardé par le Napalm, ainsi que d'autres situations pareilles.

Cependant, dans le dernier passage (e), l'auteur compare la génération palestinienne actuelle aux autres générations précédentes pour mettre en relief le même esprit de résistance partagé entre toute ces générations.

3. Argument par la cause (causal)

Un autre type d'arguments se manifeste dans ces commentaires. Il s'agit de l'argument par la cause (causal). Dans ces trois passages qui suivent, nous allons distinguer les différents liens de causalité sur lesquels s'appuie l'auteur pour réussir son argumentation.

- a) « (...) *le fait de vivre continuellement dans la peur peut nuire irréversiblement à leur développement psychologique* ». (Voir annexe 3).

- b) « *Ils ne peuvent même pas recevoir des soins de santé mentale ni de traitement, en raison du blocus imposé. Ils deviennent vulnérables* ». (Voir annexe 3).
- c) « (...) *la décision prise par le Congrès américain d'octroyer à Israël la somme de 26 milliards de dollars (...). Le premier ministre israélien est donc définitivement persuadé que les États-Unis fondamentalement derrière lui* ». (Voir annexe 8).

D'abord, en lisant le passage (a), nous remarquons que l'auteur met en avant la cause des troubles psychologiques que peuvent avoir les enfants de Ghaza, qui consiste dans la peur vécue par ces enfants quotidiennement. Ce lien de causalité permet à l'auteur de structurer une argumentation logique pour convaincre ses lecteurs.

Dans le même sujet, le journaliste montre dans le passage (b) que ces enfants deviennent vulnérables à cause du blocus imposé par Israël aux palestiniens, ce qui empêche ces enfants de recevoir les soins nécessaires et les traitements dont ils ont besoin.

Aussi, dans le passage (c), le journaliste établit une argumentation en insistant sur la cause qui permet à Israël de continuer et de poursuivre sa barbarie et sa violence contre les palestiniens, qui consiste dans le soutien des États-Unis pour Israël à travers les aides financières octroyées à ce dernier. Cela, permet à l'auteur de montrer à la fois la sauvagerie de l'armée israélienne et de critiquer la complicité indirecte des États-Unis dans ces crimes de guerre.

4. Argument par l'effet (pragmatique)

A l'inverse de l'argument précédent, l'argument par l'effet (pragmatique) qui se distingue dans les deux passages suivants, se basent principalement sur les conséquences.

- a) « *En conséquent des horreurs qu'ils sont en train de vivre, la majorité des enfants de Ghaza souffrent de troubles psychologiques* ». (Voir annexe 3).
- b) « (...) *le Moyen-Orient se retrouve au seuil d'un conflit autrement plus dévastateur. Seul un accord de cessez-le-feu permettra d'éviter l'embrasement* ». (Voir annexe 10).

Dans le passage (a), le journaliste met en relief la souffrance des enfants palestiniens. En effet, l'auteur dans ce passage traite aussi des liens de causalité. Mais, au lieu de

s'intéresser aux causes proprement dites, il regarde du côté des conséquences, tout en démontrant que les horreurs que vivent les enfants de Ghaza ont eu pour effet de provoquer chez eux des troubles psychologiques.

Cependant, dans le passage (b), le journaliste donne une vision du futur, en exposant les conséquences et les risques de cette guerre dans le cas où un cessez-le-feu immédiat n'est pas établi, ce qui provoque la déstabilisation de toute la région (le Moyen-Orient).

En revanche, en utilisant ce type d'arguments, l'auteur vise à renforcer l'idée et l'appel à un cessez-le-feu immédiat et la nécessité de mettre fin à cette guerre dévastatrice et meurtrière pour éviter d'autres massacres.

5. Argument a contrario (d'opposition)

L'argument a contrario est aussi présent dans ces commentaires dans trois passages, où l'auteur met en opposition plusieurs expressions, ainsi que différentes pensées.

- a) « *Ils combattent pour la patrie et pour la liberté, à la différence de leurs adversaires, sans idéal, souvent des réservistes ramenés de force, quelquefois des mercenaires appâtés par le gain* ». (Voir annexe 6).
- b) « *Aucun leader n'a été capturé alors que nombre d'officiers supérieurs ont été abattus* ». (Voir annexe 6).
- c) « *Dollars US pour Tel-Aviv, bombes sur Ghaza* ». (Voir annexe 8).

L'auteur dans le passage (a), rapporte deux faits contradictoires. D'une part, les combattants palestiniens qui défendent leurs droits et combattent pour leur liberté. D'autre part, les soldats israéliens qui sont considérés comme des réservistes et des mercenaires qui combattent pour leurs intérêts matériels. En utilisant ce type d'arguments, l'auteur prend position en faveur des palestiniens et vise à justifier la légitimité de leur résistance, tout en louant les combattants palestiniens et en critiquant les soldats israéliens.

Par ailleurs, le passage (b) comporte deux oppositions qui se constituent dans la différence que distingue l'auteur entre les responsables militaires palestiniens et leurs adversaires israéliens, en précisant qu'aucun responsable palestinien n'a été intercepté pendant cette guerre, a contrario plusieurs responsables israéliens ont été tués.

De plus, pour désigner une injustice envers les palestiniens, l'auteur utilise un argument a contrario, qui constitue à la fois le titre du commentaire. A travers le passage (c), le journaliste critique le soutien des États-Unis pour Israël. Ce soutien qui permet à Israël de continuer sa barbarie contre le peuple palestinien. Pour ce faire, l'auteur met en opposition deux expressions : « dollars US pour Tel-Aviv » qui fait référence au soutien américain pour Israël en lui octroyant des aides financières, et « bombes sur Ghaza » qui se réfère à la souffrance et à la mort des palestiniens.

6. Argument par les faits (factuel)

Dans ce type d'arguments, l'auteur s'appuie sur l'interprétation des faits. Pour renforcer son discours, le journaliste fait recours dans les passages suivants à des données bien définies, en citant des chiffres et des statistiques précises et vérifiables.

- a) « *Des milliers d'enfants, 40% de la population de Ghaza ayant moins de 15 ans subissent des traumatismes de cette barbarie* ». (Voir annexe 3).
- b) « (...) *cette guerre d'extermination ethnique ayant fait plus de 11 000 morts, dont près de la moitié sont des enfants* ». (Voir annexe 3).
- c) « (...) *consiste à se voiler les yeux devant l'effacement total de la ville de Ghaza, ses 21 000 morts, les deux tiers de femmes et des enfants, ses 60 000 morts, des traumatismes psychologiques infinis* ». (Voir annexe 6).
- d) « *40 000 morts !* ». (Voir annexe 10).
- e) « (...) *la destruction de plus de 70% des infrastructures* ». (Voir annexe 8).
- f) « *Six mille morts, dont 1 000 enfants, 20 000 blessés, des centaines d'habitations détruites* ». (Voir annexe 2).

A travers les passages (a, b, c, d, e, f), l'auteur rapporte des faits pour décrire l'impact de la guerre d'Israël sur les palestiniens, particulièrement sur les enfants, tout en précisant que les victimes principales dans cette guerre sont les enfants. Pour ce faire, le journaliste s'appuie sur des chiffres et des statistiques comme « *des milliers d'enfants, 40% de la population, moins de 15 ans, 11 000 morts, 21 000 morts, 60 000 morts, 1 000 enfants, 20 000 blessés, etc.* ».

De plus, l'auteur décrit aussi les conséquences matérielles de cette guerre, en interprétant plusieurs faits comme « *l'effacement total de la ville de Ghaza, la destruction de 70% des infrastructures, des centaines d'habitations détruites, etc.* ». En énumérant ces statistiques et en indiquant ces chiffres importants de morts et de blessés, l'auteur met l'accent sur les répercussions de cette guerre qui ne trouve pas encore sa fin, et souligne les souffrances vécues par les palestiniens, afin de mettre en relief la sauvagerie et la barbarie d'Israël.

En indiquant ces chiffres vérifiables et ces données précises, le journaliste renforce son argumentation en donnant du poids aux informations présentées, et rend son discours plus crédible aux yeux de ses lecteurs. Cela permet de convaincre ses lecteurs et les faire adhérer à sa position.

7. Argument de cadrage

Les arguments recensés ci-dessous sont les arguments de cadrage que l'auteur exploite pour cadrer et présenter l'événement, en s'appuyant sur une description argumentative bien orientée.

- a) « *Les capitales occidentales découvrent avec stupeur, que les palestiniens restent encore capables de réactions guerrières en portant l'action militaires sur des territoires censément pacifiés par la toute-puissance israélienne* ». (Voir annexe 1).
- b) « (...) *des HLM survolent des clôtures isolant la bande de Ghaza, des engins de travaux publics au vol forçant le passage et des pick-up chargés d'hommes armés se portant à l'assaut des colonies israéliennes et des sections blindées qui les protègent* ». (Voir annexe 1).
- c) « *Avec des simples RPG, de minuscules mortiers et de bonnes vieilles kalachnikovs (...) ils surgissent de nulle part, de leurs tunnels patiemment bâtis ou d'entre les dalles effondrées des habitations ghazaouies bombardées sans relâche. Ils évoluent sans tenue de combat, poitrines découvertes souvent pieds nus* ». (Voir annexe 6).

Le cadrage dans le passage (a) se distingue dans la représentation que fait l'auteur pour décrire le choc et l'effet surprise des pays occidentaux devant l'opération militaire

dirigée par les palestiniens, qui a ciblé les territoires israéliens qui sont pacifiés par une grande puissance militaire. En effet, pour réussir la représentation et la description de ce choc, le journaliste emploie le substantif « stupeur » qui signifie l'étonnement, et l'expression « les palestiniens restent encore capables de réactions guerrières » pour décrire les capacités des palestiniens dans cette guerre. En s'appuyant sur cette description, l'auteur met en lumière la résistance palestinienne, plus particulièrement le courage des combattants palestiniens.

A travers les passages (b et c), le journaliste vise à attirer l'attention de ses lecteurs, tout en cadrant la guerre de Ghaza, mais sous un angle particulier. Pour ce faire, l'auteur se base sur une description bien orientée, qui consiste à majorer certains aspects et minorer d'autres. Autrement dit, une description qui donne plus d'importance pour certains aspects et laisse les autres de côté. Dans le cas de ces deux passages, l'auteur cadre cet événement pour majorer le côté palestinien et minorer le côté israélien. Cela, se distingue dans l'absence de description du côté israélien et l'emploi de plusieurs expressions qui favorisent et qui décrivent le courage des combattants palestiniens malgré leurs conditions difficiles et l'absence de moyens, comme : « *des HLM qui survolent des clôtures isolant la bande de Ghaza, des engins des travaux publics au vol forçant le passage, des pick-up chargés d'hommes armés (...), simples RPG, minuscules mortiers, bonnes vieilles kalachnikovs, etc.* ».

Enfin, ce cadrage du réel permet au journaliste de présenter l'événement en question selon le point de vue qu'il soutient, à travers une description argumentative bien orientée, en vue d'accroître l'adhésion des lecteurs à son point de vue.

8. Argument de communauté (par les valeurs)

Le dernier type d'arguments que nous avons relevé dans ces commentaires est l'argument de communauté. Autrement dit, l'argument par les valeurs, qui se manifeste à travers les valeurs évoquées dans les passages ci-dessous.

a) « *Il combattent pour la patrie et pour la liberté* ». (Voir annexe 6).

b) « *Solitude et dignité palestiniennes* ». (Voir annexe 1).

L'auteur dans ces deux passages utilise l'argument de communauté. En effet, dans le passage (a), le journaliste évoque deux valeurs qui se distinguent dans « la patrie » et « la liberté ». Par ailleurs, ces deux termes exploités dans cet argument, indiquent un raisonnement fondé sur des valeurs communes, universellement partagées. En revanche, l'apparition de ces deux termes dans ce passage, vise à bien cadrer l'événement traité, tout en portant une force d'incitation. A travers le recours à ces valeurs, le journaliste vise aussi à justifier la légitimité de la résistance palestinienne, du fait que ces combattants défendent des valeurs nobles qui se distinguent dans le droit à la liberté et à la libération de la patrie.

En outre, le passage (b) qui constitue le titre d'un commentaire, évoque aussi d'autres valeurs. D'une part, « la solitude » qui souligne l'isolement des palestiniens dans cette guerre. En effet, ce terme est utilisé pour mettre en relief la souffrance des palestiniens qui sont abandonnés par le monde entier, mais surtout d'inciter à l'action tout en soutenant le peuple palestinien. D'autre part, « la dignité » qui se réfère à la résistance du peuple palestinien qui défend ses droits et sa liberté malgré ses conditions difficiles.

En conclusion, le journaliste fait recours à ce type d'arguments dans le but de renforcer son argumentation et de donner plus du poids à ses propos. En évoquant des valeurs communes et partagées, qui portent une force d'incitation puissante, l'auteur vise à toucher le maximum de ses lecteurs afin de les convaincre et les inciter à l'action.

III. Les stratégies argumentatives et les figures de style

1. Les stratégies argumentatives

Cette partie sera consacrée à l'analyse des différentes stratégies argumentatives mises en œuvre dans ces commentaires. En effet, la première stratégie qui consiste à soutenir une thèse en déployant des arguments, nous l'avons déjà abordé dans l'analyse des types d'arguments.

1.1. Le raisonnement par analogie

L'une des stratégies argumentatives déployées dans ces commentaires est le raisonnement par analogie. Cette stratégie se manifeste dans les passages suivants :

- a) « (...) la guerre génocidaire que mène Israël contre le peuple palestinien se relève comme l'une des plus dévastatrices du XXI^e siècle ». (Voir annexe 10)

- b) « *L'histoire le montre aisément, ne serait-ce que depuis un siècle, Hiroshima et Nagasaki au Japon rasés par la bombe atomique, le Sud-Est asiatique au Vietnam notamment, bombardé par le Napalm (...)* ». (Voir annexe 8).
- c) « *(...) rassurer l'opinion publique israélienne qui doit revivre aujourd'hui un syndrome similaire à celui enduré, il y a un demi-siècle exactement, lors de la guerre d'octobre 1973* ». (Voir annexe 1).

A travers ces trois passages, l'auteur s'appuie sur une comparaison avec d'autres réalités qui existaient auparavant. D'ailleurs, dans le passage (a), l'auteur établit une comparaison entre la guerre de Ghaza et les autres guerres du XXI^e siècle. Cette comparaison est établie en se référant aux conséquences dévastatrices de cette guerre qui a atteint le nombre de 40 000 morts.

Cependant, le passage (b), souligne une comparaison entre plusieurs réalités qui se ressemblent. Le journaliste dans ce cas, compare la guerre de Ghaza à d'autres conflits à travers le monde, en citant Hiroshima et Nagasaki qui sont rasés par la bombe atomique, le Sud-Est asiatique bombardé par le Napalm, etc.

Par ailleurs, le passage (c), met en parallèle la guerre de Ghaza et la guerre d'octobre 1973, pour montrer la violence de cette guerre, en se référant aux massacres et aux souffrances qu'on rencontre dans les deux guerres.

1.2. L'ironie

Une autre stratégie argumentative est employée dans ces commentaires. Cette stratégie qui se traduit par l'usage de l'ironie se manifeste à travers les passages suivants :

- a) « *Présentés comme des militaires d'élite, ils se sont révélés incapables de la moindre victoire militaire* ». (Voir annexe 6)
- b) « *(...) leurs valeurs qu'ils présentent comme universalistes et démocratiques* ». (Voir annexe 8)

A travers le passage (a), le journaliste recourt à l'ironie en s'appuyant sur le terme « élite », dans le but de critiquer l'armée israélienne connue par sa force militaire puissante, en se moquant de son inefficacité face aux combattants du Hamas les moins équipés. En

utilisant cette ironie, l'auteur établit une sorte de critique implicite pour faire réfléchir ses lecteurs et les convaincre.

Ainsi, dans le passage (b), le journaliste utilise l'ironie pour dénoncer et critiquer les États-Unis qui prétendent être des démocrates défendant les droits de l'homme, mais qui soutiennent Israël dans sa guerre. Par ailleurs, à travers cette ironie, l'auteur met en lumière la complicité indirecte des États-Unis dans cette guerre et sa participation aux génocides et aux souffrances des palestiniens.

1.3. L'ethos

L'ethos qui se manifeste à travers l'image que projette le locuteur de lui-même dans son discours, est l'une des stratégies argumentatives mobilisées par les auteurs de ces commentaires, afin de convaincre les lecteurs de la crédibilité et de la validité des informations présentées. Parmi les images projetées dans ces commentaires, nous relevons ce qui suit :

- **L'ethos du commentateur instruit, compétent et bien informé (Voir annexes 3, 8, 10)**

A travers les différents commentaires, l'auteur dégage de lui l'image de la personne instruite et bien informée dans plusieurs domaines. Par ailleurs, en employant un vocabulaire spécialisé comme « *la table des négociations, les pourparlers, délégation, accord de paix, droit de veto, cessez-le-feu, l'ONU, résolution, Conseil de sécurité, etc* », le journaliste montre ses connaissances et ses compétences dans le domaine politique, dans le but de donner du poids à son argument et convaincre ses lecteurs. Ainsi, en recourant aux avis des spécialistes et en évoquant des expressions qui relèvent du domaine de la santé comme « *les séquelles psychologiques, trouble de stress post-traumatique (TSPT), dépression, etc* », le locuteur prouve sa compétence et sa maîtrise dans le domaine médical et psychologique. En outre, en comparant la guerre de Ghaza à d'autres guerres passées tel que « *Hiroshima et Nagasaki au Japon, le Sud-Est asiatique au Vietnam* » et celles du XXI^e siècle, l'auteur révèle aux yeux de ses lecteurs ses connaissances et son savoir dans le domaine de l'histoire.

- **L’ethos de locuteur pacificateur, soucieux des palestiniens et défenseur des droits humains et de la justice (Voir annexe 10)**

Cet ethos se manifeste à travers le choix des différentes expressions telles que : « *ça suffit !, appelant à la paix, etc* », ainsi que dans des passages comme : « *le monde ne peut pas continuer laisser Netanyahu en le regardant exterminer les palestiniens* », « *stopper l’hystérie exterminatrice israélienne* » et « *forcer Netanyahu à signer l’accord de paix* ». En évoquant ces passages, l’auteur montre son engagement pour la paix, son souci des palestiniens et sa défense pour les droits de l’homme et de la justice. Cela, lui permet de persuader ses lecteurs afin de les pousser à réagir pour arrêter les souffrances du peuple palestinien et retrouver la paix.

- **L’ethos de la personne logique et raisonnable (Voir annexe 10)**

Pour dégager l’image de la personne logique et raisonnable, l’auteur suit un raisonnement logique qui se manifeste à travers le passage suivant : « *(...) le Moyen-Orient se retrouve au seuil d’un conflit autrement dévastateur. Seul un accord de cessez-le-feu permettra d’éviter l’embrasement* ». Dans ce cas, le journaliste donne une vision du futur en exposant les conséquences de cette guerre, et en insistant sur le fait que si un cessez-le-feu n’est pas établi, cela peut provoquer la déstabilisation de toute la région qui est le Moyen-Orient. En s’appuyant sur ce type de raisonnement qui se base sur la logique, l’auteur renforce son argumentation et fait réfléchir ses lecteurs sur les conséquences de cette guerre, pour les convaincre et les inciter à l’action.

- **L’ethos de locuteur optimiste (voir annexe 10)**

En s’appuyant sur la métaphore suivante : « *le soleil de la paix se lève enfin sur la Palestine* », l’auteur dégage de lui l’image d’un optimiste qui souhaite la paix pour les palestiniens malgré la situation difficile et complexe de cette guerre. En dégageant cet ethos, le journaliste exprime son espoir pour un avenir meilleur aux palestiniens, afin de convaincre ses lecteurs de la nécessité de garder toujours l’espoir et de ne pas désespérer.

Par le recours à cette stratégie de l’ethos, l’auteur donne plus du poids à son argumentation, tout en créant une bonne impression auprès de ses lecteurs, dans le but de les convaincre de la validité et de la crédibilité de ses informations et d’accroître leurs adhésions.

1.4. Le pathos

Le pathos qui consiste en une stratégie argumentative qui relève du triangle rhétorique d'Aristote, et qui s'appuie essentiellement sur les sentiments et les émotions, se manifeste fortement dans ces commentaires.

- **Le pathos de tristesse, de la peur et d'inquiétude (Voir annexe 2, 3)**

Ce pathos est produit à travers les passages suivants :

- a) « *C'est le triste destin de cette enfance* ». (Voir annexe 3)
- b) « (...) *les effets de la peur et de la terreur* ». (Voir annexe 3)
- c) « *Le cynisme et horreur absolue* ». (Voir annexe 2)

Pour produire ce sentiment de tristesse, de la peur et d'inquiétude, le locuteur s'appuie sur les subjectivèmes évaluatifs axiologiques « triste » et « absolue » ainsi que les substantifs « peur », « terreur » et « horreur ». En s'appuyant sur ces subjectivèmes et ces substantifs, le locuteur tente de produire chez ses lecteurs les mêmes sentiments de tristesse et d'inquiétude pour les convaincre et les inciter à l'action.

- **Le pathos de danger et de la souffrance (Voir annexes 1,3,6)**

Ce pathos se manifeste dans les passages ci-dessous :

- a) « *Les enfants sont toujours les principales victimes* » (Voir annexe 3)
- b) « (...) *cette enfance qui a connu toutes les souffrances et le traumatismes (...)* » (Voir annexe 3)
- c) « (...) *des traumatismes psychologiques infinis* ». (Voir annexe 6)
- d) « (...) *consiste à se voiler les yeux devant l'effacement total de la ville de Ghaza* » (Voir annexe 6)
- e) « (...) *promettre l'enfer aux palestiniens* ». (Voir annexe 1)
- f) « (...) *la majorité des enfants de Ghaza souffrent de troubles psychologiques* ». (Voir annexe 3)
- g) « (...) *subissent des traumatismes de cette barbarie* » (Voir annexe 3)

Ce pathos de danger et de la souffrance est produit à travers l'emploi de plusieurs substantifs comme : « *victimes, traumatismes, souffrances, effacement, l'enfer, troubles, barbarie, etc* », et le recours aux subjectivèmes évaluatifs axiologiques à savoirs « *infinis, total* », ainsi que les verbes « *subissent, souffrent* ». En évoquant ce lexique chargé émotionnellement, l'auteur tente de toucher les sentiments de ses lecteurs, en produisant chez eux une forte réaction émotionnelle dans le but de les convaincre de la gravité de la situation des palestiniens et de la nécessité d'une solution immédiate.

- **Le pathos d'indignation et de la colère (Voir annexes 8, 10)**

Ce pathos apparaît dans les passages suivants :

- a) « *Ça suffit !* » (Voir annexe 10)
- b) « (...) *coût humain terrifiant de la guerre à Ghaza, qui est de 34 000 morts, dont les deux tiers sont des femmes et des enfants, 60 000 blessés et la destruction totale de 70% des infrastructures* ». (Voir annexe 8)
- c) « *40 000 morts !* » (Voir annexe 10)

Pour susciter chez les lecteurs le sentiment d'indignation et de la colère, le journaliste recourt aux deux phrases exclamatives « *ça suffit !* » et « *40 000 morts !* ». Par ailleurs, en indiquant des chiffres importants et des statistiques comme « *34 000, 60 000, 70%* » et en employant les substantifs « *morts, blessés, destructions* », et le subjectivème évaluatif axiologique « *terrifiant* », le locuteur met en lumière la situation insupportable des palestiniens. Cela lui permet d'influencer ses lecteurs en suscitant et en provoquant chez eux les mêmes sentiments de colère et d'indignation, afin d'accroître leurs adhésions et les convaincre à réagir.

- **Le pathos de défi et d'héroïsme (Voir annexe 6)**

Ce pathos de défi et d'héroïsme se manifeste dans les passages ci-dessous :

- a) « *Ghaza, héroïque résistance !* ». (Voir annexe 6)
- b) « (...) *scènes incroyables de combattants palestiniens détruire d'imposants chars israéliens* ». (Voir annexe 6)

En s'appuyant sur les subjectivèmes évaluatifs axiologiques « héroïque » et « incroyables » et sur les substantifs « résistance » et « scènes », ainsi que sur le verbe « détruire » et l'exclamation (!), l'auteur tente de produire chez ses lecteurs les mêmes sentiments pour les convaincre à soutenir la lutte du peuple palestinien pour sa liberté, tout en décrivant son héroïsme et sa résilience face à Israël.

En s'appuyant sur cette stratégie du pathos, l'auteur vise à éveiller et émouvoir les sentiments des lecteurs et susciter chez eux les mêmes réactions émotionnelles pour les convaincre et les faire adhérer à sa thèse.

1.5. Le logos

Le logos qui s'appuie sur la logique et la raison, se présente aussi dans ces commentaires à travers les passages suivants :

- a) « *Le premier ministre israélien est donc définitivement persuadé que les États-Unis sont fondamentalement derrière lui* » (Voir annexe 8)
- b) « *Le génocide pourra se poursuivre sous la nouvelle pluie de dollars* » (Voir annexe 8)
- c) « *Il y a sur cette terre, ce qui mérite la vie* » (Voir annexe 5)

La stratégie de l'usage du logos est mise en œuvre dans ces trois passages, à travers les deux formes de l'implicite présentées dans chaque énoncé. En effet, le présupposé se manifeste dans le passage (a), à travers l'expression « *les États-Unis sont fondamentalement derrière lui* ». En utilisant cette expression, l'auteur met en évidence le soutien des États-Unis pour Israël. Tandis que, le sous-entendu consiste dans le reproche et la critique des États-Unis, tout en dénonçant son soutien pour Israël.

Par ailleurs, dans le passage (b), le journaliste recourt à l'expression « *la nouvelle pluie de dollars* » qui forme le présupposé, pour décrire et faire apparaître à ses lecteurs les aides financières énormes octroyées par les États-Unis pour Israël et son soutien inconditionnel pour ce dernier. Cela, sous-entend que le journaliste critique cette politique envisagée par les États-Unis, en l'accusant de la complicité aux génocides.

Enfin, en s'appuyant dans le passage (c) sur l'expression « *ce qui mérite la vie* », cela laisse supposer que les palestiniens sont tués sans pitié par Israël. Or, le sous-entendu se

manifeste dans cet énoncé à travers le reproche et la critique de la sauvagerie d'Israël, ainsi que la demande pour arrêter ce génocide et laisser les palestiniens vivre dans la paix.

Par le recours à cette stratégie du logos, l'auteur vise à renforcer son argumentation, en donnant plus d'importance à la dimension logique de son discours, tout en s'appuyant sur la raison et logique.

2. Les figures de style

Dans cette dernière partie, nous allons nous intéresser aux différentes figures de style employées dans ces commentaires, avec pour objectif de montrer le degré d'implication des différents journalistes dans leurs écrits.

2.1. L'hyperbole

La première figure employée dans ces commentaires est l'hyperbole. En effet, l'usage de cette figure se manifeste à travers l'exagération dans la description des circonstances de cette guerre, comme dans les passages suivants :

- a) « (...) *les séquelles psychologiques profondes seront très dures à supporter pendant toute leur vie* ». (Voir annexe 3)
- b) « *Ils sont les victimes directes et les témoins des atrocités commises depuis des années contre les palestiniens* ». (Voir annexe 3)
- c) « (...) *plus de 11 000 morts* ». (Voir annexe 3)
- d) « *Aujourd'hui la situation est plus que traumatisante* ». (Voir annexe 3)
- e) « (...) *l'effacement totale de la ville de Ghaza, 21 000 morts, les deux tiers de femmes et des enfants, 60 000 blessés, traumatismes psychologiques infinis* ». (Voir annexe 6)

En lisant les passages (a, b, c, d), nous remarquons que l'exagération dans la description des conséquences de la guerre d'Israël sur les enfants est bien présente, à travers l'amplification de cet événement. Par ailleurs, pour toucher les lecteurs et éveiller leurs sentiments, l'auteur fait recours à cette figure, tout en s'appuyant sur la stratégie de dramatisation. Cette stratégie consiste à mettre en relief la souffrance des enfants palestiniens, en amplifiant l'événement le plus que possible. Pour ce faire, le journaliste

exploite un vocabulaire fort et puissant, en utilisant des mots et des expressions chargés d'émotions comme « *séquelles psychologiques profondes, très dures à supporter, victimes directes, témoins des atrocités, plus de 11 000 morts, plus que traumatisante, etc* ».

L'hyperbole se présente aussi dans le passage (e). En énumérant les conséquences de cette guerre, et en employant des expressions comme « *effacement total, 21 000 morts, 60 000 blessés, traumatismes psychologiques infinis, etc* », l'auteur veut souligner la souffrance des palestiniens face à la barbarie israélienne, tout en amplifiant et en exagérant dans la description de ces faits. Cela, suscite chez le lecteur le sentiment d'indignation et de colère et le convaincre à réagir face à ce carnage.

2.2. La métaphore

La figure de la métaphore qui désigne une comparaison implicite sans marque de comparaison, est fortement présente dans plusieurs passages de ces commentaires.

- a) « *Ghaza est devenue une prison à ciel ouvert* ». (Voir annexe 3)

Dans ce passage, l'auteur compare la ville de Ghaza à la prison. Cette comparaison est établie en se référant à l'enfermement pratiqué par Israël sur les palestiniens. Cet enfermement qui a empêché toute mesure de secours et toute aide humanitaire d'accéder à l'intérieur de la ville de Ghaza. Par ailleurs, en utilisant cette métaphore, le journaliste veut mettre en évidence la souffrance que subissent les palestiniens en raison de l'isolement et de l'enfermement. Ce qui permet à l'auteur de convaincre le lecteur en suscitant chez lui le sentiment de la colère pour réagir face à cette situation catastrophique.

- b) « *Déluge d'Al Aqsa* » (Voir annexe 1)

- c) « *Déluge de roquette* » (Voir annexe 1)

Ces deux métaphores font référence à l'offensive du Hamas, caractérisée par une image de grande violence et une action militaire dévastatrice qui symbolise une attaque massive, tout en comparant cette offensive à un déluge. Ce choix est dans le but de montrer la violence de cette action militaire dirigée par les combattants palestiniens contre Israël.

d) « *Jour noir pour Israël* » (Voir annexe 1)

Cette métaphore reflète la gravité de l'attaque palestinienne du 7 octobre. En employant cette métaphore, l'auteur décrit la défaite israélienne face à l'offensive palestinienne, en comparant l'offensive du Hamas à un jour noir pour Israël en raison de la défaite essuyée par Israël.

e) « *Le boucher de Ghaza* » (Voir annexe 10)

Par le recours à cette métaphore, l'auteur veut déshumaniser le dirigeant israélien en le comparant à un boucher, afin de décrire sa sauvagerie et sa barbarie envers le peuple palestinien. L'emploi de cette figure permet au journaliste de toucher les sentiments de ses lecteurs pour les convaincre de la gravité et l'urgence de la situation des palestiniens afin de les pousser à réagir pour stopper cette tragédie.

f) « *Le soleil de la paix se lève enfin sur la Palestine* » (Voir annexe 10)

A travers cette métaphore, l'auteur compare la paix à un soleil qui se lève, en se référant à l'idée de la lumière qui pourrait illuminer le noir et l'obscurité dans laquelle vivent les palestiniens, et de leur donner l'espoir pour mettre fin à ce carnage et retrouver la paix à nouveau.

g) « (...) *la nouvelle pluie de dollars* » (Voir annexe 8)

Cette comparaison implicite employée par le journaliste, sert à mettre en lumière les aides financières énormes octroyées par les États-Unis à Israël et leur impact dans ce conflit, en comparant ces aides financières à une pluie de dollars, pour montrer cette grande somme d'argent bénéficiée par Israël.

2.3. La comparaison

Les journalistes utilisent aussi dans ces commentaires la comparaison. Les passages ci-dessous illustrent bien cette figure.

d) « (...) *la guerre génocidaire que mène Israël contre le peuple palestinien se relève comme l'une des plus dévastatrices du XXIe siècle* ». (Voir annexe 10)

Ce passage présente une comparaison entre deux situations ayant des similitudes. La première est la situation actuelle qui est la guerre d'Israël contre les palestiniens. Tandis que, la seconde consiste en une réalité ayant existé auparavant dans les guerres du XXI^e siècle. Autrement dit, l'auteur compare la guerre d'Israël aux guerres du XXI^e siècle, en se référant à leurs gravités et à leurs conséquences dévastatrices.

- e) « *Il y avait comme espérance qui soufflait sur la capitale qatarie telle une brise miraculeuse sous cette chaleur suffocante* » (Voir annexe 10)

A travers cette figure, l'auteur met en comparaison deux éléments. Une espérance qui est comparée à une brise, ce qui réfère à la légère et à la fraîcheur, en contraste avec la chaleur suffocante qui caractérise les conditions difficiles de cette guerre qui ne trouve pas encore sa fin. Par ailleurs, cette comparaison réfère à l'idée de l'espoir à un soulagement et à un retour à la paix, malgré la situation difficile et complexe.

2.4. L'antiphrase et l'ironie

L'ironie qui est considérée comme une critique implicite. Elle est employée dans les deux passages suivants :

- c) « *Présentés comme des militaires d'élite, ils se sont révélés incapables de la moindre victoire militaire* ». (Voir annexe 6)

En utilisant le terme « élite » qui dégage le sentiment de l'ironie, le journaliste vise à critiquer l'armée israélienne, en se moquant de son efficacité et de son incompétence face aux combattants palestiniens moins équipés. Par l'emploi de ce ton ironique, le commentateur prend position en faveur des Palestiniens.

- d) « (...) *leurs valeurs qu'ils présentent comme universalistes et démocratiques* » (Voir annexe 8)

A travers cette antiphrase, l'auteur recourt à l'ironie pour faire passer un message à ses lecteurs d'une manière implicite. En effet, dans ce message l'auteur dénonce les États-Unis, pays considéré comme étant un défenseur des droits humains, mais qui soutient Israël dans sa guerre génocidaire. Par cette ironie, le journaliste veut montrer la complicité des

États-Unis avec Israël, contrairement à ce qu'ils prétendent être, des démocrates et des défenseurs des droits de l'homme.

2.5. L'antithèse

La figure de l'antithèse qui désigne opposition est aussi présente dans ces commentaires à travers plusieurs passages, dont nous relevons ce qui suit :

- a) « *Ils combattent pour la liberté et pour la patrie, à la différence de leurs adversaires, sans idéal, souvent des réservistes ramenés de force, quelquefois des mercenaires appâtés par le gain* ». (Voir annexe 6)

Cette antithèse met en lumière deux pensées. Celle des combattants Palestiniens qui se battent pour un idéal, et celle des soldats israéliens qui se battent pour des intérêts matériels. A travers l'usage de cette figure, le journaliste prend position en faveur des palestiniens, tout en justifiant la légitimité de leur résistance en insistant sur le fait qu'ils combattent pour la liberté et la patrie, mais il critique aussi les soldats israéliens en les décrivant comme des réservistes et des mercenaires.

- b) « *Dollars US pour Tel-Aviv, bombes sur Ghaza* » (Voir annexe 8)

Ce passage souligne une antithèse qui sert à mettre en évidence deux oppositions de deux pensées. L'une consiste en « Dollars pour Tel-Aviv » pour décrire l'aide et le soutien des États-Unis pour Israël. L'autre consiste en « bombes sur Ghaza » pour faire apparaître au monde la souffrance du peuple palestinien à cause de la barbarie d'Israël. Par ailleurs, cette antithèse employée dans le titre d'un commentaire, est formulée dans le but de mettre en relief l'injustice pratiquée par les États-Unis envers les palestiniens. Cette injustice qui se manifeste dans les aides financières octroyées pour Israël, afin de commettre des crimes contre l'humanité.

2.6. La périphrase

La figure la moins utilisée dans ces commentaires est la périphrase. Ce procédé qui sert à remplacer un terme par une expression est évoqué dans l'expression « *la capitale qatarie* » (Voir annexe 10)

A travers cette périphrase, l'auteur remplace le terme « Doha » par l'expression « *la capitale qatarie* ».

Conclusion générale

Conclusion générale

Au commencement de notre travail de recherche, nous nous sommes focalisés sur présentation du cadre théorique et méthodologique de notre étude. Cela, nous a permis de définir les notions clés en rapport avec notre recherche comme : les médias, la presse écrite et le commentaire. Nous avons par la suite retracé l'histoire et l'origine de l'argumentation ainsi que sa définition en faisant recours à plusieurs auteurs. Ensuite, nous avons évoqué les différents types d'arguments, en s'appuyant sur trois typologies selon M. Doury, P. Breton et J.J. Robrieux, ainsi que les différentes stratégies argumentatives. Pour terminer, nous avons défini quelques figures de style et exposé le cadre méthodologique de notre recherche.

En effet, dans notre partie pratique, nous avons, d'abord dégagé la visée incitative de ces commentaires, à travers l'analyse des titres et des champs lexicaux dominants. Cette visée qui se manifeste par un choix lexical à forte dramatisation.

Par ailleurs, en identifiant cette visée, nous avons notamment relevé la démarche envisagée par les commentateurs du quotidien *El Watan* pour convaincre leurs lecteurs, ce qui confirme dans une large mesure nos hypothèses de départ.

En effet, pour réussir à convaincre les lecteurs et les inciter à l'action, les commentateurs du quotidien *El Watan* mobilisent divers moyens. Dans un premier lieu, nous avons relevé que ces journalistes utilisent différents types d'arguments comme les arguments d'autorité, d'analogie, factuels, causal, pragmatique, a contrario, de cadrage et de communauté. Or, en analysant les différents commentaires, nous avons remarqué la présence et la récurrence de deux types d'arguments dans chaque commentaire. Certes, chaque commentateur élabore une argumentation propre à lui, mais l'argument d'autorité et l'argument factuel sont le plus souvent employés.

De plus, nous avons constaté que, pour faire adhérer les lecteurs à leurs thèses et modifier leurs façons de croire et de penser, ces journalistes qui interviennent en qualité de commentateurs, ont eu recours à plusieurs stratégies argumentatives. La première consiste dans l'usage de différents types d'arguments. La seconde se manifeste à travers le recours à l'ironie, qui est considérée comme une façon indirecte de convaincre, en exprimant le contraire de ce l'on pense. La troisième stratégie s'appuie sur la comparaison entre deux

réalités qui se ressemblent, autrement dit, le raisonnement par analogie. La dernière stratégie se présente à travers les trois formes de triangle rhétorique d'Aristote : l'ethos qui signifie l'image projetée par le locuteur de lui-même dans son discours, le pathos qui s'appuie sur les émotions et les sentiments de l'allocutaire, et le logos qui se réfère à la dimension logique du discours et qui se manifeste à travers l'implicite sous ses deux formes : le présupposé et le sous-entendu.

De même, la subjectivité se manifeste dans ces commentaires par le degré d'implication des différents journalistes, en s'appuyant essentiellement sur le procédé des figures de style employé pratiquement dans tous les commentaires.

Enfin, cette analyse nous montre que ces commentaires partagent plusieurs similitudes. En effet, en dépit du fait que les auteurs de ces commentaires ne sont pas les mêmes, ils respectent la même ligne éditoriale, en recourant aux mêmes moyens de persuasion.

Pour conclure, cette modeste recherche nous a permis d'apporter quelques éléments de réponses à la problématique posée, tout comme nous l'espérons, elle nous ouvre la voie à d'autres recherches ultérieures.

Bibliographie

Bibliographie

- ADAM Jean-Michel, 2001, « *Genres de la presse écrite et analyse du discours* », disponible sur le lien <https://doi.org/10.4000/semen.2597>, consulté le 18 avril 2025.
- AMOSSY Ruth, 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- BERTRAND Claude-Jean, 1999, *Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Illipses, Paris.
- BRETON Philippe, 2003, *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.
- BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, La Découverte et Syros, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- DOCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- DOURY Mariane, 2016, *Argumentation: analyse textes et discours*, Armand Colin, Paris.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Flammarion, Paris.
- LOCHARD Guy, 1996, *Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique. Vers un déclin des « modes configurants » ?*, disponible sur le lien <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3710>, consulté le 18 avril 2025.
- MAINGUENEAU Dominique, 1976, *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Hachette, Paris.
- MALTAIS ROBERT, 2021, *L'écriture journalistique sous toutes ses formes*, Les Presses de l'Université de Montréal PUM, Montréal.
- MEYER Michel, 2004, *La Rhétorique*, Presses Universitaire de France, Paris.
- NEVEU Frank, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 2000, *Traité de l'argumentation*, éditions de l'Université de Buxelles, Belgique.

- REVAZ Françoise, 1997, *Le récit dans la presse écrite*, disponible sur le lien [Le récit dans la presse écrite - Persée](#), consulté le 18 avril 2025.
- ROBRIEUX Jean-Jack, 1993, *Eléments de Rhétoriques et d'Argumentation*, Dunod, Paris.
- VIGNAUX Georges, 1988, *Le discours, acteur du monde: énonciation, argumentation, et cognition*, Ophrys, Paris.

Table des matières

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Dédicaces	
Sommaire	
Introduction générale	01
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique	03
I. Les médias	04
1. Définition.....	04
2. Les types de médias.....	05
2.1. Les médias écrits	05
2.2. Les médias audiovisuels	06
2.3. La presse écrite.....	06
2.3.1. Le commentaire	08
II. L'argumentation.....	09
1. Origine et histoire de l'argumentation.....	09
2. Définition de l'argumentation	10
3. Typologie d'arguments.....	11
3.1. L'argument d'autorité.....	12
3.2. L'argument par comparaison (par analogie)	12
3.3. L'argument par la cause (causal)	13
3.4. L'argument par l'effet (pragmatique)	13
3.5. L'argument par les faits (factuel)	14
3.6. L'argument a contrario (d'opposition).....	14
3.7. L'argument de cadrage	15
3.8. L'argument de communauté (par les valeurs)	16
4. Les stratégies argumentatives	16
4.1. Définition	16
4.2. Les différentes stratégies argumentatives	17

4.2.1. Soutenir une thèse en déployant des arguments.....	17
4.2.2. Le recours à l'ironie	17
4.2.3. Le raisonnement par analogie.....	18
4.2.4. Le triangle rhétorique	18
4.2.4.1. L'ethos.....	19
4.2.4.2. Le pathos	19
4.2.4.3. Le logos	20
5. Les figures de style	21
5.1. Définition	21
5.2. Les différentes figures de style	21
5.2.1. L'hyperbole	21
5.2.2. La métaphore.....	22
5.2.3. La comparaison.....	22
5.2.4. L'antiphrase et l'ironie	23
5.2.5. La périphrase	23
5.2.6. L'antithèse.....	24
III. Cadre méthodologique	24
1. Présentation du corpus : Choix et justification	24
2. Contexte sociopolitique	25
Chapitre II : Analyse du corpus.....	26
I. Analyse des titres et champs lexicaux.....	27
1. Analyse des titres	27
2. Les champs lexicaux dominants	30
II. Les types d'arguments.....	31
1. Argument d'autorité	31
2. Argument par comparaison (par analogie).....	32
3. Argument par la cause (causal)	33
4. Argument par l'effet (pragmatique).....	34
5. Argument a contrario (d'opposition).....	35
6. Argument par les faits (factuel)	36
7. Argument de cadrage.....	37
8. Argument de communauté (par les valeurs).....	38

III. Les stratégies argumentatives et les figures de style.....	39
1. Les stratégies argumentatives	39
1.1. Le raisonnement par analogie	39
1.2. L'ironie	40
1.3. L'ethos	41
1.4. Le pathos.....	43
1.5. Le logos	45
2. Les figures de style.....	46
2.1. L'hyperbole.....	46
2.2. La métaphore.....	47
2.3. La comparaison	48
2.4. L'antiphrase et l'ironie.....	49
2.5. L'antithèse.....	50
2.6. La périphrase.....	51
Conclusion générale	53
Bibliographie.....	56
Table des matières	59
Annexes	

Annexes

RELIZANE

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU NATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LES AVORTEMENTS

Les services de police de Relizane ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans les opérations d'avortement composé de quatre individus, a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. L'opération est intervenue, suite à des informations parvenues à la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, faisant état de l'existence d'une clinique clandestine pratiquant des opérations d'avortement au niveau d'une habitation sise à Relizane, selon la même source. Dans le cadre des investigations enclenchées par les services de police, en coordination avec le parquet, l'habitation en question a été perquisitionnée, où du matériel médical et des produits pharmaceutiques, utilisés dans les opérations d'avortement, ont été trouvés, en plus d'une somme d'argent de 63 000 dinars. L'opération a également permis l'arrestation de quatre individus suspectés d'être impliqués dans les opérations d'avortement, a ajouté la même source, notant qu'ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane. (APS)

IL EST ORGANISÉ PAR BATIMATEC EXPO
Le Salon Alger Industries s'ouvre aujourd'hui à la Safex



PHOTO: D.R.

Alger Industries, le Salon phare du secteur industriel, s'ouvre aujourd'hui à Alger, dans sa 15^e édition. Il se poursuivra jusqu'au 12 octobre au Palais des Expositions de la SAFEX à Alger, sous le haut Patronage du ministère l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Organisé par la société Batimatec Expo, le Salon, installé au Pavillon Ahaggar «A» de la Safex, réunira cette année 75 exposants dont une dizaine de participants étrangers. «Le Salon, qui draine chaque année quelque 70 000 visiteurs, a consolidé, au fil des ans, une place de choix parmi les manifestations spécialisées les plus importantes du genre à l'échelle continentale». Il est devenu la référence pour les professionnels du secteur qui constitue, selon les organisateurs, «un véritable tremplin pour les opérateurs désirant faire connaître leurs procédés, leurs produits et leurs services dans les différentes filières

de l'industrie», indiquent les organisateurs dans un communiqué. «C'est également le rendez-vous le plus approprié pour explorer les opportunités d'investissement, développer des relations commerciales, consolider les partenariats et s'informer sur les nouvelles techniques de la production industrielle», poursuit la même source. Le Salon «Alger Industries» est devenu, au fil des éditions passées, un rendez-vous annuel très attendu par les exposants dont le besoin premier est de profiter de l'engouement que suscite l'événement auprès des visiteurs professionnels. Il contribue, par ailleurs, aux efforts de renforcement du potentiel industriel national engagé par les pouvoirs publics», souligne notamment Raouf Stiti, PDG de Batimatec Expo, société organisatrice du Salon. Outre l'espace dédié aux stands d'exposition, le Salon Alger industries englobe, par ailleurs, une série de confé-

rences axées autour de plusieurs thématiques dont «une infrastructure de qualité au service de la mue de l'économie nationale, dans la perspective de son ouverture à l'export». Les principaux sujets qui seront débattus, en marge du Salon, englobent notamment «la normalisation, le développement de la filière agro-alimentaire, la labellisation du produit local destiné à l'export, la structuration et le développement de filières industrielles». Il s'agit aussi de débattre de «l'action de l'Algérie pour un développement industriel durable». Dans ce cadre, selon la même source, plusieurs communications aborderont, notamment, des thèmes liés à la politique de l'économie circulaire, la présentation de la stratégie nationale des Énergies renouvelables et efficacité énergétique, et la transition vers des modes de production et de consommation durables. Zhor H.

COMMENTAIRE

Solitude et dignité palestiniennes

Par Mourad Slimani

Les capitales occidentales découvrent, avec stupeur, que les Palestiniens restent encore capables de réactions guerrières en portant l'action militaire sur des terroirs censément pacifiés par la toute puissance israélienne. L'offensive spectaculaire, conduite à l'aube de ce 7 octobre par les troupes d'élite du mouvement Hamas et baptisée le «Déluge d'Al Aqsa», a ébranlé, en profondeur, énormément de certitudes et de faits accomplis. Sur le plan militaire, le mode opératoire est pour le moins inédit et audacieux : des ULM survolant les clôtures isolant la bande de Ghaza, des engins de travaux publics au sol forçant le passage et des pick-up chargés d'hommes armés se portant à l'assaut des colonies israéliennes et des sections blindées qui les protègent, au moment où des villes, à l'image de la lointaine capitale Tel-Aviv, sont réveillées par un déluge de roquettes. Les images filmées par les combattants du Hamas en action font le tour du monde et participent, depuis avant-hier, à abattre le mythe de l'invincibilité de l'armée israélienne. Les centaines de prisonniers faits par les assaillants et conduits dans des lieux secrets à Ghaza est un autre «affront» inédit qui remet en question la supériorité de l'occupant, notamment cette capacité présumée à anticiper les événements et pister au plus près les mouvements des résistants palestiniens, grâce à un service de renseignement que l'on dit le plus performant au monde. Plus qu'une opération ciblant des objectifs militaires au sens tactique, l'attaque, que continuent à exécuter les éléments du Hamas depuis 36 heures, arrive pour l'heure à démystifier les arguments de puissance de l'ennemi : ce 7 octobre 2023, «un jour noir pour Israël», selon l'aveu même de Benyamin Netanyahu. Pris lui et son gouvernement au dépourvu, le Premier ministre n'as pas trouvé de mots assez menaçants et assez forts pour à la fois promettre l'enfer aux Palestiniens de Ghaza et rassurer l'opinion publique israélienne qui doit revivre aujourd'hui un syndrome similaire à celui enduré, il y a un demi-siècle exactement, lors de la guerre d'octobre 1973. Comme il y a 50 ans, c'est l'allié américain qui met le plus de diligence et de conviction à afficher le soutien («inbranlable») à Israël. «J'ai fait savoir au Premier ministre Netanyahu que nous étions prêts à offrir tous les moyens de soutien appropriés au gouvernement et au peuple israéliens», a déclaré Joe Biden quelques heures après le début de l'offensive. Un soutien qui peut aller jusqu'à l'assistance militaire directe pour Tsahal, selon ce qui se dit à Washington. Exit donc les formules diplomatiques, l'heure étant trop grave pour l'allié israélien, et son hégémonie indiscutée dans la région. L'Europe, par la voix de la présidente de la commission européenne, a pour sa part tenu rapidement à assurer que l'UE «se tient au côté d'Israël», auquel elle reconnaît le «droit de se défendre». Le concert des réactions dans la sphère occidentale, relayé par une puissante machine médiatique, fait allègrement l'impasse sur les conditions qui ont, pendant des décennies de statu quo politique, de blocus inhumain sur Ghaza, de répression et de colonies ont fini par pousser les Palestiniens dans leur derniers retranchements. Une situation qui s'est aggravée depuis l'arrivée du gouvernement Netanyahu au pouvoir à Tel-Aviv, il y a deux ans, et le regain d'extrémisme sioniste qui en a résulté. L'Autorité palestinienne, restée la seule à croire encore à une solution négociée, sous l'égide des instances de l'ONU ou sous parrainage occidentale, a vu ses maigres pouvoirs sapés et son isolement se resserrer. Enfin, le forçage fait par les puissances occidentales, pour amener la communauté des Etats arabes à formaliser une normalisation des relations avec Tel-Aviv, a achevé à convaincre les Palestiniens, à Ghaza en Cisjordanie, que l'histoire risquait de s'écrire non seulement sans eux, mais surtout à leur détriment.

BOUIRA

Les directeurs de l'OPOW et de l'ODEJ limogés

Le ministre de la Jeunesse et des sports (MJS), Abderahmane Hammad, a mis fin, hier, aux fonctions de deux responsables relevant de son secteur dans la wilaya de Bouira. En effet, il s'agit du directeur de l'OPOW, Kamel Aïssat également intérimaire du DJS, et du responsable de l'ODEJ de la wilaya de Bouira, Houcine Hemmal. Les conditions de gestion du secteur de la jeunesse et des sports

seraient, selon nos sources, l'une des principales causes ayant incité le ministre du secteur à procéder à ces limogeages. Dans la wilaya de Bouira, les installations sportives se trouvent depuis des années dans des situations déplorables. Le secteur accumule ces dernières années des scandales et connaît plusieurs affaires liées à la mauvaise gestion. Le stade Rabah Bitat de l'OPOW

de Bouira à l'abandon depuis près d'une vingtaine d'années est le meilleur exemple illustrant le laisser-aller dans le suivi et la réalisation des projets structurants et qui ont mobilisé au Trésor public des sommes faramineuses. Outre l'état lamentable dans lequel se trouve le stade de l'OPOW, les salles de sport et les piscines de la wilaya sont également impraticables. Amar Fedjkhi

ANNABA

70% DES OPÉRATEURS PROFITENT DES SERVICES DU PORTAIL «MOUSSAHAMA'TIC»

Les opérateurs économiques privés étaient nombreux, hier, à assister au niveau du centre des impôts (CDI) Annaba, à la faveur d'une journée de sensibilisation ayant trait aux facilités du paiement par cartes interbancaires (CIB) sur le portail électronique «Moussahama'tic». «Déclarer et payer à distance, rapidité, sécurité et facilité» est le leitmotiv retenu pour cette journée qui, selon M. Naori Benmohamed, le directeur du CDI Annaba, «contribue à l'amélioration des relations entre l'administration et le contribuable, en simplifiant et dématérialisant les procédures au profit des opérateurs économiques». Ainsi, ajoute

le même directeur : «Le portail «Moussahama'tic» est dédié aux contribuables immatriculés. Ce qui a donné lieu, notamment, à des facilitations dans les démarches administratives et à simplifier l'accomplissement des obligations fiscales des contribuables en leur permettant de déclarer et payer leurs impôts et taxes en ligne. Ainsi, les contribuables porteurs de carte CIB ou de la carte Edahabia (ccp) ont déjà commencé à payer leurs déclarations en accédant à leur espace privé sur le portail «Moussahama'tic».» Selon les dernières estimations, pas moins de 70% des opérateurs économiques dépendant du CDI

Annaba profitent actuellement des services du portail «Moussahama'tic». Plusieurs parmi eux, notamment ceux versés dans le tourisme et les services ont accueilli avec beaucoup de satisfaction cette manifestation en l'affichant publiquement devant une assistance nombreuse, invitée pour prendre part à l'événement. Dans leurs différentes interventions, ils ont incité les pouvoirs publics à accélérer la prise de nouvelles mesures, à l'effet de promouvoir et d'accélérer la numérisation du secteur des finances, garant de la modernité des services des finances. M-F. G.

Aujourd'hui			Demain	
27°	18°	ALGER	28°	18°
29°	19°	ORAN	28°	21°
29°	14°	CONSTANTINE	31°	15°
33°	18°	OUARGLA	33°	18°

LE HIC



COMMENTAIRE

Cynisme et horreur absolue

Par Ali Bahmane

Six mille morts, dont 1000 enfants, 20 000 blessés, des centaines d'habitations détruites, ce bilan à Ghaza est occulté dans les pays occidentaux, tant par les gouvernements que par les médias, dans un odieux partage des tâches pour dédouaner les Israéliens de leurs crimes et en même temps les innocenter au sein de leurs opinions publiques. Aux dirigeants politiques de relayer la diplomatie israélienne et aux journaux d'ouvrir leurs colonnes, aux télévisions leurs antennes, à longueur de journée à des membres du renseignement israélien ou à des experts universitaires soigneusement triés. Les journalistes eux-mêmes se métamorphosent aisément en généraux de l'armée israélienne tout comme ils se vêtissent de l'habit d'officiers supérieurs ukrainiens après le début de la guerre. Ce qui est visé à travers cette propagande qui utilise des moyens technologiques gigantesques c'est de détourner de la réalité telle qu'elle se présente.

Pour ce faire, Israël ne recule devant rien, y compris en affamant les Ghazaouis, en les privant d'eau, d'électricité et de soins. Les hôpitaux sont bombardés sans aucune retenue ni pitié. Seule une infime partie des aides humanitaires adressées par nombre d'États a été autorisée à entrer dans l'enclave pour se conformer, selon un journal français, au «seuil» fixé par l'armée israélienne d'octroi à chaque Ghazaoui d'une ration de survie seulement qui lui permet uniquement de ne pas mourir de faim. Le cynisme et l'horreur absolue.

L'Occident s'attelle aussi, et depuis toujours, à faire ancrer l'idée qu'Israël est, malgré tout, un Etat démocratique, le seul, insiste-t-il, au milieu d'un «océan théocratique». Un Etat qui, dit-on, cherche la paix et combat le terrorisme, une notion clé devenue le socle de la manipulation pour effacer toute notion de résistance contre l'occupation et pour le droit à un Etat palestinien libre. Le terme terrorisme sert à ôter toute légitimité politique ou révolutionnaire au recours à l'autodéfense. L'armée française l'a utilisé pour disqualifier la lutte des moudjahidines pendant la Guerre de Libération algérienne. Le révolutionnaire Larbi Ben M'hidi a eu cette célèbre formule : «Donnez-nous vos armes, on vous donne nos couffins», pour répondre à ceux qui s'offusquaient de l'utilisation de bombes dans des lieux publics. Ce fut aussi le cas des Vietnamiens qualifiés de terroristes par les Américains alors qu'ils subissaient des attaques massives de bombardements au napalm.

La connivence des pays occidentaux à l'égard d'Israël remonte à sa création en 1948, lorsqu'il fallait laver leur conscience sur les crimes nazis commis contre les juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont répondu favorablement aux demandes pressantes des mouvements sionistes en quête d'un territoire pour recueillir les juifs éparpillés dans le monde, notamment en Europe. Le choix fut porté sur la Palestine pour des raisons religieuses, et se traduisit immédiatement par l'expulsion d'une grande partie de ses habitants d'origine, victimes de la généralisation de l'utilisation de la force et de la persécution pour maintenir les habitants restant dans un état de domination et de faiblesse. Depuis 70 ans, toutes les propositions politiques qui les rétabliraient dans leurs droits légitimes ont été systématiquement rejetées par les équipes israéliennes au pouvoir à Tel-Aviv, la plupart du temps par des suprémacistes juifs et de représentants de l'extrême droite politique, qui se distinguaient par le plus abject racisme à l'encontre des populations palestiniennes. Avec un soutien inconditionnel des pays occidentaux, à leur tête les Etats-Unis, victimes d'un intense lobbying sioniste.

OAIC

LES LÉGUMES SECS ET LE RIZ DISPONIBLES À DES PRIX RAISONNABLES

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a assuré, hier dans un communiqué, que les légumes secs et le riz étaient disponibles à des prix raisonnables au niveau des entrepôts de l'Office algérien interprofessionnel des céréales et légumes secs)», a précisé le communiqué. La même source a en outre précisé que l'OAIC avait également entamé la constitution d'un stock stratégique pour une durée de 12 mois, devant assurer la disponibilité des produits, maintenir leurs prix aux niveaux actuels et permettre l'approvisionnement de tous les opérateurs (grossistes, détaillants, entreprises de conditionnement, grandes surfaces commerciales), et ce, en coordination avec les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'OAIC distribue actuellement les légumes secs et le riz à des prix fixes au niveau de plus de 590 points de vente directe : 280 DA/kg pour les lentilles, 280 DA/kg pour les haricots blancs, 380 DA/kg pour les pois chiche de première qualité, 320 DA/kg pour les pois chiche de deuxième qualité, 160 DA/kg pour les pois chiche de troisième qualité (destinés à la transformation) et 140 DA/kg pour le riz, conclut le communiqué. (APS)

MAISON DE LA PRESSE TAHAR DJAOUT, ALGER

Rassemblement de solidarité avec les Palestiniens



PHOTO: H. LIVES

Un rassemblement de solidarité avec les martyrs de Ghaza et les journalistes palestiniens confrontés à l'agression sioniste barbare a été organisé, hier, à la maison de la presse Tahar Djaout à Alger. Coïncidant avec la Journée nationale de la presse, le rassemblement a débuté par une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. L'initiative lancée par l'Association des journalistes d'Alger, avec la participation de représentants des chaînes de télévision agréées en Algérie, a été l'occasion de réitérer le soutien au peuple palestinien. Des slogans soutenant la cause palestinienne et dénonçant les crimes de l'entité sioniste ont

été scandés. A cette occasion, le président de l'Association, Slimane Abdouche, a affirmé la solidarité de la famille médiatique algérienne avec son homologue palestinienne, qui brave la mort pour transmettre la vérité sur les crimes et de la barbarie de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, sur fond de black-out occidental sans précédent. L'intervenant a également salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'envoyer des aides humanitaires à la bande de Ghaza. Pour leur part, les éditeurs et journalistes algériens ont dénoncé, dans un communiqué hier, «les bombardements, le génocide et les massacres abominables commis par l'entité sioniste contre le peuple pale-

stinien sans défense», condamnant «le parti pris des médias occidentaux dans leur couverture de la guerre de Ghaza». Et d'ajouter que ces derniers ne s'étaient pas suffi de «bafouer ainsi toute éthique et déontologie professionnelles, veillent à consacrer une image stéréotypée dénaturant la vérité». A cet effet, les éditeurs et journalistes algériens ont lancé un appel aux médias occidentaux pour «faire preuve d'un minimum de professionnalisme pour transmettre la vérité sur ce qui se passe» à Ghaza. «Ghaza... des médias qui assassinent la vérité», ont titré hier la plupart des journaux algériens, rangés du côté de l'entité sioniste dans le génocide mené contre la population de Ghaza. R. N.

RECHERCHE

SONATRACH LANCE LE CONCOURS DE LA MEILLEURE PUBLICATION SCIENTIFIQUE

La compagnie nationale Sonatrach a annoncé, dans un communiqué rendu public hier, le lancement, en collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST), du concours de la meilleure publication scientifique en Algérie. S'inscrivant dans le cadre du plan d'action de l'accord de coopération signé entre les deux entités pour la célébration du 60^e anniversaire de la compagnie d'hydrocarbures, ce concours vise «le rapprochement entre le secteur de la recherche scientifique et le secteur économique». Ainsi, ce concours de rang

A+, est ouvert du 22 octobre jusqu'au 22 novembre et concerne les chercheurs résidents en Algérie. Il récompensera l'excellence dans la recherche scientifique, notamment les publications les plus remarquables éditées depuis 2018. Les domaines de recherche en question englobent : la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire. Les postulants sont invités à consulter les modalités de participation à travers le lien suivant : <http://sonatrach.com/concours/>

R. E.

Aujourd'hui

27° 18°	☀️	ALGER	☀️	28° 18°
27° 19°	☁️	ORAN	☁️	28° 21°
31° 14°	☀️	CONSTANTINE	☀️	31° 15°
37° 26°	☀️	OUARGLA	☀️	38° 26°

Demain

ALGÉRIE-CHINE

LE GÉNÉRAL CHANEGRIHA EN VISITE OFFICIELLE EN CHINE

Le chef de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, a entamé, hier, une visite officielle en République populaire de Chine, dans le cadre du «renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du «renforcement des liens d'amitié et de coopération» entre l'ANP et l'Armée populaire de libération chinoise, permettra aux deux parties d'«examiner les questions d'intérêt commun et les moyens permettant le renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays», précise la même source.

ONSC

LANCLEMENT AUJOURD'HUI DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

La plateforme numérique de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) réservée pour les candidatures à l'adhésion sera lancée, aujourd'hui dimanche, a annoncé, hier à M'sila, le président de l'Observatoire, Noureddine Benbrahim. Intervenant lors du forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local tenu à l'amphithéâtre de l'université Mohamed-Boudiaf, le même responsable a précisé que le lancement officiel de la plateforme numérique de l'Observatoire aura lieu dimanche pour ouvrir la candidature aux personnes souhaitant le rejoindre, ajoutant que le nombre des nouveaux postes à pourvoir est de 42. Il a également indiqué que la porte des candidatures restera ouverte pendant 10 jours, invitant les associations à s'impliquer dans cette opération supervisée par une commission spéciale composée de sept secteurs pour étudier les dossiers des candidats et statuer, au cours du mois de décembre, en tenant compte de la représentation géographique, catégorielle et des deux quotas des femmes et des jeunes.

FEUX DE FORÊT

Destruction de plus de 41 000 hectares en 2023



PHOTO: D. R.

Les incendies enregistrés durant l'année en cours (2023) ont causé la destruction de plus de 41 000 hectares d'espaces forestiers en Algérie, a fait savoir, hier à Alger, le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria. Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la réunion des cadres de l'Agriculture et du Développement rural, M. Touahria a fait état d'une superficie de 41 000 hectares, répartis sur 37 wilayas, détruite par les incendies enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2023. Le DGF a rappelé que l'Algérie avait connu des températures record, atteignant les 55°C l'été dernier, notamment pendant le mois de juillet, lors

duquel plus de 24 000 hectares d'espaces verts avaient été détruits, tout particulièrement dans les wilayas de Boumerdès, Béjaïa, Tizi Ouzou et Skikda. Il s'agit, a-t-il précisé, de 11 400 hectares de forêts, 10 900 hectares d'arbres fruitiers, 10 000 hectares de broussailles et 9000 hectares de maquis, soulignant que la majorité des départs de feu avaient été enregistrés dans les zones plantées en arbres fruitiers et dans certaines zones montagneuses. Dans ce même contexte, M. Touahria s'est félicité du succès de la stratégie mise en place pour maîtriser ces incendies, et ce, a-t-il dit, grâce à la participation «efficace» de toutes les parties

concernées, en tête desquelles l'Armée nationale populaire (ANP), qui a mobilisé tous les moyens nécessaires (avions et hélicoptères), la Protection civile, la société civile, l'Office national de météorologie et l'Agence spatiale algérienne (ASAL). Les mesures prises par le secteur ont permis la circonscription des départs d'incendie en un temps record, empêchant leur propagation, a affirmé M. Touahria. Par ailleurs, et selon un exposé présenté lors de la réunion des cadres du secteur, le programme de protection des forêts des incendies a bénéficié d'une enveloppe totale de 19,237 milliards de dinars au cours des trois dernières années. (APS)

PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

LE PROJET DE LA NOUVELLE LOI PROCHAINEMENT SOUMIS À DÉBAT À L'APN

Le projet de la nouvelle loi relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable sera prochainement soumis à débat au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), a annoncé, hier à Alger, le député national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hamid Afra. Dans une déclaration à la presse en marge de sa participation à une journée d'étude sous le thème: «La résilience territoriale face au phénomène des inondations en Algérie», organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) au niveau de l'École nationale d'administration (ENA), M. Arfa a annoncé que «ce texte législatif en préparation depuis près de deux ans avec la participation de plus de 300 experts, sera soumis à débat à l'APN prochainement et viendra abroger et remplacer la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004». Il sera question à travers ce nouveau texte de loi «de remédier aux insuffisances constatées dans le cadre de la mise en œuvre de ladite loi (n° 04-20)» et «à l'adapter aux nouveaux engagements internationaux en la

matière, notamment le cadre de Sendai de 2015, ratifié par l'Algérie, qui a défini une nouvelle approche et une nouvelle vision, qui passe du concept de gestion de la catastrophe à celui de la gestion du risque de la catastrophe», a précisé M. Arfa. Par ailleurs, une autre nouveauté sera apportée par ce nouveau texte juridique, dans le cadre de l'assurance contre les catastrophes, avec un article qui «consacre le principe de l'aide de l'Etat aux sinistrés et non plus le principe d'indemnisation, qui est du ressort des sociétés d'assurances, avec l'obligation de souscrire à des assurances couvrant les catastrophes naturelles (Catnat)», déjà instaurée depuis 2003 et appliquée depuis 2004. En outre, M. Arfa a appelé, dans une communication présentée au cours de cette journée d'étude, à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la gestion du risque inondation avec un planning d'exécution sur 15 ans, dans le cadre d'une nouvelle stratégie contre les inondations. Il a, notamment, préconisé la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce inondation, assorti de moyens d'enregistrement des informations et de leur transmission en vue d'une prise de décision efficace. R. N.

COMMENTAIRE

Une enfance traumatisée par la barbarie

Par S. Arslan

L'histoire des conflits armés dans le monde a montré que les enfants ont toujours été les principales victimes. Dans la guerre génocidaire menée depuis plus d'un mois par l'armée sioniste contre la population palestinienne, ces petits sont les cibles privilégiées. Cette politique prônée par les sionistes, qui veut que chaque enfant tué à Gaza soit un futur combattant de moins, s'est confirmée lors des attaques contre les habitations, les écoles et surtout les hôpitaux qui concentrent un nombre important de blessés parmi les plus jeunes. C'est le triste destin de cette enfance qui a connu toutes les souffrances et les traumatismes durant 75 ans, depuis la Nakba de 1948 jusqu'à nos jours. Des milliers d'enfants, 40% de la population de Gaza ayant moins de 15 ans, subissent les traumatismes de cette barbarie dont les séquelles psychologiques profondes seront très dures à supporter pendant toute leur vie. Ils sont les victimes directes et les témoins des atrocités commises depuis des années contre les Palestiniens. Des études menées par des organisations humanitaires ont révélé qu'un grand nombre d'entre eux ont assisté à la mort d'un frère, d'un parent, d'un ami, d'un voisin ou d'un camarade de classe. L'on prévoit que cette guerre d'extermination ethnique ayant fait plus de 11 000 morts, dont près de la moitié sont des enfants, fasse encore des victimes dans les prochains mois parmi ceux qui ont été exposés aux vapeurs mortelles du phosphore blanc utilisé lors des bombardements. Ainsi, Gaza est devenu une prison à ciel ouvert où personne ne peut fuir les massacres. Tout un peuple est séquestré à l'intérieur de ce territoire le plus surpeuplé du monde, où les enfants subissent également les effets dévastateurs de la peur et de la terreur en voyant démolir leurs maisons et leurs écoles. Le traumatisme est vécu chaque jour quand ces jeunes sont obligés de fuir les bombardements avec leurs familles, pour chercher un refuge ou vivre dans la rue. Des spécialistes en santé mentale ont révélé que «si les événements dramatiques et traumatiques peuvent être la cause de changements psychologiques chez les enfants, des situations peuvent aussi laisser des séquelles persistantes si elles durent dans le temps ; car le fait de vivre continuellement dans la peur peut nuire irréversiblement à leur développement psychologique». En conséquence des horreurs qu'ils sont en train de vivre, la majorité des enfants de Gaza souffrent de troubles psychologiques. Les cas les plus élevés sont ceux du trouble de stress post-traumatique (TSPT) et de dépression. Des enfants font souvent des cauchemars et se plaignent d'insomnies. Ils n'ont plus confiance en eux et trouvent des difficultés d'apprentissage. Ils ne peuvent même pas recevoir des soins de santé mentale ni de traitement, en raison du blocus imposé. Ils deviennent vulnérables. Aujourd'hui, la situation est plus que traumatisante pour ces enfants qui sont encore privés de nourriture, d'eau et surtout de médicaments, au moment où les sionistes font tout pour empêcher le passage des aides humanitaires à Gaza. Une volonté de tuer tout espoir de vie et d'avenir et même toute tentative de rêver de liberté au sein de ces enfants qui seront adultes un jour. C'est cela le but des sionistes. Celui de tuer toute graine de résistance dans ce peuple qui garde toujours l'espoir de revenir un jour à ses terres. Car il s'agit, en fin de compte, d'une guerre d'existence. Pour la gagner, il faut résister encore plus.

Aujourd'hui			Demain	
23°	14°	ALGER	23°	14°
24°	15°	ORAN	26°	12°
19°	8°	CONSTANTINE	22°	9°
26°	13°	OUARGLA	27°	12°

GESTION DES SITUATIONS DE CRISES ET DE CATASTROPHES

Le guide d'accompagnement psychologique voit le jour

Le guide d'accompagnement psychologique en faveur des victimes de diverses situations de crises et de catastrophes vient d'être lancé. «Ce guide permettra d'apporter le soutien psychologique nécessaire aux familles des victimes et leurs proches en cas de crises et de catastrophes et cela, grâce aux lignes directrices qu'il contient», a affirmé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, lors de la réunion, tenue jeudi à l'hôtel El Djazair (ex-St George d'Alger), consacrée à son lancement. «Ce guide constitue un outil accessible et à usage facile, ce qui permettra aux intervenants, à tous les niveaux, de prendre des décisions et d'agir méthodiquement pour une prise en charge optimale des victimes de crises et autres sinistres», a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Saihi a fait savoir que l'élaboration de ce



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi

guide a nécessité la mobilisation d'une équipe de spécialistes dans le domaine de la santé mentale ayant bénéficié de sessions de formation et cela dans le double objectif de former un nombre de ces acteurs mais également de recueillir la matière pédagogique. Par ailleurs, le ministre de la Santé s'est également engagé à améliorer le contenu du nouveau guide dès son entrée en pratique sur le terrain, et ce, grâce à l'aptitude des médecins et psychologues impliqués. «Ces professionnels sont considérés comme les acteurs clés capables de l'étendre et l'enrichir de nouvelles idées grâce à leurs observations, réflexions et suggestions», a-t-il soutenu. De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, le Dr

Nouhou Hamadou, a tout d'abord affirmé que la santé mentale est un droit humain et est fondamentale pour tous. «Malheureusement, les chiffres disent le contraire par rapport à l'accès à ce soin», s'est-il désolé. En effet, une personne sur huit dans le monde, soit 970 millions de personnes, vit avec des problèmes de santé mentale. Selon M. Hamadou, le nombre de personnes atteintes de troubles mentaux a augmenté considérablement, en 2020, du fait des conséquences de la pandémie de la Covid 19. «Mais l'OMS continue de travailler avec les autres partenaires pour veiller à ce que la santé mentale soit valorisée et protégée et que des mesures urgentes soient prises pour que chacun puisse exercer ses droits fondamentaux et accéder à des soins de santé

mentaux de qualité dont il a besoin», rassure-t-il. Dans son intervention, le représentant de l'OMS en Algérie a félicité les experts qui ont élaboré ce document, qui vient, selon lui, s'ajouter aux autres manuels stratégiques nationaux, dont l'objectif reste la prise en charge de l'aspect psychosocial qui permet à tous de préserver une dignité et d'avoir accès aux soins de santé de base, et cela en situation de catastrophes naturelles ou de crise sanitaire ou en conflit. «Ce guide constitue un outil facile et clair à utiliser afin d'aider les intervenants de tous les niveaux à prendre une décision et agir de manière pertinente pour une prise en charge psychologique optimale des victimes et des personnes affectées en situation de crise», a-t-il précisé. M. Hamadou a, par ailleurs, félicité le ministre de la Santé pour avoir placé la prévention au premier rang des priorités du secteur et cela à travers la proposition du projet de loi en préparation sur la prévention, ce qui constitue une première dans la région Afrique. «Je voudrais aussi rendre hommage à l'engagement durable au plus haut niveau des autorités nationales à travers la mise en place et la mise en œuvre du plan national de promotion de la santé mentale 2017-2030 et les outils qui permettent sa mise en œuvre», a-t-il conclu. **Sofia Ouahib**

COMMENTAIRE

Chaos de béton et de sang

Par Mourad Slimani

Quatre jours de trêve, de suspension du temps et de la tempête de feu et de sang qui s'est abattue durant près de 50 jours sur la Bande de Gaza ; quatre jours pour mesurer, vraiment, l'ampleur du malheur vécu : vies pulvérisées, familles décimées, foyers détruits... Pris dans l'ouragan des bombardements aveugles depuis plus de cinq semaines, de jour comme de nuit, les Ghazaouis font face, depuis avant-hier, au silence de leurs villes transformées en cimetières chaotiques et puant la morgue à ciel ouvert, à travers lesquels il leur reste à subir le calvaire de retrouver les corps de proches disparus, sans doute enfouis, décomposés, sous des tonnes de béton. Près de 7000 déportés seraient encore prisonniers des effondrements des tours et blocs d'habitation, selon les autorités de la santé dans l'enclave, alors que les agences onusiennes évoquent le chiffre de 3000 disparus. Les statistiques communiquées par les porte-parole de l'administration à Gaza font état de la destruction complète de 50 000 habitations, au nord de l'enclave notamment, alors que plus de 60% ont été endommagés sévèrement. La guerre menée par Tel-Aviv ne vise pas seulement à anéantir le Hamas et ses combattants et à assouvir son désir politique de «vengeance» en livrant un «tableau de chasse» à la société israélienne, étoffé de milliers de civils tués, la guerre vise aussi à désintégrer la base infrastructurelle et les ressorts socioéconomiques dans l'enclave pour y compromettre toute possibilité de nouveau départ. C'est dans ce chaos de béton et de fer que les survivants et les déplacés vont devoir tenter de dégager les corps ou ce qu'il en reste, durant ces quelques jours de répit, pour pouvoir se permettre le luxe de les inhumer plus ou moins dignement et faire enfin leur deuil. Débordés et sans grands moyens, ou ne pouvant agir en raison de l'intensité des raids aériens, les services de la Défense civile palestinienne à Gaza, eux-mêmes ciblés par des attaques (une vingtaine d'agents tués lors des opérations de secours), ont dû parer au plus pressé depuis le début de la riposte israélienne : sauver les miraculés en attendant qu'il soit possible de déterrer les morts sous les montagnes de décombres. «Nous étions incapables de secourir les survivants et les blessés, comment voulez-vous qu'on puisse se consacrer à dégager les morts ?» soulignait Mahmoud Bassam, porte-parole des services de secours, il y a quelques jours à un média. Les milliers de Ghazaouis qui ont afflué en interminables processions, dès les premiers instants d'entrée en vigueur de la trêve dans ce Nord qu'ils ont quitté sous la contrainte et les menaces, ont dû également traverser de véritables champs de cadavres abandonnés sur les routes. Les images prises rendent compte de l'hécatombe dans ces territoires interdits d'accès pour les caméras des journalistes depuis le début de l'offensive terrestre de l'armée israélienne, le 27 octobre dernier. Ce «retour à la maison» s'est fait non sans risque, puisque une pluie de tracts, lâchés sadiquement la veille par l'aviation, avertissaient les revenants que «la guerre n'est pas finie». Ces quatre jours vont également permettre aux ONG et agents onusiens sur place de mieux évaluer le désastre humanitaire et de le documenter, après l'avoir décrit comme «le pire du pire» depuis plusieurs semaines. Quatre jours après lesquels Israël et son Netanyahu déchainé menacent de revenir en force sur les lieux du crime pour le perpétuer durant des semaines, voire des mois de cauchemars encore, alors que le monde se ressaisit après avoir laissé tuer et appelle à faire de la trêve la base d'un cessez-le-feu permanent.

PAIX EN AFRIQUE

L'EXERCICE «SALAM NORTH AFRICA II» MENÉ AVEC SUCCÈS

Dans le cadre du renforcement de la disponibilité opérationnelle de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, et afin de rehausser les potentiels de planification conjointe entre les différentes composantes de la Capacité, la Base logistique de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, sise à Jijel en 5e Région militaire, a organisé du 18 au 25 novembre courant un exercice sur le Poste de commandement de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, intitulé «Salam North Africa II». Selon un communiqué du ministère de la Défense rendu public hier, la cérémonie de lancement de cet exercice, tenue le 23 novembre, a été supervisée par le général-major Belkacem Hasnat, chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en présence du secrétaire exécutif de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord, Ahmed Hamida Tadjouri, ainsi que des membres du Commissariat de l'Union africaine et de cadres de la 5e Région militaire. «Cet exercice, auquel ont pris part les délégations des pays membres de la Capacité, en l'occurrence l'Algérie, l'Égypte, la Libye et la République arabe sahraouie démocratique, s'est déroulé sur plusieurs étapes depuis la planification et la préparation jusqu'à l'exécution. Des étapes qui ont été marquées par un haut niveau de coordination entre les formations et les délégations participantes, notamment en termes de planification conjointe entre les composantes de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord et d'exercice du commandement et du contrôle entre responsables et subordonnés», indique la même source.

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-BRITANNIQUE

ÉTENDRE LE PARTENARIAT EN PLACE

Le Conseil d'affaires algéro-britannique (ABBC) a organisé jeudi soir à la Chambre des Lords, sa rencontre annuelle, sous le patronage de la Baronne Symons, une amie de l'Algérie, présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique. Outre les ambassadeurs d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid et du Royaume-Uni à Alger, M^{me} Sharon Ward, de nombreux patrons de groupes et d'opérateurs économiques étaient présents à ce rendez-vous annuel, devenu incontournable. La rencontre a permis aux différents orateurs de mesurer le chemin parcouru par les relations algéro-britanniques, ces dernières années, et de se projeter dans un avenir des plus prometteurs. Première intervenante, la présidente d'ABBC, M^{me} Olga Maitland a parlé, avec beaucoup d'enthousiasme, de la place, de plus en plus grande, de son pays dans l'économie de l'Algérie et de l'ancrage de la langue anglaise dans le système éducatif algérien. «L'Algérie est un grand Etat moderne qui a pris son envol, se développe dans tous les domaines et qui offre des opportunités infinies», a-t-elle souligné. Rappelant que la défunte reine Elizabeth II avait effectué une visite en Algérie en 1980, la présidente d'ABBC a émis le vœu de voir l'actuel souverain Charles III suivre l'exemple de sa mère. La Baronne Symons a, de son côté, loué «le partenariat remarquable et la relation d'amitié florissante qui se sont établis entre l'Algérie et le Royaume-Uni», exprimant sa conviction que «les mécanismes et les jalons mis en place permettront à ce partenariat multiforme de prendre plus d'ampleur et de toucher tous les secteurs de pointe sans aucune exception, citant les domaines de l'intelligence

artificielle, la nanotechnologie et le numérique». L'oratrice s'est réjouie de la décision des dirigeants des deux pays d'établir un dialogue stratégique, appelant les autorités algériennes à «tirer profit de la mesure édictée par le gouvernement britannique de lever les barrières douanières sur les produits algériens». La Baronne Symons a, enfin, souhaité une participation active de l'Algérie au prochain Sommet Royaume-Uni-Afrique, prévu en 2024 «en raison de son poids et de son rôle sur le continent». Prenant à son tour la parole, l'ambassadeur d'Algérie, Nourredine Yazid, a souligné «la détermination du gouvernement algérien à construire une économie forte, dynamique, résiliente et diversifiée et à garantir toutes les facilités pour attirer et promouvoir les investissements britanniques en Algérie», exprimant sa satisfaction de voir que les deux pays «jouissent déjà d'une excellente relation» et que «le Dialogue stratégique engagé donne un élan certain aux échanges économiques». M. Yazid a souligné que «le déplacement à Londres de M. Attouf pour les travaux de la 2e session du Dialogue stratégique est un témoignage de l'engagement de l'Algérie à renforcer les relations bilatérales», enregistrant avec satisfaction «l'enthousiasme manifesté pour la promotion d'une solide relation entre les opérateurs économiques des deux pays» et «la croissance de 40%, cette année, du volume des échanges commerciaux qui ont atteint les trois milliards de livres sterling». **R. N.**

Aujourd'hui		Demain	
19° 9°		20° 9°	
22° 8°		21° 9°	
13° 4°		14° 4°	
23° 8°		22° 7°	

FAUSSES INFORMATIONS SUR LE MALI

Démenti du ministère des Affaires étrangères

La Direction générale de la communication, de l'information et de la documentation au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a démenti, hier, les informations circulant sur les réseaux sociaux au sujet du Mali et qu'on attribue au ministère à travers un faux communiqué. «Les informations circulant sur le Mali et attribuées, ce jour, sur les réseaux sociaux, au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, à travers un faux communiqué en son nom, sont fausses, dénuées de tout fondement et relèvent de la pure manipulation», lit-on dans un communiqué de la Direction générale de la communication, de l'information et de la documentation. «Le présent démenti dénonce cet abus et informe que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger ne communique jamais, à travers Facebook ou tout autre réseau social, dans l'accomplissement de sa mission d'information», ajoute-t-on de même source.

COLLO (SKIKDA)

REPÊCHAGE DU CORPS DU DISPARU DANS LA CRUE DE L'OUED AGRIOUN

Le corps sans vie de K. Abdelmalek, porté disparu après la crue de l'oued Agrioun le 23 novembre dernier, dans la circonscription de Taskriout, à 40 km à l'est de Béjaïa, a été retrouvé hier à Collo, dans la wilaya de Skikda, a appris l'APS auprès de la Protection civile. Après 9 jours de recherches intenses conduites localement par la Protection civile avec la participation d'un millier de bénévoles, le disparu a été «retrouvé et formellement identifié par sa famille», a souligné le lieutenant Latifa Medjbar, responsable de la cellule de communication de la Protection civile. Elle a rappelé tous les efforts déployés pour le retrouver, matérialisés par l'engagement de l'unité du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, d'une équipe cynotechnique, et de 70 sapeurs pompiers. Les recherches se sont également étendues à la société civile, notamment vendredi, où près d'un millier de bénévoles, venus de toutes les régions littorales, de Melbou jusqu'à Kherrata, sur un rayon de 45 km, se sont déployés pour aider à retrouver le disparu, ou du moins, déceler des indices pouvant le localiser, a indiqué pour sa part le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Taskriout, Salah Saidani, auteur de l'initiative.

ÉDUCATION NATIONALE
Les instructions de Belaabed aux directeurs de l'éducation



Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence nationale par visioconférence, au cours de laquelle il a donné des instructions pour la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 1^{er} trimestre, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Au cours de cette conférence qui s'est déroulée jeudi en présence de cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, le ministre a donné des orientations sur la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives concernant la fin du 1^{er} trimestre, insistant sur «le suivi constant du fonctionnement et de l'aménagement des établissements éducatifs». A cette occasion, M. Belaabed a mis en avant «l'impératif d'intensifier les visites sur le terrain aux établissements éducatifs, quel que soit leur emplacement géographique dans la wilaya, afin d'assurer les conditions nécessaires à la bonne scolarité des élèves, dont le chauffage, notamment avec l'approche de l'hiver». A cet égard, le ministre a ordonné à l'inspecteur général

d'arrêter le calendrier des visites d'inspection aux établissements éducatifs pour s'assurer du respect des instructions concernant les conditions de scolarité, et de les entamer à partir de ce dimanche 3 décembre 2023». En parallèle, des cadres effectueront la semaine prochaine, au niveau des wilayas, des «visites sur le terrain aux établissements éducatifs pour s'assurer, sur place, du bon fonctionnement des appareils de chauffage et du respect des normes de sécurité, notamment au niveau des écoles non équipées ou disposant d'appareils totalement ou partiellement défectueux». Il est également question de «s'enquérir de la mise en œuvre des instructions données aux responsables locaux, en termes d'équipement, de réparation et d'entretien, depuis mars jusqu'à fin octobre 2023». Le ministre a également ordonné aux directeurs de l'éducation de «mettre à jour les informations du dispositif permanent mis en place pour le suivi en temps réel de la disponibilité des appareils de chauffage dans tous les établissements éducatifs, sur la plate-

forme numérique, dans le souci d'activer un autre système permettant de suivre ce processus de manière instantanée et avec précision». Concernant les opérations pédagogiques liées à la fin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours, M. Belaabed a ordonné «de veiller au strict respect du calendrier des examens prévus dans tous les établissements éducatifs publics et privés et de procéder à la correction collective avec les élèves, en plus de la saisie des notes sur la plateforme numérique, après vérification de leur exactitude, et de la remise des relevés de notes avant la fin du trimestre». En ce qui concerne la clôture de l'exercice financier, le ministre a affirmé que «les affectations budgétaires allouées à tous les établissements éducatifs et directions sont suffisantes pour remédier aux lacunes et payer les honoraires des employés avant la clôture de l'exercice financier». Il a par ailleurs, indiqué que le statut particulier du personnel de l'éducation nationale «sera promulgué dans les délais fixés par le président de la République, avant la fin de l'année 2023».

COMMENTAIRE

«Il y a sur cette terre, ce qui mérite la vie»

Par S. Arslan

Dans le long combat qu'ils mènent contre Israël depuis bien avant sa création en 1948 jusqu'à ce jour, les Palestiniens ont toujours considéré que les questions de la terre et de l'identité sont indissociables. Il était bien clair que derrière toutes les opérations militaires sionistes, il y avait un seul but : celui de terroriser les populations autochtones, les forçant à quitter leurs terres, pour les peupler par de nouveaux colons, n'ayant aucun lien identitaire avec cette patrie qu'est la Palestine. On savait déjà que l'ancien Premier ministre israélien, David Ben Gourion, écrivait dans ses mémoires à l'adresse des soldats et des colons : «Dans chaque attaque, il faut réaliser un coup décisif qui mènera à démolir les maisons et expulser les habitants.» C'est ainsi, tout ce qui s'est passé depuis la Nakba de 1948 jusqu'aux bombardements contre Gaza relèvent d'une guerre identitaire, planifiée de longue date, et que les sionistes avaient mise en application bien avant la création de leur Etat. Historien et chercheur palestinien, le D^r Choukri Arraf a révélé, sur la chaîne Al Jazeera, que ce plan remontait déjà à 1878, quand les sionistes des premières colonies avaient délibérément changé vers l'hébreu les noms arabes des rivières, des collines et des rues dans les villes de Haïfa et Acca. Il a ajouté que les noms de plus de 8000 sites en Palestine ont été hébraïsés. «Une façon de s'approprier la géographie palestinienne et pas uniquement l'histoire», a-t-il soutenu. Au fil des années, cette guerre s'est poursuivie avec chaque nouvelle colonie implantée par les Israéliens. On se rappelle bien que suite à sa victoire dans la guerre de juin 1967, l'entité sioniste, qui avait annexé la partie Est de la vieille ville d'El Qods, avait détruit en quelques heures le quartier symbolique de «Harat El Maghareba», après l'expulsion des familles arabes par la force, pour réaliser une extension de l'esplanade du «Mur des lamentations» aux dépens de ce site historique. Des transformations sont encore opérées dans cette ville, pour s'emparer de la moindre parcelle et tout judaïser, quitte à réaliser des fouilles illégales menaçant de faire effondrer la mosquée Al Aqsa. Dans la vieille ville d'Hébron, plus connue par El Khalil, les sionistes tentent par tous les moyens de faire main basse sur la mosquée d'Ibrahim, construite sur le lieu sacré du «Tombeau des patriarches». Un lieu entretenu par des familles arabes depuis des siècles. D'autres agressions et pillages ont eu lieu à Naplouse, Ariha (Jéricho), Yaffa, Haïfa, sans oublier les 530 villages palestiniens rasés durant la guerre de 1948. Et l'entité sioniste ne s'arrêtera pas là. Les récents bombardements contre Gaza ont ciblé des sites archéologiques classés, pour détruire les preuves du lien historique des Palestiniens avec leur terre depuis la préhistoire. Plus de 75 ans après, toutes les tentatives de judaïser la Palestine ont été un échec, de l'aveu même des Israéliens. Rien ne pouvait venir à bout de l'attachement des Palestiniens à leur terre, leur histoire et leur culture millénaires. C'est aussi cette culture de la résistance qui continue de nourrir les jeunes dans les familles, les écoles, les mosquées et les quartiers en leur apprenant leur langue, leur histoire et leurs traditions. C'est cet esprit de résistance, ayant marqué des générations de Palestiniens, qui finira par l'emporter, un jour, sur cette terre, rien que par cette vraie volonté d'y vivre. Ce que le célèbre poète Mahmoud Darwiche avait bien saisi en écrivant : «Il y a sur cette terre, ce qui mérite la vie.»

51^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DU COLONEL MOHAND OULHADJ

LA SAGESSE ET L'ENGAGEMENT D'UN RÉVOLUTIONNAIRE

La mémoire du colonel de l'ALN, Akli Mohand Oulhadj, ancien chef de la Wilaya III historique, a été honorée, hier, dans sa commune natale, Bouzeguene, wilaya de Tizi Ouzou. Cet hommage est initié par la fondation Mohand Oulhadj qui a élaborer un programme d'activités afin de revisiter la vie et le parcours de ce combattant révolutionnaire. Des citoyens des différents villages de la daïra de Bouzeguene, des moudjahidine et des membres de l'ONM ainsi que les autorités locales et le directeur des moudjahidine ont pris part à cette commémoration. Si Ouali Ait Ahmed, secrétaire de l'ONM dans la wilaya de Tizi Ouzou, a rappelé les qualités et les valeurs du défunt Mohand Oulhadj qui se distinguait, a-t-il témoigné, par sa sagesse et son esprit d'engagement dans la lutte contre le colonialisme français. «Je l'ai connu à travers ses instructions, puisque j'étais dans le P.C de section, puis de zone. Mohand Oulhadj a rejoint les rangs de l'ALN en compagnie de ses trois enfants», a-t-il précisé tout en évoquant l'apport financier

du défunt et de sa famille pour la Révolution. «Il a aussi affronté avec courage et abnégation l'opération Jumelle en ordonnant aux éléments des sections et bataillons de se scinder en petits groupes pour amortir le coup», a-t-il fait revisiter à l'assistance. «Mohand Oulhadj est surnommé par ses pairs "Amghar" pour sa sagesse légendaire et "vieux renard" par ses ennemis pour son intelligence. Il avait succédé au colonel Amirouche Ait Hamouda qui l'avait désigné, le 4 mars 1959, comme chef de la Wilaya III par intérim, lors d'une rencontre où il avait réuni 63 officiers de la Wilaya III, avant son départ en mission en Tunisie. Puis, il a été nommé officiellement le 1^{er} novembre 1959.» Les autres intervenants ont souligné aussi l'importance de ce genre d'activités commémoratives pour l'histoire de notre pays. Rappelons que Mohand Oulhadj est décédé le 2 décembre 1972, à l'âge de 61 ans. Plusieurs édifices publics portent fièrement son nom. On cite, entre autres, le lycée de la ville de Bouzeguene et l'université de Bouira. Hafid Azzouzi

meteo

Aujourd'hui		Demain	
18° / 7°	☀️	20° / 12°	☀️
19° / 8°	☀️	20° / 11°	☀️
12° / 2°	☁️	16° / 7°	☀️
20° / 6°	☀️	19° / 6°	☀️

ALGER, ORAN, CONSTANTINE, OUARGLA

MOSTAGANEM

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'IMMIGRATION CLANDESTINE

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Mostaganem ont procédé au démantèlement d'un réseau international d'immigration clandestine, ainsi qu'à l'arrestation de 25 individus dont 24 de nationalité marocaine, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, de l'exploitation d'informations confirmées et d'investigations approfondies, les éléments des unités du groupement territorial de la GN de Mostaganem ont démantelé un réseau international d'immigration clandestine par mer et dont les commanditaires sont basés au Maroc », et arrêté « 25 individus, dont 24 de nationalité marocaine », lit-on dans le communiqué. Les griefs retenus contre les éléments du réseau sont, selon le communiqué, « délit de constitution d'association de malfaiteurs, délit de trafic d'être humains, délit de prise de dispositions d'immigration clandestine par mer pour plusieurs individus dans l'objectif d'obtenir un profit pécuniaire, ainsi que délit d'hébergement d'étrangers sans titre de séjour ». L'opération s'est soldée en outre par la saisie de « 3 embarcations, 2 moteurs, d'un véhicule utilitaire, 2 systèmes GPS, une bousole, 17 jerricans d'essence, des téléphones portables, ainsi que de l'argent liquide en dinars et en devise », conclut le communiqué.

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE

SAISIE DE PLUS DE 24 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

La police de l'aéroport international Houari Boumediene a procédé le week-end dernier, en coordination avec les services des Douanes algériennes, à la saisie de 24 790 comprimés psychotropes (ecstasy) et à l'arrestation de 3 individus membres d'un réseau criminel international de contrebande et de trafic illicite de drogues, qui étaient sur le point de faire passer leur marchandise à travers un vol en provenance de France, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « L'opération intervient après la découverte, par les policiers et les douaniers au niveau du hall d'arrivée de l'aéroport international Houari Boumediene, d'une valise dans laquelle étaient dissimulés des sacs contenant des comprimés d'ecstasy enveloppés dans une couverture et détectés au scanner », précise le communiqué. « Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed pour constitution d'un réseau criminel international spécialisé dans la contrebande et le trafic illicite de drogues dures », ajoute le même source.

ANNONCÉE POUR LE 1^{er} NOVEMBRE 2023 PAR L'ENTREPRISE PORTUAIRE DE ANNABA (EPAN) L'opération de réhabilitation des quais 3 et 4 accuse un retard



Un important retard est constaté dans le lancement des travaux de réhabilitation des quais 3 et 4 au niveau du port de Annaba. Annoncée pour le 1^{er} novembre par l'entreprise portuaire de Annaba (EPAN), cette opération n'a pas été lancée, deux mois après. Ce qui n'est pas le cas pour les travaux de rénovation des quais 19 et 20 du même port de Annaba qui avancent. Ils sont estimés, a annoncé la wilaya de Annaba, à 50%. « Ces travaux concernent le décapage d'une couche de béton dégradée pour renforcer les quais par une autre », explique la même source. Parallèlement, les engins lourds qui transportent les différentes marchandises n'accèdent plus au port à travers les quais, mais par la voie publique pour éviter de les dégrader davantage. Premier d'Algérie en matière d'exportation hors hydrocarbures et 5^e en termes de conteneurs, le port de Annaba, datant de l'époque coloniale, n'active

plus comme avant. Depuis plusieurs mois, au moins deux de ses cinq quais sont hors service. En plusieurs endroits, les quais présentent de sérieux signes de dégradation. Impatients, ses clients ont été récupérés par d'autres ports commerciaux concurrents. Ce qui lui a coûté un manque à gagner de plusieurs milliards en 2023. La première mesure est préventive. La Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Annaba a ordonné la désaffectation temporaire de toute la zone en question. Il s'agit des quais 3 et 4 du côté sud qui, inexploités, ont paradoxalement pratiquement toute la partie nord du port. Aussi, seuls les camions transportant le blé sont autorisés à circuler au niveau de cette zone. Économiquement pénalisante, cette situation l'est à plus d'un titre, d'autant plus qu'une bonne partie du trafic de l'Entreprise portuaire de Annaba (EPAN) a déserté son port. « L'ancien wali de Annaba était

au courant de cette situation, les élus aussi dont un, Belhaoues, a interpellé le 22 mars 2023 lors de la dernière session de l'APW le wali et son exécutif à l'effet de trouver dans les plus brefs délais une solution à ce grave problème. Depuis, on attend toujours une solution, sachant que si la situation de l'EPAN s'inscrit dans le temps, le chômage technique menacera inévitablement le personnel de l'entreprise », préviennent nos sources. D'autres affirment, par ailleurs, qu'un bureau d'études spécialisée a été engagé par la DUC pour estimer le degré de fatigue des quais et les risques des fissures qui les zèbrent. Ancien wali de Annaba et ministre des Transports, actuellement ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a été interpellé à juste titre pour dégager une solution et mettre fin à cette situation. Depuis son départ le 29 novembre 2023, rien n'a été fait. M.-F. Gaidi

BILAN 2023 DE L'ANP

16 TERRORISTES NEUTRALISÉS

Seize terroristes et 417 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été neutralisés et une importante quantité d'armes a été récupérée lors d'opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) durant l'année 2023, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale. « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant l'année 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national et ce, pour contrecarrer toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre pays ainsi qu'à sa souveraineté », indique la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 16 terroristes, 417 éléments de soutien aux groupes terroristes, la découverte et la destruction de 37 casemates et abris servant de refuges aux terroristes, ainsi que la récupération de 136 armes à feu, 169 obus, 95 bombes de différents types et de grandes quantités de munitions », précise-t-on. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, les différentes unités de l'ANP « ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2723 narcotrafiquants et la mise en échec d'introduction de 573 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 86,345 kilogrammes de cocaïne et 11 625 283 comprimés psychotropes ont été saisis ».

COMMENTAIRE

Ghaza, héroïque résistance !

Par Ali Bahmane

On ne se lasse pas de voir – et revoir – sur la chaîne satellitaire Al Jazeera ces scènes incroyables de combattants palestiniens détruire d'imposants chars israéliens et éliminer des groupes entiers de soldats. Avec de simples RPG, de minuscules mortiers et de bonnes vieilles Kalachnikovs – celles-là mêmes qui ont équipé les révolutionnaires du monde entier – ils surgissent de nulle part, de leurs tunnels patiemment bâtis ou d'entre les dalles effondrées des habitations ghazaouies bombardées sans relâche. Ils évoluent sans tenue de combat, poitrines découvertes, souvent pieds nus. Ils combattent pour la patrie et pour la liberté, à la différence de leurs adversaires, sans idéal, souvent des réservistes ramenés de force, quelquefois des mercenaires appâtés par le gain. Présents comme des militaires d'élite, ils se sont révélés incapables de la moindre victoire militaire sur Hamas et les autres groupes résistants. Aucun leader n'a été tué ou capturé alors que nombre d'officiers supérieurs israéliens ont été abattus, aux côtés de centaines de soldats. A chaque cible atteinte, les résistants palestiniens crient « Allah Akbar », interpellant parfois l'analyste militaire d'Al Jazeera, le général à la retraite Fayed Al Douiri, pour en tenir compte dans ses comptes rendus quotidiens. Celui-ci a fini par faire partie du « champ de bataille », transmettant, aux côtés des journalistes de la chaîne qatarie, les victoires des résistants palestiniens à des millions de personnes dans le monde, plus particulièrement en Occident. Une bataille de la communication vitale pour briser la chape de plomb posée sur la réalité du terrain à Ghaza : l'armée israélienne a interdit aux journalistes du monde entier de s'y rendre, tuant une centaine d'entre eux, en pleine mission et avec leurs badges bleus, la majorité étant des journalistes palestiniens. Pour les Israéliens, le génocide ne devait se faire qu'à huis clos, comme la destruction totale de l'enclave de Ghaza. Il fallait à leurs yeux dominer la communication dans le monde entier, notamment occidentale, pour présenter leur pays comme une victime d'un certain 7 octobre avec le « droit de se défendre », mais sans référence à sa responsabilité historique dans le drame palestinien qui perdure depuis plus de 70 ans. Les gouvernements occidentaux ont joué totalement le jeu avec eux, s'appuyant sur des cohortes de journalistes complaisants ou acquis et sur une armée de propagandistes présentés comme experts et triés sur le volet. De grands médias, notamment audiovisuels, se sont mis à la disposition des maîtres de Tel-Aviv, quitte à verser dans l'ignominie qui consiste à se voiler les yeux devant l'effacement totale de la ville de Ghaza, ses 21 000 morts, les deux tiers de femmes et des enfants, ses 60 000 blessés, des traumatismes psychologiques infinis.

Sans oublier l'autre drame qui frappe la Cisjordanie où des centaines de morts ont été dénombrés depuis ces trois derniers mois avec des centaines d'arrestations et des expulsions de Palestiniens de leurs terres avec la complicité des militaires israéliens. Même le drame des chrétiens de Palestine est ignoré par les capitales occidentales qui n'ont même pas osé condamner l'assassinat de ceux froidement exécutés ces derniers jours. Les colons ont redoublé de férocité et leur maître à penser, le sinistre Itamar Ben Gvir, ministre de Netanyahu, a appelé, pour l'année 2024, à l'éviction des habitants de Ghaza afin d'installer sur leur terre les anciens colons de Ghaza partis en 2005. « Encourager l'émigration des habitants de Ghaza nous permettra de ramener chez eux les habitants de la zone frontalière et du Goush Katif », l'ancien bloc de colonies à Ghaza, a-t-il affirmé. Itamar Ben Gvir, chef du parti d'extrême droite Force juive, a été inculpé plus de 50 fois dans sa jeunesse pour incitation à la violence ou pour des discours de haine. Un autre chef de l'extrême droite, le ministre des Finances Bezalel Smotrich, avait lui aussi exigé un retour des colons juifs à Ghaza et un exode de sa population palestinienne. Voilà ce que Tel-Aviv prépare politiquement pour l'année à venir, mais sans se soucier de la déroute militaire sans précédent de son armée sur le terrain de Ghaza.

meteo

Aujourd'hui		Demain	
18°	11°	19°	15°
ALGER		ORAN	
19°	11°	20°	13°

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture, notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 6 mars 2024, une réunion du gouvernement

consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture, notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs. Au regard de l'importance du stock national stratégique des céréales, le gouvernement a entendu une communication sur le programme de renforcement des capacités de stockage des céréales, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de réalisation des silos de stockage,

ainsi qu'une communication sur la situation des investissements agricoles au Sud et les perspectives de leur développement et de l'augmentation de leur contribution à la réalisation des objectifs tracés en matière de sécurité alimentaire. Dans le cadre du suivi des réalisations et de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du projet national global de transformation numérique décidé par Monsieur le président de la République, le gouvernement a entendu une communication sur la numérisation des secteurs du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, afin de faciliter et d'accélérer les démarches

administratives, notamment le passage à la deuxième génération du système de la carte "Chifa". Le gouvernement a également passé en revue un ensemble de mesures prises pour le développement de la fabrication nationale des conteneurs et l'accompagnement des opérateurs activant dans ce domaine. Enfin, le gouvernement a entendu une communication relative à la situation du marché national des smartphones et les mesures proposées pour encourager leur production locale en vue de répondre aux besoins des consommateurs en tenant compte des risques liés à la cybersécurité.» (APS)

COMMENTAIRE

La faim comme arme de guerre

Par A. Arslan

La vidéo de quelques minutes que des chaînes de télévision ne cessent de diffuser ces derniers jours, pour être reprise en continu sur YouTube et sur les réseaux sociaux, est inédite dans l'histoire de la Palestine depuis la Nakba de 1948. Elle rappelle étrangement des scènes de famine en Afrique à une époque où les civils innocents payaient le lourd tribut des conflits armés. Des milliers de Ghazaouis rassemblés sur la plage sont en train de scruter le ciel. En haut, des avions-cargos larguent des colis d'aide alimentaire par parachutes. Le recours à cette solution pour contourner le blocus imposé par l'Etat criminel d'Israël contre les convois stationnés à la frontière avec l'Egypte n'est pas innocent en soi, puisqu'il ne pouvait pas avoir lieu sans le feu vert de ceux qui sont derrière le drame vécu par la population dans la bande de Gaza. Alors que les camions qui traversaient la frontière avant les attaques du 7 octobre dernier se comptaient par centaines, aujourd'hui, leur nombre ne dépasse pas quelques dizaines par jour, dans le meilleur des cas.

Après avoir fui les bombardements incessants, des milliers de Palestiniens «entassés» dans le sud de la bande de Gaza, précisément à Rafah, tentent de survivre à la faim, après avoir échappé à la mort. Ceux qui réussiront à y faire peuvent estimer qu'ils sont en train de réaliser un véritable exploit.

Celui de rester en vie. Une épreuve que personne parmi ces silhouettes affamées d'hommes, de femmes et d'enfants n'est sûr de pouvoir surmonter dans les prochains jours. Pour ces rescapés, les images du carnage du jeudi 29 février et les tueries qui l'ont suivi sont encore présentes dans les esprits. Comme tous les massacres commis à ce jour contre des civils innocents, la famine est également un crime de guerre, dont le droit international humanitaire interdit l'utilisation. Une arme redoutable et redoutée que l'Etat d'Israël avait déjà commencé à utiliser dans sa guerre d'extermination, lorsqu'il s'était attaqué au mois de décembre dernier à l'Unrwa, seul organisme de Nations unies qui assure la distribution de l'aide aux réfugiés palestiniens depuis 1949. Des accusations d'implication de certains de ses employés dans les attaques du 7 octobre, que l'organisme humanitaire vient de récuser après une longue enquête ayant révélé que ces informations ont été obtenues par Israël auprès de détenus sous la torture.

Malheureusement, les Palestiniens payent chèrement les frais de cette campagne en conséquence de ces aides livrées au compte-gouttes de la part de pays complices d'un génocide multidimensionnel. Ce crime de guerre, interdit par les protocoles d'accord aux conventions de Genève et par le Statut de la Cour pénale internationale de 1998, mais que l'Etat sioniste continue de pratiquer en toute impunité pour affamer les Palestiniens dans la bande de Gaza, ne se limite pas uniquement à ce blocus digne des guerres du Moyen Age, qui entame déjà son sixième mois. Il se manifeste aussi dans les graves conséquences de la destruction des terres agricoles, des récoltes et des ressources en eau devenues inexploitable. A quelques jours du Ramadan, plus de la moitié de la population de Gaza est condamnée à subir, en ce dur hiver, l'une des pires famines jamais connues depuis 1948, en plus des horreurs des bombardements quotidiens, sans bénéficier de la moindre compassion d'un monde se comportant en spectateur face aux images effroyables des enfants morts de malnutrition, qui ne semblent plus émouvoir.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Reddition d'un terroriste

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar (6^e RM) et 13 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 28 février au 5 mars, indique un bilan opérationnel rendu public, hier, par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Le terroriste en question, dénommé CH. Aïssa, s'est rendu en sa possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions», relève le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont, par ailleurs, intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les RM, 77 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 7 quintaux et 7 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, tandis que 942 701 comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djinet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 344 individus et saisi 34 véhicules, 159 groupes électrogènes, 78 marteaux-piqueurs, 8 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», note le même bilan. De même, «31 autres individus ont été interceptés et un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, 5 fusils de chasse, 10 677 litres de carburants, 43 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 8984 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». R. N.

TRAITEMENT DE LA TOXICOMANIE

SAIDAL SIGNE UNE CONVENTION AVEC LE VIETNAMIEN RADINER

Le groupe Saidal a signé une convention avec le laboratoire vietnamien Radiner pour la production d'un médicament à base de plantes, utilisé dans le traitement de la toxicomanie, a indiqué hier le groupe dans un communiqué. La convention a été paraphée, mardi au niveau de la direction générale de Saidal, par le PDG du groupe, Ouacim Kouidri, et le directeur général de l'entreprise vietnamienne, Nguyen Phu

Kieu, en présence des cadres des deux entreprises. Selon le communiqué, «le médicament produit à base de plantes a prouvé son efficacité sur plus de 100 000 patients au Vietnam, n'enregistrant aucune récurrence ou effet secondaire». Ce produit, qui est un traitement de la toxicomanie et non un produit de substitution, est «nettement moins cher que les produits disponibles sur le marché algérien avec une

meilleure efficacité». L'accord prévoit le conditionnement de ce produit dans un premier temps, avant de passer au transfert technologique pour la fabrication en mode full process. Lors de la cérémonie de signature, un quota de ce médicament destiné au traitement de 10 patients a été remis à Saidal à titre gracieux par le partenaire vietnamien, a ajouté la même source.

PAIEMENT ÉCHELONNÉ

PARTENARIAT ENTRE ALGÉRIE POSTE ET ALLIANCE ASSURANCES

Lors d'une conférence de presse organisée hier à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration (Ain Benian), Hassen Khelifati, président-directeur général d'Alliance Assurances, et M. Zidi, directeur général d'Algérie Poste, ont annoncé le lancement du service de paiement innovant «Buy Now - Pay Later», qui est considéré comme une innovation dans le marché. Après 18 mois de préparation et de réglages, ce projet voit le jour. Avec ce service, Alliance Assurances offre aux clients d'Algérie Poste la possibilité de souscrire à des produits d'assurance avec «des paiements échelonnés». Le premier produit automobile «j'assure mon véhicule/je paie par tranches», permet aux clients d'Algérie Poste de régler leurs primes en plusieurs versements échelonnés grâce au prélèvement mensuel automatique sur leurs comptes. Grâce à la collaboration avec Algérie Poste, Alliance Assurances offre une expérience client transparente et sans tracas tout en encourageant «l'inclusion financière». Ainsi, tout détenteur d'un compte CCP actif peut souscrire à ce service en agence ou en ligne, en signant une demande de paiement échelonné ainsi qu'une autorisation de prélèvement mensuel en payant un acompte d'un minimum de 30% de sa prime d'assurance, le client bénéficiera de cette option qui lui facilitera la gestion de son budget. En outre, «dans un souci de qualité de service accrue, les indemnités de sinistres entrant dans le cadre des contrats liés au nouveau service seront, dans une prochaine étape, versées automatiquement aux comptes CCP des assurés», souligne un

communiqué de presse. Cette innovation vise à aller vers le renforcement, la modernisation et la digitalisation du secteur financier et assurantiel ainsi que du système de paiement. Il est le fruit d'une collaboration entre Alliance Assurances et Algérie Poste pour moderniser les services et faciliter la vie aux citoyens. En réalité, le secteur des assurances enregistre un changement d'usage des modes de consommation, ce qui implique un changement dans le mode de paiement. Pour Algérie Poste, il s'agit de donner un contenu concret aux orientations des pouvoirs publics et même du président de la République pour amorcer l'inclusion financière. L'entreprise postale avec 22 millions de comptes CCP ne veut pas se contenter d'en faire uniquement des comptes pour le retrait d'argent, elle va développer le maximum de services, notamment de paiement, de recouvrement, et les adosser à des solutions innovantes. Un constat a été fait : ce n'est pas tout le monde qui peut avoir accès à une assurance tout risque à travers cette formule, beaucoup d'Algériens pourront se permettre cette option. En outre, Algérie Poste développe un projet de transformation digitale qui touche l'ensemble de ses services, notamment le service monétique, et l'objectif est de minimiser au maximum le recours au cash pour garder la masse monétaire dans un circuit formel. Alliance Assurances est la première entreprise à être introduite en Bourse et propose une gamme de produits pour les particuliers, les professionnels et les entreprises avec la volonté d'élargir l'offre. Kamel Benelkadi

ANEP

SIHAM DERARDJA LIMOGÉE

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a nommé hier Messaoud Alghem en qualité de nouveau PDG de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) en remplacement de Siham Darardja. Un communiqué du ministère de la Communication a indiqué, hier, que M. Laagab a présidé une assemblée générale extraordinaire de l'ANEP, en présence des membres du conseil d'administration de la société

et du commissaire aux comptes. Après avoir étudié et évalué la réalité de l'institution, la même source précise que le ministre de la Communication a mis fin aux fonctions de la PDG de l'entreprise, Siham Darardja. L'assemblée générale a approuvé, par ailleurs, la décision de nommer Messaoud Alghem à la tête de l'ANEP. M^{me} Derardja, rappelle-t-on, occupait le poste PDG de l'ANEP depuis le 4 octobre 2021. R. N.

SALON DJAZAGRO

La 21^e édition sous le signe de l'innovation

Plus de 650 exposants, algériens et étrangers, participent à la 21^e édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire Djazagro 2024, qui a ouvert ses portes hier au Palais des expositions d'Alger, pour présenter aux professionnels et au grand public les dernières innovations dans ce domaine. Venues de 28 pays, les entreprises participantes exposent, tout au long de ce salon, qui se déroule jusqu'au 25 avril en cours, de nouvelles technologies, notamment dans les domaines des équipements, du conditionnement alimentaire, de l'emballage, du processus agroalimentaire, des ingrédients et arômes, de l'hygiène et de sécurité alimentaire. Selon le coorganisateur de l'événement, Nabil Bey Boumezrag, cité par l'APS, 41% des exposants actives dans le domaine des matériels et équipements destinés au processus agroalimentaire, notamment la boulangerie et pâtisserie. Ainsi, les visiteurs peuvent découvrir, entre autres, de nouvelles installations complètes de transformation et des solutions technologiques proposées pour l'industrie laitière, couvrant l'ensemble de la chaîne de production, y compris la réception du lait, la pasteurisation, le traitement de sérum. En matière de packaging, qui représente 23% de la manifestation, les professionnels peuvent découvrir de nouveaux types d'emballage aseptiques et non aseptiques destinés aux différents secteurs d'activité, des étiquettes de nouvelle génération, conçues selon un système innovant offrant une vitesse d'impression supérieure et une connectivité améliorée.

PRODUITS AGRICOLES

Élaboration de cahiers des charges types

La directrice de régulation et de valorisation des productions agricoles au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Labiod Hanane, a présidé, lundi au siège de la Chambre de l'agriculture, l'ouverture d'ateliers pour l'élaboration de cahiers des charges types concernant 5 produits agricoles algériens. M^{me} Labiod a fait savoir que ces cahiers des charges permettront, une fois parachevés, de faciliter la valorisation des produits agricoles d'origine animale ou végétale, ainsi que le travail du Comité national de labellisation. Les dattes, l'huile d'olive, les viandes rouges, le safran et le couscous ont été retenus, dans une première étape, pour l'élaboration d'un cahier des charges fixant les caractéristiques de chaque aliment avant d'être soumis à l'approbation de l'administration du ministère de tutelle. Cette série d'ateliers s'inscrit dans le cadre d'un projet de soutien à un partenariat entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'Union européenne (UE).

TERRES RELEVANT DU DOMAINE PRIVÉ DE L'ÉTAT

L'ONTA examine plus de 28 000 dossiers en suspens



PHOTO: DR

L'Office national des terres agricoles (ONTA) a organisé, avant-hier, une réunion de travail pour examiner le traitement des dossiers en suspens en vertu des régimes juridiques précédents relatifs à la mise en valeur des terres dans le cadre de la concession, a annoncé l'Office dans un communiqué. La réunion, qui s'est tenue par visioconférence et supervisée par le directeur général de l'ONTA, Lanasri Mohamed Amezia, a examiné un total de 28 054 dossiers en suspens, soit l'équivalent d'une superficie 612 362 hectares, a ajouté la même source. La réunion s'est déroulée en présence du représentant de la direction générale de l'investissement au ministère de l'Agriculture et de responsables centraux et régionaux de l'ONTA, un organisme public sous tutelle du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. La tenue de cette réunion s'inscrit dans le cadre des instructions émises par le secrétaire général du ministère de

l'Agriculture, en 2024, relatives aux modalités d'application des dispositions du décret exécutif n° 24-55 du 23 janvier 2024, modifiant et complétant le décret exécutif n° 21-432 du 4 novembre 2021, qui fixe conditions et modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession. Le directeur de l'organisation foncière et de la mise en valeur des terres au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Tefiani Wahid, avait affirmé, en janvier dernier, que la superficie des terres agricoles disponibles à travers le territoire national et qui seront octroyées par voie de concession était estimée à 63 481 hectares. Tefiani avait indiqué que parmi ces terres recensées par l'Office national des terres agricoles, lors de ses sorties sur le terrain, dans le cadre de son suivi des terres agricoles disponibles, il a été procédé au recensement de 13 380 ha de terres en surplus n'ayant pas été encore distri-

bues et de 50 100 ha disponibles provenant des opérations de récupération. Selon lui, les sorties de terrain concernant ces terres récupérées ont fait état de l'existence de 2463 ha non exploités et 34 787 ha exploités illégalement, tandis que 12 850 ha étaient en cours de recensement. Concernant l'assainissement du foncier dans le cadre de la conversion du droit de jouissance permanente en droit de concession en vertu de la loi d'août 2010, fixant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, cette opération a enregistré depuis le début de son application un taux d'avancement de 94%, alors que le nombre total des dossiers relatifs à ces terres est estimé à 208 810 dossiers initiaux pour une superficie de 2 310 731 hectares, selon les statistiques fournies par le même responsable.

Hocine Lamriben

BEM ET BACCALAURÉAT

LE RETRAIT DES CONVOCATIONS DÈS LE DÉBUT DU MOIS DE MAI

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a indiqué, hier à M'sila, que son département a fixé au «début du mois de mai prochain» le retrait, par les candidats, de leurs convocations pour les épreuves du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat 2024. Il a précisé que les convocations pourront être retirées «dès dimanche 5 mai» pour les épreuves BEM et «à partir du jeudi 9 mai» pour celles du baccalauréat. Le retrait peut se faire en ligne sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC), sur la plateforme du ministère dans l'espace réservé aux parents ou encore avec une possibilité de retrait dans les établissements scolaires. Le retrait reste disponible et possible jusqu'au dernier jour des épreuves, soit le 5 juin pour les candidats au BEM et le 13 juin pour ceux du bac. Une manière d'éviter toute situation de crise au cas de perte ou d'oubli de cette convocation, obligatoire lors de chaque épreuve. Le ministre dit être «optimiste» quant au déroulement et aux derniers préparatifs des examens nationaux surtout que, dit-il, «des programmes sont bien avancés et bientôt achevés grâce à une année scolaire stable». Aucune mesure de celles décidées ces dernières années n'est supprimée, a garanti le ministre. Toutes les dispositions habituelles sont maintenues pour les deux examens nationaux. La mesure d'accorder 30 minutes supplémentaires de l'heure réglementaire est maintenue avec aussi le

maintien de deux sujets au choix pour les candidats au bac. M. Belaabed s'engage à ce qu'aucun candidat ne sera examiné «en dehors des cours dispensés en classe et en présentiel». Il rassure les candidats et les parents que toutes les conditions sont réunies pour un bon déroulement de ces examens. Aucune nouvelle mesure n'est introduite aux deux examens, a affirmé le ministre. Rappelant aussi que les candidats libres à ces deux examens, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), passeront les épreuves d'éducation physique et sportive du mercredi 8 mai au lundi 20 mai. Tous les candidats libres concernés par ces deux épreuves doivent retirer leurs convocations via les sites électroniques de l'Office national des examens et des concours : (<https://bem.onec.dz>) et (<https://bac.onec.dz>) en introduisant le nom d'utilisateur et le numéro confidentiel, et ce, à compter de mardi 16 avril jusqu'au mardi 7 mai. Le ministre de l'Éducation nationale a profité de l'occasion pour rappeler les nouveautés attendues à la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, où un allègement des programmes pour le premier cycle de l'enseignement primaire est prévu, soit la 1^{re} et 2^e années primaires. À l'exception de la langue arabe et de l'éducation islamique, tous les autres programmes et matières auront des changements dans tous les cycles d'une manière graduelle.

Nassima Oulebsir

COMMENTAIRE

Dollars US pour Tel-Aviv, bombes sur Ghaza

Par Ali Brahmane

L'invasion de Rafah aura lieu dans quelques jours. Netanyahu en a fait l'annonce publiquement, au lendemain de la décision prise par le Congrès américain d'octroyer à Israël la somme de 26 milliards de dollars, s'ajoutant à celle débloquée, il y a trois mois, de 14 milliards de dollars. Le Premier ministre israélien est donc définitivement persuadé que les États-Unis sont fondamentalement derrière lui et que les quelques remontrances qui lui ont été faites, çà et là, ne servent qu'à calmer les esprits de ceux qui, notamment au sein du clan Biden, sont quelque peu irrités par l'arrogance de Netanyahu. Les États-Unis n'ont pas hésité à réunir autour d'eux une coalition de pays pour stopper les drones et missiles de l'Iran tirés en direction d'Israël en représailles à l'assassinat à Damas de plusieurs responsables iraniens. Ils ont usé de leur droit de veto aux Nations unies pour bloquer la résolution présentée par l'Algérie visant à hisser le statut de la Palestine au rang d'Etat membre et non plus de simple observateur. Une revendication partagée par pratiquement toute la communauté internationale, y compris au sein de l'Occident allié, dont la France et le Japon, dont Netanyahu a eu l'outrecuidance de convoquer leurs ambassadeurs pour les sermonner. Il peut donc lancer ses chars Merkeva contre la population de Ghaza sans souci quelconque, et passer à la seconde phase qui consiste à s'approprier l'enclave et l'intégrer dans le projet sioniste du Grand Israël toujours avec l'aide active et massive de Washington. Jamais donc l'alliance stratégique entre les deux pays n'est allée aussi loin. Les Américains se sont montrés totalement insensibles au coût humain terrifiant de la guerre à Ghaza, qui est de 34 000 morts, dont les deux tiers sont des femmes et des enfants, 60 000 blessés et la destruction de plus de 70% des infrastructures. Cela fait partie de leurs gènes de ne pas se soucier des vies humaines dans les guerres qu'ils mènent directement ou indirectement dans le monde. L'histoire le montre aisément, ne serait-ce que depuis un siècle, Hiroshima et Nagasaki au Japon rasées par la bombe atomique, le Sud-Est asiatique, au Vietnam notamment, bombardé par le napalm, l'Amérique latine, la Yougoslavie, l'Afghanistan, l'Irak, etc. par les missiles guidés. Lorsqu'ils ne sont pas intervenus militairement, les États-Unis ont usé de soutiens financiers ou logistiques massifs aux gouvernements alliés ou aux mouvements d'opposition à ces derniers. Ils se sont engagés dans plus de 200 conflits dans le monde avec l'obsession de le dominer et d'imposer leurs valeurs qu'ils présentent comme universalistes et démocratiques. Leur souci majeur est de défendre leurs intérêts économiques et géostratégiques ainsi que d'imposer un ordre international à diriger par eux-mêmes, avec, par moments, une sous-traitance européenne. L'outil qu'ils ont mis en place, en l'occurrence les Nations unies, a été perverti par l'usage inconsidéré et abusif du droit de veto. Ils n'ont pas hésité à geler leur quote-part dans le financement de l'organisme humanitaire l'Unrwa sur pression de Tel-Aviv, alors qu'il prenait en charge des millions de réfugiés palestiniens. De ce fait, leur implication totale dans la guerre menée à Ghaza est logique, inscrite dans leur philosophie politique, voire leur culture, bien qu'elle ne fasse pas toujours l'unanimité au sein de la population américaine, notamment sa jeunesse abreuvée par d'authentiques valeurs démocratiques et humaines. Washington ne s'est guère soucié de l'embrassement de la région, persuadé que le soutien à Tel-Aviv est la priorité des priorités dans le monde et que, quoi qu'il arrive, il a les moyens de tout gérer, y compris des débordements majeurs, notamment ceux liés à l'usage du nucléaire. Aussi, il n'y a pas de doute que l'attaque massive israélienne prévue en direction de Rafah recevra le plein soutien des États-Unis qui se contenteront, comme d'habitude, de quelques remontrances en direction du gouvernement Netanyahu et de l'envoi d'un peu d'aide humanitaire à une population en pleine souffrance et prise au piège. Le génocide pourra se poursuivre sous la nouvelle pluie de dollars votée par le Congrès américain.

AGHBALOU (BOUIRA)

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA RN15

La route nationale (RN) 15 est temporairement fermée à la circulation depuis hier à Aghbalou, à l'est de Bouira, suite à un glissement de terrain, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics (DTP). Le glissement de terrain, survenu sur le point kilométrique 74+000 de la RN15 à Aghbalou, a entraîné la fermeture de cette voie pour une durée d'une semaine afin de rechercher les

solutions nécessaires pour sa «réhabilitation», a déclaré à l'APS le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmî. «Nous devons faire des sondages du sol et ces travaux nécessitent le déploiement de grosses machines sur la voie qui entrainera la fermeture de la route pendant une période», a encore expliqué le directeur des travaux publics.

CPA

Inauguration d'une nouvelle agence à In Guezzam

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) procédera, aujourd'hui, à l'ouverture d'une nouvelle agence à In Guezzam, dans le cadre des démarches de la banque publique visant à renforcer sa présence dans toutes les régions du pays, et ce, en appui aux investisseurs et en vue d'assurer des services financiers adaptés à leurs besoins, a indiqué lundi un communiqué de la banque. Avec l'ouverture de cette nouvelle agence qui porte le code «381», le CPA entend «renforcer sa présence dans l'ensemble du territoire national, et ce à travers sa contribution effective aux efforts de développement des services bancaires dans l'objectif de consacrer l'image de la banque, en tant que partenaire financier fiable en mesure d'apporter son appui aux investisseurs pour la réalisation de leurs projets, en leur proposant des services financiers adaptés à leurs besoins», précise le communiqué. L'ouverture de cette nouvelle structure bancaire vise à assurer «de bonnes conditions d'accueil aux clients et à leur proposer un large éventail de produits notamment aux professionnels et aux entreprises», lit-on dans le communiqué. Le CPA a mis en avant, à cette occasion, sa stratégie commerciale axée sur «la participation aux projets des clients», insistant sur «le principe de la qualité et la confiance pour réaliser un partenariat fructueux avec les opérateurs».

SEAAI

Perturbation dans la distribution d'eau potable à Tipasa et Alger

Une perturbation dans la distribution d'eau potable a été enregistrée hier dans nombre de communes de Tipasa et d'Alger en raison d'une panne technique au niveau de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka (Tipasa), où des travaux de réparation sont en cours, rapporte un communiqué de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAI). Les travaux de réparation de la panne, devant entraîner une baisse de la production de l'ordre de 20 000 m³, sont pris en charge par la société Mijah Tipasa, qui exploite la SDEM de Fouka, selon le même communiqué, qui note que cette perturbation concerne 11 communes de la région est de Tipasa et trois autres de la wilaya d'Alger. A Tipasa, la perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée dans les communes de Koléa, Douaouda, Fouka, Hattatba, Chaiba, Bou Ismail, Ain Tagourait, Bouharoune, Khemisti, Sidi Rached et le chef-lieu de Tipasa, a souligné la même source. A Alger, le programme de distribution est perturbé au niveau de tous les quartiers de la commune de Ain Benian et d'un nombre de quartiers de Staoueli, soit le centre-ville et les cités Azur, Palm Beach, Lebrida et la route de Sidi Fredj, outre la commune de Chéraga, Boucharoune El Bahri, (commandement de la Gendarmerie nationale et cité de la Poste et télécommunications), est-il précisé dans le même communiqué. La reprise du programme habituel d'alimentation en eau potable des communes concernées interviendra progressivement dès la fin des travaux de réparation et le remplissage des réservoirs principaux, soit à partir d'aujourd'hui, selon la même source.

DÉPARTEMENT AÉRONAUTIQUE DE L'USTO Acquisition d'un simulateur de vol

Le département d'aéronautique de la faculté de génie mécanique de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO-MB) a investi près de 12 millions de dinars pour l'acquisition d'un simulateur de vol, apprend-on auprès de Maamar Boudia, porte-parole de cet établissement. L'équipement en question représente un outil pédagogique d'une importance capitale pour les étudiants, futurs ingénieurs en aéronautique, leur permettant via des travaux pratiques de se familiariser avec les outils essentiels intégrés dans le cockpit d'un avion de type monomoteur. «Le modèle de base d'un simulateur de vol et son système visuel doivent être équipés d'un logiciel de simulation de vol qui combine avec précision l'horizon artificiel, la manette des gaz et le palonnier», est-il noté dans les spécifications techniques. Le système visuel est conçu de sorte à présenter

un environnement visuel incurvé pour recréer des conditions de vol pratiques et une immersion proche de la réalité. L'équipement de type Sevpr-35 est doté de plusieurs fonctions dont celles qui permettent de restituer les effets induits sur les commandes telle la prise en compte de la vitesse, des vibrations, des effets aérodynamiques, de la position des compensateurs, etc. Le simulateur est, précise-t-on encore, conçu pour fonctionner en mode «vol à vue» de type VFR, acronyme anglais pour «visual flight rules». Un mode de pilotage considéré comme le plus simple car s'agissant seulement de voir directement avec les yeux pour contourner les obstacles ou évaluer les approches nécessaires à un bon atterrissage. Il est cependant conditionné par des situations de visibilité optimales et qui sont codifiées. Ce mode s'oppose aux règles de vol aux instruments de type IFR (sigle

anglais pour instruments flight rules) qui imposent un respect strict des trajectoires pour éviter les collisions autant avec les reliefs en cas de mauvaise visibilité qu'avec d'autres appareils dans les zones surchargées. Ici, les indications des instruments à bord sont couplées avec les instructions et les directives données par les contrôleurs aériens. A noter pour cette année que cette spécialité aéronautique a intéressé 181 nouveaux bacheliers sur plus de 5000 répartis sur 22 offres de formation selon la première phase (en attendant les recours) des statistiques globales du bac 2024 orientés vers l'USTO et qui sont par ailleurs largement dominés par la filière ST (Sciences et technologie) avec 1125 affectations. L'aéronautique paraît donc comme une formation d'avenir sachant évidemment que la spécialité englobe plusieurs métiers.

Djamel Benachour

COMMENTAIRE

Israël : Etat voyou

Par Tayeb Belghiche

Suite au massacre du 7 octobre, jamais le monde n'a vu de façon aussi flagrante le visage monstrueux et hideux du sionisme. Jamais on n'a vu Israël mentir avec une telle outrance pour justifier le massacre des innocents. Dès sa création, Israël a érigé en science l'art de la victimisation. C'était un petit pays entouré de méchants Arabes qui ne cherchent que l'occasion de le dévorer. Le summum de la manipulation a été atteint en juin 1967 avec une guerre déclenchée par les dirigeants de Tel-Aviv pour agrandir leur espace vital, inspirés en cela par le Lebensraum, développé par Hitler dans son *Mein Kampf*. A l'époque et à l'exception des peuples arabes qui ont vécu l'injustice dans leur chair, le monde entier pleurichait sur le sort du petit David menacé par le méchant Goliath. L'Occident s'exaltait devant l'art de la guerre d'Israël et ses victoires militaires sur les armées arabes, victoires devenues mythiques grâce aux fanfaronnades et aux mensonges des dirigeants du Moyen-Orient qui n'ont pas hésité à mentir grossièrement à leurs peuples leur victoire imaginaire. La défaite humiliante a laissé un goût amer qui n'a pas disparu jusqu'à ce jour.

Depuis, Israël a compté sur sa supériorité militaire, profitant de l'occasion pour faire de la tragédie de l'holocauste son fonds de commerce révoltant. Même l'extrême droite s'est mise de la partie, trouvant là une occasion de taper sur «l'Arabe antisémite». Un proverbe africain dit que plus un singe s'élève sur un arbre, plus on voit son derrière. Le 7 octobre a révélé le vrai visage d'Israël marqué par la cruauté et la haine des sionistes avec des relents de nazisme et d'un colonialisme moyenâgeux. Le ministre de la Défense Yoav Gallant n'a pas hésité à dire que toute personne ayant participé au massacre du 7 octobre sera éliminée ainsi que toute sa famille. Joignant le geste à la parole, il n'a pas hésité à assassiner Ismail Haniyeh, 4 de ses enfants, 4 de ses petits-enfants et 60 membres de sa famille, tous morts lors de bombardements à Gaza. En outre qu'ils ont fait leurs méthodes nazies avec les massacres collectifs, les Israéliens s'inspirent également des méthodes de la mafia israélienne qui, quand elle veut se venger de quelqu'un, le liquide lui et sa famille. Le dernier crime dépasse l'entendement. L'armée israélienne vient de bombarder une école-abri à Gaza tuant 100 innocents dont de nombreux enfants, déçiquetés. Comme toujours, ils prétendent qu'il y avait des combattants de Hamas sur le site, mais ils n'expriment jamais le moindre regret pour les femmes et les enfants déçiquetés par les bombes. Ils n'ont jamais caché qu'ils sont prêts à tuer, s'il le faut 500 civils palestiniens avec les bombes guidées par l'intelligence artificielle livrées comme toujours et gratuitement par les Etats-Unis s'ils soupçonnaient la présence d'un seul responsable de Hamas sur les lieux. Avec le temps, Israël est devenu tellement «arrogant», sûr de lui, «dominateur», pour reprendre les propos du général de Gaulle, il n'hésite plus à cacher ses crimes en méprisant la communauté internationale qui finit par prendre conscience et n'accepte plus d'injustice. Le dernier massacre qui a fait 53 morts dans une école a provoqué un électrochoc. Le rapporteur de l'ONU pourtant n'a pas hésité à parler de génocide à Gaza qu'elle qualifie comme le plus grand et le plus honteux des camps de concentration du XXI^e siècle. Beaucoup d'alliés d'Israël n'ont pas caché leur colère. La Grande-Bretagne qui, d'habitude ferme les yeux sur les crimes de l'Etat hébreu, s'est dite cette fois-ci «horifiée». Il n'y a plus que les Etats-Unis qui se sont contentés d'exprimer leur «profonde inquiétude», prouvant une nouvelle fois qu'ils perdent leur âme et détournent honteusement la tête quand il s'agit d'Israël. De toute évidence, les pays, qui étaient jusqu'à une date récente des fidèles amis d'Israël, ne veulent plus être des complices et demandent aujourd'hui justice pour le peuple palestinien. Phénomène qui s'est développé en Europe : désormais dans toutes les réunions qu'elle soit à caractère syndical ou autre, le drapeau palestinien est brandi. Même les Américains se mobilisent contre les Israéliens, renouant avec un glorieux passé, lorsqu'ils manifestaient pour la paix au Vietnam. Joe Biden a raté une occasion historique pour imposer la paix entre Israéliens et Palestiniens. Il a choisi l'aveuglement et l'injustice pour terminer son mandat, s'alignant sur ce point avec Donald Trump. Désormais, Israël est perçue par le monde comme un Etat voyou, il croit qu'il défilera éternellement la communauté internationale. Au lieu de saisir l'occasion pour faire la paix avec les Palestiniens, ces chefs parlent de jeter ces derniers dans le désert et de les exterminer avec une bombe atomique ou de les tuer par la faim, ce qui lui paraît légitime, selon un haut responsable israélien.

APRÈS UNE PARTICIPATION HONORABLE

LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE REGAGNE LE PAYS



La délégation algérienne qui a pris part aux Jeux olympiques 2024 de Paris a regagné hier le pays après une participation honorable auréolée par deux médailles d'or et une en bronze. La délégation algérienne a été accueillie à l'aéroport international Houari Boumediène, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, et d'autres responsables civils et militaires. Une cérémonie sera organisée en leur honneur dans les prochains jours. Avec 46 athlètes, répartis sur 15 disciplines, l'Algérie a terminé à la 39^e place, la deuxième en Afrique après le Kenya et la deuxième nation arabe après Bahreïn. Avec deux médailles d'or et une de bronze, la délégation algérienne vient d'égaliser la performance des Jeux d'Atlanta en 1996 - Morcelli sur 1500m (or), Soltani en boxe (or) et Bahari en boxe (bronze). Mais à la différence de l'édition d'Atlanta, cette fois la participation algérienne a brillé dans des disciplines inédites comme la gymnastique et la boxe féminine. En effet, les deux médailles d'or ont été l'œuvre respectivement de Kaylia Nemour aux deux barres asymétriques et Imane Khelif dans la catégorie (-66 kg), pourtant elles avaient subi des pressions énormes avant et pendant la compétition. La troisième médaille de bronze a été arrachée par l'athlète Djamel Sedjati en athlétisme dans l'épreuve du 800m. Malgré l'émergence de certaines disciplines, il faut signaler le recul d'autres, à l'image du judo, de l'athlétisme et de la boxe masculine. Un bilan détaillé doit être effectué pour dégager un programme de quatre ans en prévision des Jeux de Los Angeles en 2028. Car, avec plus de moyens et un travail à long terme, nos athlètes peuvent faire mieux. S. M.

ORAN

OUVERTURE D'UN LYCÉE RÉGIONAL DE MATHÉMATIQUES

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran sera renforcé par l'ouverture d'un lycée régional de mathématiques, au titre de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, a annoncé, hier, le directeur de l'éducation, Abdelkader Oubelaïd. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie en l'honneur des élèves lauréats au baccalauréat et au BEM (session juin 2024), M. Oubelaïd a déclaré que «la wilaya d'Oran sera renforcée au titre de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025 par un lycée régional de mathématiques, le deuxième au niveau national, qui réunira des élèves des wilayas de l'Ouest du pays». Il a ajouté que les travaux d'aménagement de ce lycée sont en cours et sont à un taux avancé, et l'établissement sera prêt pour la prochaine rentrée scolaire.

Par ailleurs, 44 élèves parmi les détenteurs des meilleurs résultats aux épreuves du baccalauréat et du BEM et ceux ayant obtenu des moyennes de 19 sur 20 ont été honorés, lors d'une cérémonie tenue à la salle de conférences de la mosquée pôle Abdelhamid Ibn Badis, en présence des autorités de wilaya civiles et militaires, du corps enseignant, des partenaires sociaux et des parents d'élèves. L'élève Rahab Maria Inès a obtenu la première place au niveau local et la deuxième au niveau national au bac, avec une moyenne de 19,54, alors que l'élève Tamadraoui Yacine a obtenu la première place au niveau de la wilaya au BEM avec 19,74. Le taux de réussite de la wilaya d'Oran aux épreuves du BEM et du baccalauréat, session juin 2024, a atteint respectivement 62,65 et 59,43%.

TAMANRASSET

Des contrebandiers arrêtés

La brigade mobile de la police judiciaire (BMP) de sûreté de la wilaya de Tamanrasset a mis en échec une tentative de contrebande de 44,5 tonnes de farine et procédé à l'arrestation de deux individus de nationalité étrangère, et ce, dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Le plan des membres de ce réseau consistait, dans un premier temps, à collecter et à stocker des quantités considérables de ce produit subventionné de large consommation aux fins de la contrebande à travers les frontières sud du pays, via les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezam», précise la même source. «Menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée par la saisie de 445 quintaux de farine et de deux camions utilisés dans le transport et la contrebande», ajoute le communiqué. Les deux suspects ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes pour «tentative de contrebande de marchandise en utilisant un moyen de transport», «atteinte à l'économie nationale», «exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce» et «entrée et séjour irréguliers sur le territoire national», conclut le communiqué.

TIARET

Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la circulation survenu hier soir à Tiaret, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit dans la région de Matrounia (commune de Toussina) au niveau de la route nationale RN 90, suite à une collision entre un taxi et un camion, causant la mort de deux personnes sur place et des blessures à une autre. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la daïra de Sougueur sont intervenus pour prodiguer les premiers soins au blessé qui a été transféré vers le service des urgences de l'hôpital Tahar Mimouni de Sougueur, alors que les corps des victimes ont été déposés à la morgue de cet établissement sanitaire. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

ÉPIDÉMIE DE MPOX

L'Institut Pasteur d'Algérie suit de près la situation



PHOTO: D. R.

Après la résurgence de cas de la nouvelle épidémie de la variole du singe (Mpx) en Afrique, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé, avant-hier, qu'il suivait «la situation de très près». «L'Institut Pasteur d'Algérie suit, avec le réseau des laboratoires OMS, la situation de très près et a déjà mis en place lors de la précédente alerte de 2022, les outils de diagnostic et d'orientations», a-t-il fait savoir dans un communiqué. «La note détaillée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'épidémie sans précédent de variole du singe (Mpx), en République démocratique du Congo, appelle à une intervention urgente. L'épidémie a déjà entraîné 7851 cas signalés et 384 décès jusqu'en mai de cette année, avec un taux de létalité de 4,9%», a ajouté la même source. «Les maladies infectieuses dépassent les frontières

nationales et il est donc essentiel que les pays collaborent pour lutter contre les épidémies. La propagation du Mpx au Congo met en évidence le besoin critique et urgent d'une collaboration mondiale et d'un partage des données», a-t-il plaidé. Rappelant que le virus Mpx a été identifié pour la première fois au Danemark lors d'une épidémie survenue en 1958 en laboratoire chez des singes, l'IPA a souligné que «ce n'est qu'en 1970 que les premiers cas ont été signalés chez l'homme». Depuis lors, des «foyers sporadiques de transmission d'animal à homme et d'homme à homme sont apparus principalement en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, entraînant souvent une mortalité importante». Si les singes sont «des hôtes accidentels, le véritable réservoir reste inconnu, bien que les rongeurs

et les primates non humains soient considérés comme des réservoirs potentiels», a précisé l'IPA. Ce dernier a rappelé que cette épidémie se décline en deux clades différents. Si le clade I, plus virulent et plus mortel, est endémique dans le bassin du Congo, en Afrique centrale, le clade II est endémique en Afrique de l'Ouest. C'est ce dernier qui est à l'origine de l'épidémie mondiale qui a débuté en 2022, selon lui. Les «infections par le Mpx de clade II sont moins graves et plus de 99,9% des personnes infectées survivent à la maladie», contrairement aux souches du clade I qui «provoquent des maladies plus graves et des décès, avec des taux de mortalité d'environ 3%». L'IPA a relevé aussi que la Suède vient de signaler le premier cas de variole du singe de clade I, en dehors de l'Afrique.

Hocine Lamriben

PROCHE-ORIENT

ALGER APPROVISIONNE LE LIBAN EN CARBURANT

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a eu, hier, un entretien téléphonique avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati, lors duquel il l'a informé de la décision du président de la République d'approvisionner le Liban «immédiatement» en quantités de fioul afin de faire fonctionner les centrales électriques, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Chargé par le président de la République, le Premier

ministre, Nadir Larbaoui, a eu, ce jour, un entretien téléphonique avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati, pour l'informer de la décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de se tenir aux côtés du Liban frère dans cette conjoncture difficile et de l'approvisionnement, immédiatement, en quantités de fioul afin de faire fonctionner les centrales électriques et de rétablir le courant électrique dans le pays», lit-on dans le communiqué.

NAËMA

NOUVEAU PROGRAMME DE 8700 LOGEMENTS

La wilaya de Naâma a bénéficié d'un programme d'habitat estimé, au total, à 8700 logements et aides financières à la construction, a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya. Ce nouveau programme supplémentaire, affecté à cette collectivité locale des Hauts-Plateaux de l'Ouest, est réparti à raison de 2000 logements publics localisés (LPL), 3500 aides financières à l'habitat rural et 3200 aides à l'autoconstruction à réaliser dans le cadre des lotissements sociaux, a précisé la même source. Le communiqué a, par ailleurs, fait savoir que la wilaya de Naâma a consolidé, au début de cette année, ses programmes d'habitat par 600 logements publics localisés, 1500 aides financières destinées à l'habitat rural et 1200 autres aides financières

orientées vers l'autoconstruction. Il est à rappeler que cette collectivité locale a réalisé et réceptionné, durant l'année 2023, quelque 824 logements, toutes formules confondues, dont 595 LPL, 183 aides financières à l'habitat rural et 46 autres dans le cadre de l'autoconstruction. Par ailleurs, un programme de 1914 unités d'habitation, toutes formules confondues, réparties entre 1000 LPL, 614 aides à l'habitat rural et 300 aides à l'autoconstruction, est en cours de concrétisation dans la wilaya, signale-t-on. Au total, le programme d'habitat affecté à cette collectivité locale est estimé à 37 436 logements, dont 32 398 ont été réceptionnés, 2609 sont en cours de réalisation, alors que le quota restant est en voie de lancement, note-t-on.

COMMENTAIRE

40 000 morts !

Par Mustapha Benfodil

En franchissant la barre des 40 000 morts, la guerre génocidaire que mène Israël contre le peuple palestinien se révèle comme l'une des plus dévastatrices du XXI^e siècle. Et malgré l'ampleur de la brutalité meurtrière à laquelle on assiste depuis 317 jours, la communauté internationale ne parvient toujours pas à stopper l'hystérie exterminatrice israélienne. Un petit espoir d'une révolte de la conscience du monde est né suite à l'activisme des dirigeants des Etats-Unis, de l'Egypte et du Qatar, suivi par celui de trois dirigeants européens (le président français Emmanuel Macron, le chancelier allemand Olaf Scholz et le Premier ministre britannique Keir Starmer), tous appelant à la paix à Ghaza, en insistant sur l'urgence d'un retour à la table des négociations. Une urgence qui se fait d'autant plus sentir que le conflit palestinien a produit des répercussions en cascade, entraînant l'Iran et ses partenaires de l'Axe de la résistance, au Liban, au Yémen, en Syrie et en Irak. Le 8 août, les pays médiateurs, sous l'impulsion des Etats-Unis, ont quasiment posé un ultimatum à Israël et au Hamas, en leur donnant rendez-vous le 15 août pour la reprise des pourparlers. Le Hamas n'a pas envoyé de délégation et, malgré cela, les discussions se sont tenues pendant 48 heures à Doha. Il y avait comme une espérance qui soufflait sur la capitale qatarie telle une brise miraculeuse sous cette chaleur suffocante. Biden s'est même laissé gagner par l'optimisme en déclarant : «Nous n'avons jamais été aussi proches d'un accord.» Le monde entier espérait que ces tractations «de la dernière chance» portent leurs fruits et que le long, l'insoutenable, calvaire du peuple palestinien s'arrête enfin. L'euphorie sera de courte durée : le Hamas n'a pas tardé à rejeter la nouvelle mouture américaine, présentée comme une «proposition de compromis». Le mouvement de résistance palestinien estimait que cette version remaniée du plan Biden incorporait illicitement de «nouvelles conditions» posées par Netanyahu. Celles-ci portent notamment sur le maintien des troupes israéliennes au corridor de Philadelphie qui sépare Ghaza de l'Egypte, et un droit de veto réclamé par le Premier ministre israélien sur la liste des détenus palestiniens qui seront libérés. Ainsi, il pourrait par exemple s'opposer à la libération d'un Marwan Barghouti, le seul leader capable de ressouder les rangs palestiniens. Le Hamas a raison de s'offusquer des agissements israéliens. Le projet d'accord sur lequel travaillent les médiateurs depuis plusieurs mois est un document élaboré par l'administration américaine. Il a été rendu public le 31 mai. Le 10 juin, une résolution du Conseil de sécurité a formalisé la proposition américaine. Le plan Biden a été ensuite approuvé par le Hamas le 2 juillet. Les négociations doivent reprendre dans quelques jours au Caire et il est vital qu'elles débouchent sur un cessez-le-feu. Le monde ne peut pas continuer de laisser faire Netanyahu en le regardant exterminer les Palestiniens. Et devant les tensions qui secouent la région après l'assassinat d'Ismail Haniyeh à Téhéran le 31 juillet et le bombardement, quelques heures avant, du fief du Hezbollah à Beyrouth pour éliminer Fouad Chokr, un des chefs militaires du parti de Hassan Nasrallah, le Moyen-Orient se retrouve au seuil d'un conflit autrement plus dévastateur. Seul un accord de cessez-le-feu permettra d'éviter l'embarquement. Il est par conséquent du devoir des Occidentaux, et des Etats-Unis en premier lieu, de calmer les ardeurs belliqueuses de Tel-Aviv et de forcer Netanyahu à signer l'accord de paix dans les termes approuvés par l'ONU. Il est temps que la communauté internationale dise au boucher de Ghaza : «Ça suffit !» et que le soleil de la paix se lève enfin sur la Palestine.

Aujourd'hui			Demain	
34°	20°	☀️	ALGER	33° 20°
35°	20°	☀️	ORAN	34° 19°
36°	17°	☀️	CONSTANTINE	33° 19°
42°	25°	☀️	OUARGLA	41° 28°